

RECHERCHE-ACTION
**« DISCRIMINATIONS VECUES OU CRAINTES CHEZ
LES JEUNES ET CONDUITES A RISQUE LETAL »**

ANNEE 1 (2003-2004)

ERIC VERDIER

**LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
138 RUE MARCADET
75018 PARIS**



INTRODUCTION

S'est déroulée, de septembre 2003 à août 2004, la première année d'une recherche-action qui en compte trois, et qui s'intitule « Discriminations et conduites à risque chez les jeunes ». Elle est portée par la Ligue des droits de l'Homme et financée par la Direction Générale de la Santé (bureau Santé des Jeunes), avec les cofinancements de la DDASS 27, de la DDASS 44, de la Mairie des Lilas et du Conseil Général du 93 (Mission Prévention des Conduites à Risque). C'est la première fois, à notre connaissance, qu'une telle initiative est menée en France, et nous espérons qu'elle pourra permettre de mieux comprendre des facteurs de vulnérabilité peu explorés en ce qui concerne les conduites à risque (plus particulièrement létales) des jeunes, mais également de mieux appréhender les facteurs de protections à mobiliser. Dans l'ensemble de notre réflexion, nous partirons donc d'une définition très générale du terme de discrimination, au sens de traiter différemment et à son détriment une personne ou un groupe humain, et de son articulation avec les conduites à risque pouvant entraîner la mort à court ou moyen terme, autrement dit le suicide et les équivalents suicidaires, et non l'addiction au tabac par exemple.

Le chercheur, Eric Verdier, est titulaire d'un DESS de psychologie, d'une formation de psychothérapeute et d'un DESS de Droit et Sciences Politiques. Il est également co-auteur, avec Jeanmarie Firdion de « Homosexualités et suicide » aux éditions H&O (2003). Grâce aux cofinancements obtenus, nous avons pu bénéficier notamment d'une évaluation portant sur la mise en place d'un groupe de parole, celui de la ville des Lilas dans le 93. L'évaluatrice, Monique Leroux, sociologue, est l'auteure de la partie « RAPPORT D'ETAPE : EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DE GROUPES DE PAROLE », qui s'étend en partie à l'ensemble des groupes de parole, au vu du petit effectif de jeunes présents sur le groupe des Lilas.

Voici le cahier des charges à partir duquel a débuté cette recherche-action :

« Discriminations et conduites à risque chez les jeunes »

CADRE GENERAL DE LA RECHERCHE-ACTION

Problématique

Impact des discriminations contemporaines en France sur les conduites à risque des jeunes, et sur leur accès au champ éducatif/sanitaire/social, au travers de l'ensemble des facteurs qui les freinent dans l'affirmation de leurs différences.

Terrain

D'une part des jeunes (et moins jeunes de manière rétrospective), cibles réelles ou potentielles d'une forme d'ostracisme, d'autre part les acteurs de terrain (professionnels et associatifs) en contact avec des adolescent-e-s et des jeunes adultes.

Constats et hypothèses

Les acteurs de terrain en contact avec des adolescents et des jeunes adultes, sont confrontés au racisme (par extension, rejet de l'autre de son groupe d'appartenance), au sexisme (rejet de l'autre sexe) et à l'homophobie (rejet de l'autre en soi). L'inquiétude manifestée par ces professionnels vis-à-vis des victimes de ces attitudes et comportements, vient poser naturellement la question des conséquences en terme de santé, des discriminations vécues ou craintes par ces jeunes. Car l'adolescence est un âge où un certain nombre de prises de risque présentent un attrait, et peuvent avoir une incidence très péjorative sur leur devenir. Outre les conduites à risque en matière de

sexualité, on sait maintenant que la plupart des consommations de substances psycho-actives ont débuté pendant cette période. D'autre part, les décès par suicide représentent une des deux premières causes de mortalité chez les jeunes de 15 à 34 ans. Hormis pour des jeunes homosexuel-le-s où des études nord-américaines nous interpellent sur un taux de vulnérabilité très important par rapport au suicide, aucune recherche française n'existe à ce jour sur le croisement « discriminations et conduites à risque » (notamment en terme de sexualité, de conduites addictives ou de suicide). La recherche-action a donc pour objet de mettre en évidence ces liens, d'analyser les mécanismes à l'œuvre, d'identifier les facteurs de vulnérabilité associés et de proposer des facteurs de protections individuels et sociaux.

PREMIERE ANNEE : PROJET 2003-2004

Cadre général de la recherche-action pour la première année

Lors de cette première année, il s'agit de restreindre à la fois le champ de l'étude en terme de populations, mais aussi sur les conséquences péjoratives des discriminations vécues ou craintes par les jeunes. Ce cadre de travail permettra d'étendre le champ d'investigation ultérieurement à l'ensemble des discriminations et des conduites à risque.

Problématique

Impact de l'homophobie contemporaine en France sur le suicide des jeunes (et les conduites à risque légal), au travers de l'ensemble des facteurs qui empêchent les jeunes homo-bi-sexuels de s'affirmer comme tels.

Terrain

D'une part des jeunes (et moins jeunes de manière rétrospective) à orientation sexuelle non conventionnelle ou cibles d'une forme d'homophobie, d'autre part les acteurs de terrain (professionnels et associatifs) en contact avec des adolescent-e-s et des jeunes adultes.

Hypothèses

Notre société contemporaine est baignée d'une homophobie prenant plusieurs formes, et s'adressant différemment aux hommes et aux femmes, mais visant un même but : la maintenance d'un ordre social où les rapports entre les sexes, les genres et les sexualités sont sous le primat de la domination et non de l'équité. Les suicides ou conduites suicidaires sont un moyen d'appréhender ce phénomène chez les jeunes qui transgressent cet ordre ou sont vus comme tels. Les acteurs de terrain manquent d'apports en terme de réflexions et d'outils vis-à-vis de l'homophobie. La recherche a pour objet, tout en analysant les mécanismes à l'œuvre, d'identifier les facteurs de vulnérabilité et de proposer des facteurs de protections individuels et sociaux.

Principales actions

1 - A partir du tissu associatif et de représentants des principales institutions en contact avec ces jeunes en France, identifier les besoins des acteurs de terrain, notamment en terme de formation et de travail en réseau, autour de la problématique (une recherche et un déplacement au moins sera effectué pour chaque région française). Deux référents régionaux (l'un du tissu associatif, l'autre institutionnel) seront issus du partenariat mobilisé : associations homosexuelles, réseau LDH, Education nationale, PJJ, Missions locales et PAIO, Education spécialisée, réseau Jeunesse et Sports, réseau CRES et CODES, réseau de soin et de prévention du suicide, associations de lutte contre le VIH, réseau de prévention et d'accompagnement des conduites addictives,...

2 - A partir d'entretiens cliniques et d'animation de groupes de paroles en direction de ces jeunes (au moins un en province et un à Paris), identifier les facteurs de vulnérabilité et de protection les concernant ; puis, en collaboration avec des experts de la L.D.H., concevoir la maquette d'une plaquette

de sensibilisation à destination des jeunes ayant pour objectif de leur permettre d'identifier et de dénoncer les discriminations sociales dont ils peuvent être victime (racisme / sexisme / homophobie, mais aussi discriminations socio-culturelle ou religieuse, ou liées à l'aspect physique et au handicap). L'objectif est également de favoriser la prise de conscience chez ceux qui peuvent en être les vecteurs, et de donner du sens à certaines conduites à risque légal.

CALENDRIER

Dernier trimestre 2003 :

- Constitution du comité scientifique du projet, première réunion de présentation et de cadrage du projet.
- Constitution du groupe d'experts autour de la plaquette de sensibilisation (réunions bi-mensuelles).
- Mise en place d'au moins deux groupes de paroles auprès de 5 à 12 jeunes (réunions mensuelles).
- Collecte des ressources régionales (associations et acteurs de terrains repérés s'investissant sur le thème) à l'échelle de la France et planification d'un calendrier de déplacements (4 déplacements par mois environ seront programmés, dans les préfectures de région, ou les villes les plus impliquées au niveau de l'existence d'associations homosexuelles).

Premier et deuxième trimestre 2004 :

Seconde et troisième réunion du comité de pilotage, et présentation des différentes publications (avancée de l'état des lieux communautaire, compte-rendu du groupe d'experts sur la réalisation de la plaquette, rapport d'étape sur le déroulement des groupes de paroles).

Animation des groupes de paroles et poursuite des collectes des besoins et des ressources.

En cette fin de première année, l'objectif est atteint en ce qui concerne la mise en place des groupes de parole et l'état des lieux communautaire (cf parties suivantes). Concernant la réalisation de la maquette de la plaquette de sensibilisation, il a été décidé de ne pas démultiplier les groupes de travail en confiant la mission au comité scientifique de jouer le rôle de groupe d'experts, mais aussi et surtout de partir de la rencontre avec les jeunes et de leurs idées et productions pour l'élaborer dans une démarche réellement communautaire. Le petit nombre de jeunes ayant été rencontré sur l'ensemble de la France avant juin 2004 nous a incité à différer la réalisation de cette troisième partie à la deuxième année de la recherche-action. Toutefois, les quelques éléments collectés figurent en dernière partie de ce rapport.

L'articulation avec la partie théorique de cette recherche-action étant essentiellement travaillée lors du rapport final de la fin de troisième année, nous y incluons la bibliographie de l'ensemble de notre travail.

ÉTAT DES LIEUX DES BESOINS ET DES RESSOURCES DES ACTEURS DE TERRAINS SUR LE THEME DE L'HOMOPHOBIE.

Méthodologie

L'objectif était de recueillir sur l'ensemble de la France et des DOM-TOM, à partir d'un panel représentatif d'acteurs de terrain en contact avec des jeunes et se sentant concernés par la question de la lutte contre l'homophobie, une cinquantaine de réponses qualitatives permettant de mieux cerner leurs besoins et ressources, à savoir plus particulièrement :

- Quelle est leur définition de l'homophobie ?
- Quelle réalité cela recouvre vis-à-vis des jeunes, en population générale ou spécifique, et quelles conséquences constatent-ils en terme de santé et de comportements à risque ?
- De quelles ressources disposent-ils, et quelles sont celles qu'il faudrait mettre en place pour leur permettre de mieux répondre aux manques identifiés, vis-à-vis des jeunes et vis-à-vis d'eux-mêmes ?

Un questionnaire relativement succinct a été articulé autour de 11 familles de questions (caractéristiques de l'acteur de terrain, sa définition de l'homophobie, vis-à-vis des jeunes en général, des jeunes homo-bi-trans, d'autres jeunes concernés, des jeunes prioritaires, des ressources existantes, des ressources manquantes, des ressources pour les jeunes, des ressources pour les adultes, et enfin commentaires et suggestions). Il a été donc dans un premier temps élaboré par le chargé de mission suite à des échanges avec des partenaires impliqués dans la recherche-action, puis il a été validé par le comité scientifique.

L'analyse qui suit est une analyse textuelle portant sur le repérage des occurrences dans les items correspondants aux différentes questions, mais avec une vision transversale des réponses des interviewé-e-s.

Etat des lieux « Homophobie et conduites à risque chez les jeunes »

1. **Caractéristiques de l'acteur de terrain** : Age : Sexe¹ : Profession :
Orientation sexuelle : Département : Secteur urbain/rural :
2. **Votre définition** : Comment définiriez-vous l'homophobie au sens large ?
3. **Jeunes en général** : Avez-vous déjà été confronté-e au thème de l'homophobie concernant des jeunes que vous accompagnez ? Si oui, sous quelle forme, et quelles en ont été les conséquences ?
4. **Jeunes homo-bi-trans** : Pensez-vous que des jeunes homo-bi-trans que vous connaissez y sont confronté-e-s ? Ont-ils, ont-elles intériorisé une forme de rejet de soi-même ? Qu'observez-vous comme conséquences, notamment en matière de santé et de comportements à risque ?
5. **Autres jeunes concernés** : Etes-vous confronté-e-s également à une forme d'homophobie vis-à-vis d'autres personnes, soit de l'entourage de ces jeunes, soit de jeunes hétéros victimes également d'homophobie ? Quelles en sont les conséquences, notamment en matière de santé, de comportements à risque ?
6. **Jeunes prioritaires** : D'après votre expérience, quels sont les jeunes les plus vulnérables vis-à-vis de ce type de discriminations ou de rejet de soi-même, et quelles sont les spécificités qui doivent le plus mobiliser notre vigilance ?
7. **Ressources existantes** : Qu'existe-t'il à votre connaissance comme expériences et comme ressources permettant de lutter contre ces formes de discriminations ? Que faites-vous vous-même ?
8. **Ressources manquantes** : Que faudrait-il à votre avis mettre en place prioritairement pour mieux prendre en compte cette problématique ?
9. **Ressources pour les jeunes** : De quoi ces jeunes concernés et que vous côtoyez ont-ils prioritairement besoin, notamment pour les protéger et pour améliorer leur estime d'elles-eux-mêmes ?
10. **Ressources pour les adultes** : De quoi auriez-vous besoin vous-même afin de mieux les accompagner et de mieux lutter contre les formes d'ostracisme dont elles-ils sont victimes ? Et vis-à-vis des agresseurs (jeunes ou pas) ?
11. **Commentaires et suggestions** : Si vous souhaitez rester en contact avec nous, indiquez-nous vos coordonnées et votre email.

¹ Précisez F ou M, et FTM (Female To Male) ou MTF (Male To Female) pour les personnes transsexuelles

Afin de pouvoir apprécier des items comme l'orientation sexuelle des répondant-e-s, la méthodologie devait intégrer le recueil des informations via deux référents régionaux, l'un communautaire et l'autre institutionnel. La très grande difficulté à identifier le premier (une personne « militante » dans la lutte contre l'homophobie, voire homosexuelle elle-même, de façon à réduire notamment le nombre de résistances à la question sur l'orientation sexuelle) nous a amené à ne conserver qu'un seul référent par région et DOM-TOM, avec un taux de retour assez faible (voire nul pour certaines régions). Ces difficultés ont également retardé la réalisation de cet état des lieux qui s'est donc essentiellement déroulé sur l'été 2004. Il fallait aussi que les personnes puissent directement envoyer leur questionnaire au chargé de mission, si elles craignaient à l'inverse être « repérée » par la personne référente en question (ceci est particulièrement vraie pour certaines régions « pauvres » au niveau associatif communautaire, ainsi que la Corse et les DOM-TOM).

La méthodologie retenue donc, compte tenu du peu de moyens et de temps disponibles, fut de le diffuser via Internet, en s'appuyant sur un réseau de référents régionaux, identifiés par le chargé de mission comme impliqués dans l'accompagnement de personnes homo-bi-trans/sexuelles ou dans la lutte contre l'homophobie, voire dans le soutien aux personnes concernées par le VIH. Dans trois cas seulement cette identification fut impossible : la Corse, où le CODES d'Ajaccio a été sollicité, Saint-Pierre-et-Miquelon, où ce fut la Direction Territoriale de Jeunesse et Sports, et enfin à Mayotte, où seule la Fédération des Associations Mahoraise de Métropole put être contactée. Cette stratégie expérimentale a été croisée sans succès avec un grand nombre d'envois emails « tout azimuth » (coanimatrices, partenaires identifiés mais non ciblés, réseau des CRES et des CODES, réseaux « amis » via des têtes de réseau, comité scientifique, associations LGBT et de lutte contre le sexisme, les discriminations, l'épidémie à VIH-sida,...) avec un retour proche de zéro entre juin et fin août. Voici donc le premier email qui a été envoyé après la phase d'identification et de premier contact avec ces référent-e-s régionaux :

Bonjour à tou-te-s

Je connais la plupart d'entre vous, de visu ou par téléphone, ou encore via des échanges email. Mais que ceux que je ne connais pas encore m'en excusent, j'ai recherché un contact dans les régions ou DOM-TOM dans lesquels je n'avais pas de contact.

Je me présente donc : je suis coauteur de « Homosexualités et suicide » et chargé de mission à la Ligue des droits de l'Homme, sur un financement du Ministère de la Santé. Je dois réaliser un état des lieux national auprès des acteurs de terrain sur les conséquences de l'homophobie chez les jeunes, et les ressources à mobiliser. Je vous demande donc si vous acceptez d'être un référent régional pour cette étape, qui ne s'étale que sur une quinzaine de jours puisque les retours de questionnaire email doivent être parvenus pour le 30 juin, et qui ne vous contraint à rien d'autre qu'à envoyer le questionnaire ci-dessous dans votre région (et le remplir vous-même !).

Votre tâche, si vous l'acceptez, est donc simplement de forwarder cet email à tous vos contacts dans la région que vous représentez, que ce soit en milieu communautaire ou associatif, ou en milieu généraliste ou professionnel, de façon à ce que chaque région ou DOM-TOM soit réellement représenté dans cette étude. Le questionnaire est assez succinct, de façon à être rempli rapidement. Le fait qu'il transite par vous me permettra, lors de son retour, de repérer à partir de votre email de quelle région il s'agit. En contrepartie, vous apparaîtrez nominativement si vous le souhaitez dans le rapport que je remettrai au ministère à la rentrée, en tant que référent régional pour l'état des lieux (pensez à me communiquer précisément votre Nom et Prénom, l'association que vous représentez le cas échéant, et votre numéro de téléphone). Si vous ne souhaitez pas répondre à cette demande, soyez gentil de m'en informer rapidement, et éventuellement de me communiquer l'email de quelqu'un susceptible d'accepter pour cette même région.

Merci par avance de votre soutien à cette initiative.

Dans le tableau suivant apparaît en réalité uniquement le prénom de chacun de ces référents, car plusieurs personnes ont souhaité masquer leur engagement associatif en dissimulant leur nom de famille, et nous avons cherché à ne pas les stigmatiser davantage en les isolant dans la liste globale. En regard, figure le nom de leur association éventuelle et la région pour laquelle ils ont accepté de jouer ce rôle.

Région	Association / Institution	Référent
Alsace	Alter-Egaut	Baghee
Aquitaine	Chercheuse / homosexualité	Gaëlle
Auvergne	AGILE	François
Basse-Normandie	Safe Way	Valérie
Bourgogne	CIGaLes	Christophe
Bretagne	APGL (ex)	Mario
Centre	Paroles d'homos	Pierre
Champagne-Ardenne	Ex Aequo	Olivier
Corse	CODES Ajaccio	Odile
Franche-Comté	Sida Solidarité 39	Evelyne
Guadeloupe	Entraide Gwadeloup	Max
Guyane	Entr'aides Guyane	Jeremy
Haute-Normandie	Comme ça !	Gilles
Ile-de-France	CGL Paris	Massimo
Languedoc-Roussillon	Le Refuge	Nicolas
Limousin	AIDES	Esther
Lorraine	Alter-Egaut	Cédric
Martinique	Action Sida Martinique	Marlène
Mayotte	F.A.M.M.	Elanrif
Midi-Pyrénées	Jules et Julies	Cyrille
Nord-Pas-de-Calais	Chercheuse / homosexualité	Mélanie
Nouvelle-Calédonie	Homo-Sphere	Michel
P.A.C.A.	LGBT Formation	Frédéric
Pays-de-la-Loire	CGLM	Olivier
Picardie	FSU-LCR	Jonathan
Poitou-Charente	En Tous Genres	Jean-Luc
Réunion	Gay Union	Patrice
Rhône-Alpes	Moove !	Renaud
St-Pierre-et-Miquelon	Direction Terr. J. et S.	Annick

La durée initialement prévue étaient volontairement courte afin d'inciter les répondants à remplir le questionnaire au plus tôt, mais au vu du petit nombre de réponses début juillet, nous avons repoussé cette date butoir à la fin de l'été. Au 31 août, cinquante-sept réponses nous étaient parvenues, notre objectif étant alors atteint. Les réponses nous étant parvenues parfois en « vrac » et sans être référencées spécifiquement vis-à-vis d'une question donnée, nous avons parfois dû procéder à une réassignation logique en partant du contenu de la réponse.

Dans l'ensemble du chapitre suivant, nous ferons référence à un certain nombre de termes en lien avec le thème de l'homophobie. Afin de faciliter la lecture, nous proposons en fin de chapitre une définition qui nous est propre, et qui vient se nourrir à la fois de notre expérience de terrain et des usages

empruntés à nos auteur-e-s de référence. Dans le corps du texte, à chaque fois que nous citons un terme qui peut être renvoyé à ce petit lexique, il apparaîtra en *italiques*.

Analyse des réponses obtenues

Origine géographique des répondant-e-s

La répartition en fonction des régions est indiquée dans le tableau suivant, avec en regard le code que nous réutiliserons par la suite pour le l'analyse des réponses.

CODE	REGION / DOM-TOM	NB RETOURS
ALS	Alsace	1
	Aquitaine	0
AUV	Auvergne	3
	Basse-Normandie	0
	Bourgogne	0
	Bretagne	0
CEN	Centre	4
	Champagne-Ardenne	0
COR	Corse	1
FRA	Franche-Comté	3
GUA	Guadeloupe	1
GUY	Guyane	1
HAU	Haute-Normandie	2
IDF	Ile-de-France	13
LAN	Languedoc-Roussillon	2
LIM	Limousin	1
LOR	Lorraine	1
	Martinique	0
	Mayotte	0
MID	Midi-Pyrénées	2
NOR	Nord-Pas-de-Calais	1
NOU	Nouvelle-Calédonie	1
PAC	P.A.C.A.	3
PAY	Pays-de-la-Loire	3
PIC	Picardie	3
	Poitou-Charente	0
	Réunion	0
RHO	Rhône-Alpes	3
SAI	St-Pierre-et-Miquelon	2
INC	Inconnus	6
	TOTAL	57

Même si la répartition géographique est relativement homogène, il est frappant de constater que la région Ile-de-France représente environ un quart de l'effectif total (sachant que 6 réponses sont d'origine géographique inconnue, soit 11% de l'ensemble des réponses). D'autre part, sur les cinq régions ouest de Caen à Bayonne, seule la région des Pays de la Loire a fourni des réponses. Les deux autres régions d'où aucun retour ne nous est parvenu sont la Bourgogne et la Champagne-Ardenne. Enfin, malgré de vraies difficultés à identifier des acteurs mobilisés sur la Corse et les DOM-TOM, ils représentent à eux seuls 11% de l'ensemble des réponses (6 au total).

Dans le tableau suivant, la répartition géographique des répondants est affinée en fonction de leur département de résidence (pour les 48 personnes qui l'ont documenté). Les réponses aux questions de chaque questionnaire ont été cotées à partir du numéro de la question (pour la question 1, les sous-questions sont référencées de a à f), puis des trois lettres indiquant la région, et enfin d'un numéro désignant chaque personne lorsqu'elles sont plusieurs à avoir répondu dans cette région. Pour chacune des questions et des sous-questions, nous présenterons l'intégralité du tableau correspondant afin de permettre la reconstitution entière de chaque questionnaire à partir du code de sa région et du numéro attribué à la personne dans cette région.

Si l'on se penche plus précisément sur le type de secteur dont sont issues les personnes, on constate qu'une très grande majorité vivent en secteur urbain (trente-neuf personnes, soit 68%, contre douze en secteur rural, soit 21%). Il est à noter que quatre personnes sont à cheval sur les deux (7%), dont l'un utilisant le terme de « rurbain », et que deux personnes distinguent Paris des autres villes de France en nommant la capitale spécifiquement. Il reste donc que la prise de conscience et l'implication autour de l'*homophobie* reste l'apanage des habitants des villes.

Profil des répondant-e-s

Dix-neuf sont des femmes (33%), dont une d'origine *transsexuelle (MTF)* et trente-et-une sont des hommes (54%), dont l'un également est d'origine *transsexuelle (FTM)*. Sept personnes n'ont pas indiqué leur sexe. On peut également mettre en rapport cette proportion de femmes avec celle représentée par le nombre de référentes régionales pour cet état de lieux (huit femmes sur vingt-neuf personnes, soit 28%).

Les répondants sont plutôt jeunes puisque dix ont entre 15 et 25 ans (18%), dont un seul est mineur, et vingt ont entre 26 et 35 ans (35%), soit plus de la moitié des répondants qui ont moins de 35 ans, tranches d'âges où le suicide est l'une des deux premières causes de mortalité. Treize personnes ont entre 36 et 45 ans (23%) et seulement quatre personnes ont plus de 45 ans (7%). Dix personnes n'ont toutefois pas indiqué leur âge (18%).

En terme d'orientation sexuelle, vingt-deux personnes sont des hommes s'identifiant comme *gays* ou *homosexuels* (39%), et onze sont des femmes *hétérosexuelles* (19%). Six personnes se considèrent comme lesbiennes ou homosexuelles (11%), et quatre sont des hommes hétérosexuels (7%). Deux hommes s'identifient comme bisexuels (4%) et une femme nomme son orientation sexuelle de féministe. Onze personnes enfin n'ont pas répondu à cette question (19%), ou l'ont considérée comme sans objet ou « NR ».

Au total, les *homo-bi/sexuel-les* représentent donc 54% de l'ensemble, et il est frappant de constater que l'on retrouve à peu de choses près et d'un point de vue empirique, les proportions respectives de nombre d'associations de lutte contre le sida en France métropolitaine (par ordre de proportions décroissantes : *homosexuels*, *hétérosexuelles*, *homosexuelles*, *hétérosexuels*). Mais malgré cette forte représentation communautaire, accentuée par le profil de nombre des référent-e-s, la proportion de

personnes se sentant concernées par le thème de *l'homophobie* et s'identifiant comme *hétérosexuel-les* est significatif (26%). Il est probable que *l'orientation sexuelle* des non-répondants est plutôt *homo* ou *bisexuelle*, d'autant que les DOM-TOM, où l'on sait qu'il est plus difficile de vivre son *homosexualité* au grand jour, sont surreprésentés dans cette catégorie.

Concernant les professions, la part la plus importante est constituée du monde de l'enseignement et de la formation : onze personnes sont professeurs ou enseignant-e-s ou formateurs, trois sont proviseur-e ou documentaliste ou conseiller-e technique, et six sont élèves ou étudiant-e-s (au total vingt personnes, soit 35%). En seconde position, on retrouve le monde médico-social ou associatif : huit personnes sont animateurs ou éducateurs ou chargé-e de projet santé ou CESF, quatre sont psychologues ou médecins ou apparentés, et quatre sont bénévoles associatifs ou sur le web (au total seize personnes, soit 28%). Viennent ensuite des professions liées au monde de l'entreprise, de la recherche ou du cinéma : quatre sont cadres ou ingénieur-e-s, deux sont consultant-e-s ou dans la communication d'entreprise, et trois sont chercheurs ou réalisateurs (donc neuf personnes, soit 16%). Enfin les seules personnes qui ne sont pas de Catégorie Sociale et Professionnelle supérieure sont de professions diverses : six personnes sont fonctionnaire ou secrétaire ou ouvrier-e ou vendeur ou employé-e ou hôtesse (soit 11%). Il reste là aussi que ce sont les personnes les plus socialement engagées ou privilégiées, qui sont impliquées en terme de prise de conscience et d'investissement dans la lutte contre *l'homophobie*.

Question 2 : Définition de l'homophobie

Comment définiriez-vous l'homophobie au sens large ?

C'est l'une des questions à laquelle le plus de personnes ont répondu (52 répondants, soit 91%). Pour l'ensemble d'entre eux, il est manifeste que les conséquences peuvent être très graves : plusieurs personnes parlent de rejet (14 occurrences), de haine (8 occurrences), d'intolérance (4 occurrences), d'agression (3 occurrences) ou de violence (6 occurrences), voire de fascisme, certaines parlent également de mépris ; l'utilisation de termes comme ostracisme, stigmatisation ou discrimination (9 occurrences), et donc d'atteinte aux droits de l'homme, paraît couler de source pour la plupart. La peur (9 occurrences) engendrée en terme de causalité du comportement ou de l'attitude *homophobe* est également relevée par un grand nombre de répondant-e-s, croisant méconnaissances et préjugés, ainsi que le fait de désigner tout autant une personne *homosexuelle* qu'une personne qui est considérée comme telle, avec une gradation importante en terme de gravité : l'ironie, la dévalorisation et la moquerie prennent tout autant leur place que l'aversion et l'antipathie franche.

Pour une partie des répondant-e-s, c'est la question de la *différence* et de son rejet qui est au centre du phénomène, en la reliant à la question de *l'orientation sexuelle*, le plus souvent centrée sur les pratiques sexuelles (une seule personne parle d'amour) mais parfois en la globalisant sur le rejet de la *différence* en général. En terme de facteurs explicatifs, on retrouve parfois la peur du même ou de son semblable, une personne faisant même spécifiquement référence aux travaux de Michel Dorais et de Daniel Welzer-Lang (« la haine de l'autre en soi »). Mais quatre personnes seulement font explicitement allusion aux trois formes de déviations les plus habituellement évoquées : du côté de la religion (« antireligieux »), du côté psycho-médical (« perversion » ou « anormaux ») et en terme de délinquance sociale (« antisocial ») ou de marginalité (« marginale, inhabituelle, étonnante et parfois repoussante »). Une autre parle d'atteinte à la « bonne morale de la société », et désigne alors le processus psychique qui caractérise *l'homophobe* sous le terme de « névrose ». Un autre répondant situe néanmoins la science en faveur de l'abaissement des préjugés (« au mépris de la science »). A l'instar de Daniel Borillo, une seule personne identifie spécifiquement la dimension individuelle et la dimension sociale de *l'homophobie* comme pouvant fonctionner indépendamment l'une de l'autre (« discriminer un individu homosexuel ou un groupe d'individu homosexuels »). Pour la plupart, les deux

aspects sont donc confondus. Mais la dimension *hétérosexiste* de *l'homophobie* n'échappe pas à une partie des personnes : il est tantôt question de « hiérarchie plaçant les hétérosexuels en position dominante en terme de pouvoir », tantôt de « cherchent à imposer une norme », ou de « non prise en compte de ces problèmes par les politiques et les décideurs en général », parfois enfin de *différences* en terme de droits et devoirs (deux personnes font allusion au mariage), même si les propos sont alors nuancés (« droit du mariage, mais pas droit d'adoption, qui concerne un tiers et où la question devient plus complexe » émanant d'une personne dont on ignore *l'orientation sexuelle*). Une autre enfin intègre à sa définition même de *l'homophobie*, spécifiquement la négation par la loi : « Pour moi, l'homophobie regroupe toutes les discriminations (négatives, faut-il le préciser ?) liées aux orientations sexuelles légales minoritaires ».

Au niveau des formes *d'homophobie*, et si l'on s'inspire de la classification de Flora Leroy-Forgeot, c'est la prégnance de *l'homophobie active* qui est la plus flagrante au fil des définitions : non seulement l'évocation de la violence verbale ou physique est quasiment omniprésente, mais elle est parfois associée explicitement à l'intentionnalité de la personne *homophobe* et au fait qu'elle assume son attitude. *L'homophobie de détournement* n'échappe toutefois pas à un certain nombre de répondant-e-s : certains parlent de « prétendue tolérance » ou d'« homophobie déguisée », « limitant l'homosexualité à la sphère privée », ou encore « Le paroxysme de l'homophobie, c'est affirmer respecter les personnes homosexuelles, sans accepter leur homosexualité ». Mais deux aspects sont quasiment absents des énoncés : *l'homophobie passive*, et *l'homophobie intériorisée*. La seule personne qui évoque spécifiquement la seconde en fait une définition précise (même si c'est le terme « intégré » qui a été utilisé) et soutenue par un exemple très pédagogique : « Il existe aussi l'homophobie "intégrée", c'est-à-dire le fait pour un homosexuel d'être lui-même mal à l'aise ou agressif envers les autres homos ou envers l'idée de l'homosexualité en général, ce qui se traduit souvent par "dans certaines limites [ex. : vivre en couple stable], c'est acceptable, mais faut pas pousser" [ex. : les grandes folles devraient se cacher] ». C'est également la même personne (« gay » et « responsable de l'accueil et de l'écoute dans une assoce LGBT : 150 entretiens par an ») qui fait allusion à *l'homophobie passive* en évoquant l'exemple d'une dame qui nie *l'homosexualité* de sa fille, et l'incite à « réessayer les garçons ». Elle est ailleurs suggérée lorsqu'une personne évoque la non reconnaissance de pratiques, et qu'une autre personne part des « conséquences négatives pour un/les homos(s) » pour définir *l'homophobie*, établissant spécifiquement un lien avec les items suivant et avec la partie immergée de l'iceberg, *l'homophobie passive*. Une troisième personne relie *l'homophobie* au maintien de *l'homosexualité* dans la sphère privée et au tabou social, évoquant là aussi assez précisément la question de *l'homophobie passive*. Il est intéressant de constater que ces trois derniers sont issus de la région centre, tous les trois enseignants, une *hétérosexuelle*, un *gay* et un *homosexuel*. Mais la quasi-absence d'allusion à *l'invisibilité* sociale de *l'homosexualité* qui est beaucoup plus présente chez les *lesbiennes*, et la sur-représentativité de la question de *l'homophobie active* chez les répondant-e-s, se doit d'être mis en relation avec l'asymétrie existante entre la *lesbophobie* et la *gayphobie*, et avec le petit nombre de *lesbiennes* et *d'homosexuelles* qui ont répondu au questionnaire. Il est vrai que plusieurs tentatives de la part du chargé de mission d'identifier des têtes de réseau issues de la communauté *lesbienne* ont été sans succès, certaines n'ayant pas donné le motif d'absence de réponse aux emails et aux messages téléphoniques. Par ailleurs la seule personne qui parle précisément de spécificité concernant les femmes en s'opposant au mot *homophobie* comme englobant à la fois *gayphobie* et *lesbophobie*, nomme son *orientation sexuelle* de « FEMINISTE !!! », et associe la racine « homo » (qui signifie « même ») à celle désignant le masculin : « UNIVERSALITÉ ? DANGER POUR LES FEMMES QUAND IL S'AGIT DE L'HOMME, H MAJUSCULE ? VOUS NE POUVEZ PAS ENTAMER UNE DISCUSSION DE DIFFÉRENCE DANS UNE CULTURE QUI SE TIENT À L'UNIVERSALITÉ ! (BIEN SUR, VOUS POUVEZ, MAIS.....) ». De leur côté, les six femmes s'identifiant comme *homosexuelles* ou *lesbiennes* répondent à la question sans spécifier ce qui serait du côté de la *lesbophobie*.

Il est frappant de constater que c'est justement la question du genre et de la *domination sexuée* masculine qui est peu présente dans les définitions données par les répondant-e-s. Ainsi, quant aux deux autres spécificités peu abordées jusqu'ici et qui nomment précisément de plein fouet les *entre-deux* et donc la question du genre, à savoir les *bisexuels* et les *transgenres*, rien n'est évoqué particulièrement désignant la *biphobie* (seul le mot « bi » est employé deux fois, l'un étant *bisexual* et l'autre *gay* et parisien ; l'autre homme se désignant comme *bisexual* reste muet sur la question) ; quant aux *trans*, les deux mêmes personnes précédemment citées vis-à-vis de la *bisexualité* en font également mention, pas la personne *transsexuelle* et *MTF*, mais très précisément celle qui est *FTM* : « Votre questionnaire, tout en voulant intégrer les personnes trans, omet la transphobie, (tout comme le projet de loi contre les discriminations). Hors les populations trans, quel que soit l'âge, sont très majoritairement victimes de transphobie avant d'être victime d'homophobie. » Ce qui est très intéressant dans cette analyse c'est qu'à l'inverse de ce qui ressort dans la plupart des énoncés, c'est bien la question du genre qui est au centre pour cette personne, et elle manifeste une forte colère vis-à-vis d'une oppression intra-communautaire (si tant est que la communauté *LGBT* existe) et de son impact sur l'élaboration actuelle de la future loi sanctionnant spécifiquement les propos *homophobes*. Ses réponses au questionnaire étant très partielles (et pour cause), nous avons tenté sans succès d'obtenir plus de réflexions sur ce qui nous a paru « un iceberg dans l'iceberg ». Toutefois, la richesse de nos échanges nous incite à terminer notre réflexion sur les définitions de *l'homophobie* propre à chacun avec l'email de réponse que nous lui avons adressé, intercalées avec celles qu'il nous a à son tour répondues :

(Chargé de mission LDH) : Le choix du mot homophobie est délibéré. Il s'agit de commencer à sensibiliser des acteurs de terrain, et non d'énumérer ce qui, outre compliquer le message, serait de toute façon non exhaustif : car si on parle de transphobie, il faut aussi parler de lesbophobie, de biphobie, de gayphobie... mais on m'a aussi reproché de ne pas parler de follophobie, de bearphobie, de butchphobie ! Toutes ces catégories sont des "sous catégories" de l'homophobie.

(Interlocuteur trans) ---> Ce n'est pas le cas de la transphobie. La transidentité n'est pas une sexualité c'est une identité. Les trans comme toutes les autres personnes peuvent être hétéros, homos (gays ou lesbiennes), bis ou asexuellEs (sans orientation sexuelle). Les trans gay ou lesbiennes sont aussi sujet à l'homophobie en plus de la transphobie. Confondre transphobie et homophobie, c'est comme de confondre sexisme et homophobie. Ce n'est pas de la forme mais bel et bien du fond qu'il s'agit. Oublier la transphobie contribue à invisibiliser les trans. C'est d'ailleurs le même processus qui fait que le projet de loi contre les discriminations exclue les trans (en ne mentionnant ni la transphobie ni l'identité de genre). Comprends moi bien je ne suis pas contre ce que tu fais. Je dis que la confusion des genre (penser que la transphobie est une "sous catégorie" de l'homophobie au même titre que la lesbophobie, la gayphobie...) a des conséquences pour les populations trans. Ces confusions permettent aux transphobes de continuer à nous discriminer. Certains transphobes se trouvent au plus haut niveau de l'état, ceux-là même qui refuse de nous intégrer dans ce projet de loi !

(Chargé de mission LDH) : Enfin bref chacun y va de sa particularité, et j'en oublie à peu près une bonne centaine, toutes aussi légitimes les unes que les autres. Alors aussi frustrant que lorsqu'on utilise le terme générique de racisme pour désigner improprement le rejet des gens du voyage, ou même de ceux qui vivent dans le quartier d'en face, homophobie est le terme générique (au sens de connu de tou-te-s et le plus utilisé) qui me semble le mieux désigner ce dont sont victimes ceux qui transgressent les questions de genre.

(Interlocuteur trans) ---> Parce que les trans sont systématiquement ignorés, oubliés.

(Chargé de mission LDH) : Car va donc expliquer à un jeune hétéro qui est taxé de PD à longueur de cours de récré que c'est bien de l'homophobie... Il a, et à juste titre, le même type de résistance à l'emploi de ce mot. Et c'est aussi la première insulte qui tombe sur un jeune garçon qui se sent fille : "PD".

(Interlocuteur trans) ---> C'est surtout des insultes sexistes : poule mouillée, femmelette, chochote..., c'est la même chose pour les garçons homos. L'homophobie découle du sexisme. Si tu n'es pas un homme alors t'es une femme, voire moins qu'une femme.

(Chargé de mission LDH) : J'utilise donc 3 termes génériques pour aborder les questions de discriminations : racisme, sexisme et homophobie. Toutes les autres formes de rejet, comme la transphobie qui conjugue notamment sexisme et homophobie, sont abordées dans un second temps...

(Interlocuteur trans) ---> Je maintiens que transphobie devrait être la 4ème. Ce sont 4 génériques. L'orientation sexuelle n'est pas l'identité de genre.

(Chargé de mission LDH) : Il est bien long le chemin où toutes les formes de discrimination seront reconnues à part égale, car pour l'instant on confond souvent l'identité de la personne désignée, et le type de mécanisme à l'œuvre chez le discriminant. Espérant que nous trouverons un terrain d'entente plutôt qu'une opposition frontale, car c'est la forme qui génère le conflit, mais j'espère en aucun cas le fond.

(Chargé de mission LDH, dernier email envoyé mais sur lequel nous n'avons pas eu de réponse) : Je crois qu'on a du mal à se comprendre ! Je ne pense effectivement pas que c'est une sous-catégorie, je dis que même si le terme est impropre (en ce qui me concerne, je pense que le terme le plus adéquat serait "transgenrophobie" car cela sanctionne toutes les transgressions de genre et non de sexe ou d'orientation sexuelle, et donc l'homophobie serait une sous-catégorie de la transgenrophobie !), c'est le seul terme qui commence à être connu et sur lequel on peut interpeller le quidam dans un questionnaire rapide à remplir...

Question 3 : Jeunes en général

Avez-vous déjà été confronté-e au thème de l'homophobie concernant des jeunes que vous accompagnez ? Si oui, sous quelle forme, et quelles en ont été les conséquences ?

C'est à cette question que le plus grand nombre de personnes ont répondu (54 soit 95% des répondant-e-s), et on y trouvera donc probablement le cœur de la motivation à participer à cette étude. Lors d'un travail plus approfondi, nous pourrions croiser chacune des réponses avec les définitions données par la personne et évoqué précédemment. Nous nous contenterons, sauf exception, de conserver un niveau d'analyse globale, centrée sur le diagnostic et la prise de conscience par ces acteurs de terrain. La première chose qui frappe aux yeux à la lecture de ces réponses, c'est la prégnance encore ici très forte de la forme *active de l'homophobie*. L'insulte est omniprésente et souvent articulée à la question de la *domination masculine* (« De nombreux jeunes - ou moins jeunes - emploient souvent le mot " PD " pour dénoncer une " faiblesse " ou une attitude " féminine " de l'un de leur camarade masculin »), mais sont aussi extrêmement fréquents les coups et les agressions physiques (« passage à tabac, viol, agressions à l'arme blanche et racket ») allant jusqu'à la tentative de meurtre. Tous s'accordent à dire que l'accumulation des agressions verbales, du mépris et des menaces, tiennent lieu de climat de harcèlement et de viol psychique insoutenables pour nombre des jeunes concernés, sans que l'on sache vraiment s'ils sont concernés par la question de *l'homo-bi-trans/sexualité*. Certaines personnes

identifient très clairement un moment de bascule dans la vie d'un jeune, très souvent suite à une agression physique ou à un rejet parental, avec l'extraordinaire difficulté de reconnaître par la victime elle-même son statut au regard de la société et de la loi (« C'est donc l'obligation de porter plainte contre le ou les agresseurs puisque la sécurité sociale prend en charge l'agression mais veut rentrer dans ses frais et se retrouver contre l'agresseur. Donc ce garçon est obligé de tout dire, à moins qu'il mente mais c'est difficile et c'est l'engrenage car il y a toujours la question : " mais qu'est ce qu'il faisait au parc municipal à cette heure? " »).

C'est dans cette première partie que l'on voit également commencer à apparaître des récits très poignants issus du parcours de vie de répondant-e-s, ainsi que des stratégies de *résilience* et parfois de camouflage pour survivre à l'oppression *homophobe* (« Oui, depuis ma plus tendre enfance, j'ai été victime d'homophobie de la part de mes camarades de classe et d'école. Cela s'est poursuivi jusqu'en 2de, où à force de jouer les hétéros racailles, j'ai réussi à me faire passer pour tel et à moins attirer l'attention sur moi »). Les phénomènes de souffre-douleur ou de bouc-émissaire que nous évoquons dans l'autre partie de ce rapport peuvent être ici mis en relation avec des attitudes d'auto-exclusion du jeune concerné (« Souvent aussi, les jeunes s'auto-excluaient des groupes pour ne pas être confrontés à la violence homophobe »). De la même manière, apparaît très significativement cette fois-ci le fait que l'articulation première des discriminations est liée à une forme de *transgression du genre* (« rejet des mecs efféminés ou des filles masculines par les mecs/filles et donc contraints de trouver des ami-e-s auprès de l'autre sexe ») et donc un refuge assez fréquent auprès du sexe opposé pour pouvoir affirmer cette singularité. La personne *transsexuelle* avec qui nous avons terminé la réflexion lors du chapitre précédent développe ici tout particulièrement cet aspect : « On peut même dire que les homosexuelLES sont aussi victime de transphobie dès l'école puisque dès qu'ils/elles dérogent aux règles de genre, à savoir la féminité pour les filles/femmes et la masculinité pour les garçons/hommes, ils/elles sont victimes de discriminations. C'est dès la maternelle que les discriminations commencent et, à ce stade, les adultes en sont responsables pour une bonne part. A cet âge, les enfants concernés ne connaissent pas souvent leur orientation sexuelle mais ils se comportent souvent d'une façon non conforme à leur sexe. Parmi les enfants dont l'expression de leur genre est non conforme à leur sexe, il y a des futurs homosexuelLES, des futurs trans et des futurs hétérosexuelLES. » Quant à la personne qui qualifiait son orientation sexuelle de féministe, elle insiste sur le fait que la *lesbophobie* doit être distinguée de l'*homophobie*, mais n'apporte pas d'éléments nouveaux pour l'étayer.

Ce sont visiblement les milieux les plus masculins qui sont identifiés comme les plus *homophobes*, comme les scouts (« un discours implicite normalisant ou les hommes doivent être virils : refus de leur part de féminité, utilisation d'insultes homophobes par des jeunes »), ou des environnements très isolés de la société métropolitaine comme certaines îles (« avec des mots et des jugements sur la vie des personnes, des insultes, une vie quotidienne très difficile pour les personnes concernées qui ont du quitter l'archipel ou bien vivre en se cachant ») mais parfois plus dans la partie immergée de l'iceberg (« Contrairement aux Antilles où des actes homophobes sont posés, ce n'est pas vraiment le cas ici en Guyane, même si dans le milieu de la prostitution cela existe »), ou encore l'isolement social dû aux phénomènes migratoires et aux logiques de ghettos (« Les jeunes dont je m'occupe, dans le 94, sont issus de familles immigrées, dont souvent la religion et les coutumes véhiculent des images machos et très rigides des rapports de genre et des rôles de chacun. Les rares jeunes homos qui m'ont parlé ont raconté leur honte, leur difficulté à vivre le regard des autres. Certains sont victimes de violences, verbales mais aussi morales et physiques »), mais aussi tout simplement aux atmosphères de quartier où la *domination masculine* est en l'occurrence la règle du jeu (« AGRESSIONS VERBALES par des bandes de jeunes de quartiers résidentiels avec insultes au passage de la personne, des tags sur les bâtiments, c'est incroyable comme on peut voir écrit partout dans la ville "PD", et AGRESSIONS PHYSIQUES toujours par des bandes de jeunes lors de virées tard le soir et qui peuvent aller jusqu'au meurtre », « sinon coups de couteau, coups de poing, dans le meilleur des cas "être coursé" »).

Partout c'est la loi du silence qui prévaut dans ce que perçoivent les répondant-e-s, et l'impact est ressenti comme très fort sur les jeunes bien entendu, mais aussi sur les adultes *homo-bi-trans/sexuels* qui sont censés les aider d'autant plus qu'ils en souffrent eux-mêmes. Car même si les formes d'*homophobie* s'adressant à eux sont bien plus souvent issues de la partie immergée de l'iceberg, c'est suffisamment présent et lourd de conséquences (en tout cas imaginées) pour dissuader de prendre un risque en se « dévoilant » (« quelques cas ou des animateurs ont été rejetés du mouvement au moment où leur homosexualité a été connue, ou d'autres qui vivent cachés », ou bien « quelques comportements homophobes nets de jeunes et même de professeurs qui considèrent l'homosexualité comme contre nature, passent aux injures, et tentent de convaincre les autres »). Ainsi, en l'absence de modèle positifs de référence et face à des attitudes *homophobes* d'autres référents adultes (« Parfois, c'était les attitudes, les gestes des garçons qui étaient mis en cause et étaient sujets à moqueries et exclusion, parfois des réactions agressives ou cyniques de professeurs face à un travail en cours faisant référence à l'homosexualité »), les personnes concernées se sentent très souvent démunies pour aider les jeunes les plus vulnérables et pour s'opposer au modèle dominant qui n'intervient pas, notamment face aux insultes (« pour intervenir de manière efficace, il faudrait pouvoir expliquer suffisamment et susciter une réflexion personnelle chez les jeunes. Il faut notamment qu'ils comprennent que ce qui est choquant, c'est surtout d'associer l'homosexualité à l'insulte. Et cela ne peut se faire par une simple remontrance dans un couloir ! »).

Autrement dit, c'est toute l'institution qui est interpellée dans son (non-)positionnement de rigueur : d'une *homophobie passive* institutionnalisée à une attitude flagrante en terme de discrimination (« L'homophobie est latente un peu partout, sous des formes plus ou moins malignes : cela va de la censure d'une chanson *Une Femme avec une femme* dans un spectacle de collège, au rejet pur et simple d'une famille, ou au passage à tabac dans une cour de récré » ou « il n'existe pas de consensus clair au sein de mon collège, de l'Education Nationale et de la société en général pour réprimander ces insultes, qui donnerait une réelle légitimité à mon intervention »). Et vis-à-vis des jeunes eux-mêmes, lorsque le référent adulte, concerné lui-même, parvient à contourner tous ces obstacles sans conséquences dramatiques sur lui-même, c'est l'impact de son intervention qui s'en retrouve atténuée si l'institution ne s'est pas emparée du problème (« étant moi même plus ou moins ouvertement homosexuel, les élèves ne me considèrent pas forcément comme neutre par rapport à ce sujet »). En attendant une évolution importante dans ce domaine, ce sont les événements liés à la prévention du VIH et des IST qui continue à jouer un rôle en terme d'opportunités, mais avec l'effet pervers que cela contribue à renforcer l'amalgame entre sida et *homosexualité* dans la tête des jeunes (« A titre d'exemple: un jeune à qui je propose en même temps que des préservatifs du lubrifiant me répond: "Ça va pas non ? Ça c'est pour les PD. Tu me prends pour un PD ?" »). Et c'est justement au niveau de cette identification positive que les jeunes concernés, et particulièrement celles et ceux victimes d'agressions *homophobes* ou de rejet parental, que le tissu associatif communautaire joue un rôle essentiel (« les 2 homos agressés par leur voisin ne sont pas revenus tout de suite à la MHT : besoin de se reconstruire, de rencontrer des homos "heureux" »).

Même si l'*homophobie passive* a été peu identifiée lors de la question précédente, elle est beaucoup plus présente ici et certains commencent à la mettre en exergue : par exemple c'est le climat d'une classe jugée pacifique qui fait violence à ceux ou celles éventuellement concerné-e-s dans l'assistance, les incitant alors à se cacher encore plus, alors que des réactions de dégoût ont été exprimées lors d'une allusion au thème de l'*homosexualité* (« C'est un sujet qui peut être évoqué dans un cours de civilisation française et qui peut occasionner de la surprise, étonnement d'évoquer ce sujet dans le cadre d'un cours, ou du dégoût. Cependant, comme l'ambiance en classe est pacifique, cela s'arrête là. Par ailleurs, les quelques étudiants homos que j'ai eus en cours n'en ont jamais parlé en classe. Je l'ai toujours appris incidemment dans leurs productions écrites »). Mais la grande majorité des répondant-e-s s'accordent enfin à dire que les conséquences en terme de santé, sans que l'on sache vraiment si le-s jeune-s visé-s par l'*homophobie* ambiante soit réellement *homosexuel-le-s*, sont extrêmement

prégnantes et souvent graves : il s'agit bien entendu d'un effondrement de l'estime de soi en tant qu'antidote, mais elle passe encore une fois souvent par une stratégie de camouflage qui ne tient plus lorsque le jeune est « outé » (« J'ai vécu comme un hétéro jusqu'à présent, j'ai peu de connaissance dans le milieu gay. Quand je fais un coming-out la personne interpellée ne se permet pas de réflexion déplacée, pour ce qui me concerne. A mon avis, il faut être à l'aise dans sa tête, dans ses baskets, et l'on vous respecte »). Plusieurs personnes citent l'isolement et l'enfermement qui peut découler du dévoilement dans un milieu hostile, et à plusieurs reprises des comportements suicidaires sont évoqués. Car l'allusion plus haut aux « climats les plus homophobes » peut être également mis en relation avec le thème de la « différence dans la différence » évoqué plus loin dans l'analyse des groupes de parole, l'un des répondant-e-s relevant de son côté la fréquence de la violence intra-communautaire. Les propos que nous relatons pour terminer ce chapitre sont tout à fait exemplaires à ce sujet, autant sur la violence vécue par ce jeune, différent parmi les différents, que sur la loi du silence qui a régné suite à son décès, directement liée cette fois-ci au thème de *l'homophobie passive* (la répondante est proviseure adjointe) :

« De manière diffuse, tout le temps ; peut-être davantage en zone d'éducation prioritaire (culture musulmane, maghrébine,...). Il y a quelques années, un élève d'origine africaine de 4^{ème}, plutôt pas très grand et un pas très viril, se faisait traiter de « tapette » par ses camarades de classe. Il est mort ; la police a conclu à une mort accidentelle par strangulation (avec un bandana). Que s'est-il vraiment passé ? »

Question 4 : Jeunes homo-bi-trans

Pensez-vous que des jeunes homo-bi-trans que vous connaissez y sont confronté-e-s ? Ont-ils, ont-elles intériorisé une forme de rejet de soi-même ? Qu'observez-vous comme conséquences, notamment en matière de santé et de comportements à risque ?

Cinquante personnes ont répondu à cette question (88%). Nous ne reviendrons pas sur les points soulevés plus hauts, ils sont largement confirmés dans cette partie, mais nous nous attacherons à détailler les mécanismes à l'œuvre et les conséquences en terme de santé.

L'énumération de ces dernières est assez impressionnante, autant en nombre qu'en variété : **mal-être** et **mal de vivre** (5 occurrences), **solitude**, **déprime** et **dépression** (13 occurrences), **suicide** et **tentatives de suicide** (11 occurrences), **attitude maniaco-dépressive**, **anorexie** (2 occurrences), **auto-mutilation** (4 occurrences), **prostitution**, **violence agie**, **sexualité sans protection ou avec des risques importants** (une quinzaine d'occurrences), **bareback** et **contaminations par le VIH, le VHC et des IST**, **addictions** et **polyconsommation (alcool+tabac+cannabis)**, **repli sur soi** et **isolement**, **désocialisation**, **enfermement**, **phobies** dont **phobie sociale** et **peur de l'agression**, **rejet de soi-même**, **culpabilité**, **honte**, **non acceptation de soi**, **difficulté à parler et à rencontrer le regard de l'autre**, **deuil rapide et impossible de ses ami-e-s et de sa famille**,... Et ce constat paraît d'autant plus inquiétant que parfois ce sont celles et ceux qui « s'en sortent » et qui vont bien en apparence que les répondant-e-s identifient a posteriori comme en souffrance (« Je n'ai connu dans mes trois ans de carrière qu'un seul élève plus ou moins ouvertement gay, en troisième. Il semblait plutôt bien dans sa peau et plutôt bien accepté de ses camarades. Cependant j'ai appris un an plus tard qu'il avait fait une tentative de suicide suite à une rupture avec un petit ami. J'ai su aussi que les choses se passaient plutôt mal dans sa famille »).

Mais d'autres jeunes ne retournent pas contre eux ce flot d'influences négatives et parviennent à se construire positivement, à l'image du modèle *résilient*. Ce qui ne signifie pas donc pour autant qu'ils soient tirés d'affaire une fois pour toutes, chaque événement de la vie pouvant les confronter à nouveau à la fragilité de leur construction identitaire. Donnons cette fois-ci la parole à deux acteurs de terrain

associatifs qui nous permettent de mieux comprendre cette subtile articulation. Le premier est haut-normand, enseignant et s'identifie comme *gay* : « À un moment où ces jeunes se posent beaucoup de questions sur eux et sur l'homosexualité, ils ressentent toujours un isolement quasi total. Je ne crois pas qu'ils aient tous intériorisés une forme de rejet d'eux-mêmes ; cela est fréquent, mais pas systématique. Certains ont plus peur de l'inconnu, comme tous les adolescents. Ils pressentent, sans doute, un risque de danger apparaissant comme plus important du fait de leur supposée homosexualité. Heureusement, tous ne résolvent pas leur peur en se retournant contre eux-mêmes. Mais cette tentation peut être présente à tout moment de leur cheminement « sur la corde raide ». Les résultats scolaires en soudaine chute libre peuvent être, par exemple, un premier signe de détresse avant-coureur, tout comme l'entretien d'une négligence perceptible dans leur apparence, ou encore une mise à l'écart de tout entourage (provoqué et/ou subi). Par la suite, ce comportement instable peut avoir des conséquences plus graves pour l'individu, notamment du point de vue de sa propre santé (conduite addictive, voie de marginalisation sociale, pratiques sexuelles à risque...). » C'est donc le fait de ne pas savoir repérer les signes avant-coureur d'un mal-être, et probablement aussi l'impossibilité pour le jeune d'en exprimer la cause qui pourraient être des facteurs déterminants en terme de chronicisation des comportements à risque.

Pour l'autre acteur de terrain, également *gay* et investi dans une association en Rhône-Alpes, l'attention est plus portée sur l'importance des ruptures liées à une confrontation subite par le jeune à de *l'homophobie*, et également sur l'inefficacité de la prévention tant qu'on n'a pas mis en priorité le moyen pour le jeune de retrouver l'estime de lui-même. Nous avons laissé cet énoncé dans son intégralité tellement il nous paraît éclairant sur notre propos : « Il existe plusieurs cas récents parmi les jeunes que nous suivons : une jeune fille a été rejetée par toute sa classe après avoir dit à sa " meilleure amie " qu'elle était amoureuse d'une fille de leur classe... meilleure amie qui s'est empressée de le répéter à tout le monde. Par la suite, l'une des filles de la classe est venue voir la jeune lesbienne pour lui demander ce qu'elle vivait et expliquer qu'elle trouvait l'attitude de la classe honteuse. Comme conséquences : la jeune homo ne voulait plus aller en cours, mais ne pouvait expliquer pourquoi. Elle a fini par se rendre malade (grosse déprime) au point d'arrêter tous les cours pendant 1 mois. Un garçon de 17 ans vit en ce moment à peu près la même chose en terminale – injures par les autres garçons, indifférence des filles. Sa mère – elle même lesbienne – ne pense qu'à une chose : passe ton bac. Il vient de témoigner que juste avant de prendre contact avec l'assoce, il se sentait au bord d'une tentative de suicide et que c'est par peur de passer à l'acte qu'il est venu, que notre soutien, même distant, l'aide à tenir le coup en attendant la fin de l'année scolaire. Nous recevons chaque année plusieurs personnes qui ont des récits plus ou moins similaires, et énormément qui se trouvent malmenés – c'est-à-dire ignorés, enfermés dans le silence, niés dans leurs sentiments – par des proches mis au courant. Plus encore que la confrontation directe à l'homophobie, j'ai l'impression que c'est la conscience aiguë que cette agression est toujours possible, à tout moment, qui pose problème : ce n'est pas vécu comme un risque lointain et improbable (style un tremblement de terre) mais bien comme quelque chose qui peut nous tomber dessus à tout moment, et qu'il faut à tout moment être prêt à affronter ; c'est cette pression permanente qui semble difficile à vivre pour tous ceux qui ne se sentent pas assez confiants en eux-mêmes. Les nouveaux qui arrivent à l'assoce ont souvent en eux une homophobie intégrée, mais celle-ci cède petit à petit, lorsqu'ils rencontrent d'autres homos qui les interrogent sur la raison profonde de ce rejet. Les groupes " convivialité " de notre assoce permettent justement ce travail de rencontre et de discussion. Au bout de quelques mois, la plupart d'entre eux reconnaissent qu'ils sont arrivés plein de préjugés [sur les homos grands consommateurs de sexe – c'est mal – sur les attitudes de folitude, sur le " ghetto ", etc...]. En termes de santé, je constate d'abord un grand isolement par peur du rejet, isolement qui est systématiquement source de timidité, de difficultés à s'exprimer, à grandir, et de dépresses voire de dépressions. C'est une forme d'auto-mutilation pour éviter le risque d'être rejeté. La prise de risques sanitaires est aussi, de façon évidente, beaucoup plus importante chez ceux qui se sentent mal. Ils ont sans doute une activité sexuelle

moindre que la moyenne mais plus risquée : difficile de penser à un préservatif quand on pense à gérer dans la douleur la relation à l'autre ; difficile de s'aimer assez pour se protéger quand on ne se sent pas aimé des autres : quelle importance d'être malade dans une vie aussi difficile ? ; difficulté d'imposer un préservatif à l'autre alors qu'on arrive à peine à dire " bonjour "... oui, la prise de risques est importante, d'autant plus qu'elle s'accompagne d'une méconnaissance des modes de transmission du VIH et des autres IST. Nous essayons de faire passer le message, mais ce n'est pas une priorité pour ces jeunes, qui souhaitent d'abord trouver un peu de bonheur à vivre... après, quand ils vont un tout petit peu mieux, ils viennent nous trouver pour parler prévention. »

On comprend mieux pourquoi le thème du masque social (« A mon avis, ces jeunes, dans leur ensemble, se cachent. Je ne peux pas en dire plus, et pour cause ! ») et du « faux-soi » (« ils se cachent, sont mal dans leur peau, mettent plus de temps à s'accepter et à avoir un contact sincère avec les autres ») est si important pour ces jeunes. Tant qu'ils n'ont pas vérifié, parfois en en testant la solidité, que l'environnement, dans laquelle les institutions scolaires prennent une large place, n'est pas suffisamment protecteur pour elles et eux, il peut être contre productif voire dangereux de chercher à les identifier (« Du fait de la pression sociale en collège, les jeunes homo-bi-trans font tout pour ne pas être repérés. Par conséquent, il est très difficile de les connaître, et donc de connaître leurs problèmes : rejet de soi même, comportements à risque... »). Les stratégies de défense, à l'instar des travaux de Michel Dorais (concernant les profils de « *parfait garçon* », de « *PD de service* », de « *caméléon* » et de « *rebelle* »), peuvent également passer par une attitude opposée, à savoir celle que l'on nomme « provocatrice », ainsi que le relate une personne de Guadeloupe : « Ce sont des personnes constamment montrées du doigt, le plus souvent rejetées par leur entourage proche, parce qu'elles représentent la honte. Certaines se replient sur elles-mêmes et d'autres deviennent provocatrices. Celles qui sont touchées par le VIH-sida ont quelquefois des relations non protégées ». Ces propos sont accentués par le répondant de Guyane pour qui « Les plus homophobes ici c'est les pd eux-mêmes ». On retrouve ici le profil du *caméléon* qui peut en arriver jusqu'à commettre un meurtre *homophobe* pour tenter de tuer cette partie de lui (« La plupart qui ne s'assumait pas devenait plus homophobe que les autres... »). Le clivage entre celui ou celle qui se montre, et celui ou celle qui se cache est alors encore plus grand (« une bonne partie essaye d'oublier, et de ne pas montrer qu'ils sont gays au quotidien, ou le moins possible ; ils n'arrivent pas être eux même en permanence... »). L'isolement communautaire, plutôt que d'être systématiquement décrié et vu comme une menace communautariste, peut être ici envisagé comme le dernier rempart contre un effondrement identitaire de soi, voire la tentation schizophrénique. Le pendant direct est l'importance des prises de risque en matière de sexualité par exemple. Beaucoup de répondant-e-s font des commentaires à ce sujet : « Beaucoup de jeunes se prostituent », « dans certains cas ce mal être se traduit également par le passage à une sexualité débridée, avec partenaires multiples, éventuellement sans protection ou dans le cadre de prostitution », « Lieux de rencontres "clandestins" : prise de risques sexuels, partenaires multiples », « comportements sexuels à risques qui revêt deux formes: relations "à la sauvette" plus ou moins bien protégées car la peur d'être agressé place la personne sur le qui vive (relations vite faites, mal faites) et sentiment d'auto destruction : mal aimée donc indifférente sur le fait d'attraper une IST ». Ceci nous amène à envisager une autre piste de réflexion : ces jeunes sont baignés d'une culpabilité diffuse, sans objet, comme si elles-ils avaient commis une faute sans savoir laquelle, issue directement du fait qu'il n'y a toujours que très peu de discours ambiant leur permettant de nommer ce dont elles-ils sont victimes. Il est alors assez logique de penser qu'ils vont soit tenter de se surprotéger au travers d'un minimum de contact avec d'autres personnes *homosexuelles*, juste ce qu'il faut pour libérer le corps et les fantasmes, soit qu'ils vont en quelque sorte se jeter dans la gueule du loup en donnant alors un sens à leur culpabilité. Cette idée revient également autour du thème du suicide chez ce répondant : « Une culpabilité certaine est à combattre car elle est destructrice et infondée. Les difficultés trop lourdes peuvent amener des conduites fatalistes et suicidaires donc des comportements à risque banalisés ». D'autant qu'à défaut de lieu de socialisation discret où rencontrer ses pairs, et plus

particulièrement concernant les jeunes hommes, seuls les lieux de drague vont pouvoir leur permettre de se confronter à la fois à leur peur, à leur culpabilité, et à une tentative d'y trouver un sens dans la rencontre avec celui qui y est également confronté... Sans pour autant être obligé de s'auto-désigner comme *homosexuel* puisque dans l'inconscient collectif (surtout masculin), seul celui qui est pénétré est stigmatisé (« enculé » est une insulte, « enculeur » n'est jamais employé) et il est plus facile de nier à soi-même l'évidence lorsqu'on est en position de recevoir le plaisir (avec son pénis) et non de le donner, ainsi que le souligne un des répondants : « Le principal obstacle rencontré concerne davantage la définition de l'homosexualité, d'un rapport sexuel. Exemple: un jeune qui se fait faire une fellation, considère ne pas avoir de pratiques homosexuelles car ce n'est pas lui qui est "actif". Il ne s'est pas protégé car d'après lui, les homos sont plus touchés par certaines pathologies et lui n'en fait pas partie... »

En terme de protection, une association *homosexuelle* peut avoir une politique offensive pour aller alors volontairement en leur direction : « L'un a démissionné de son travail suite à un harcèlement homophobe au travail. L'un a été mis à la porte de chez lui par sa mère. Certains passent leur temps sur les lieux de drague. Ils n'ont pas tellement d'argent pour aller dans les bars gays. Nous recevons aussi des étudiants qui semblent un peu mieux dans leur peau. Ils rencontrent cependant des difficultés dans leurs familles. Ce qui semble difficile est une certaine solitude, que vient combler en partie l'association ». En terme de facteurs de protection également, des *homosexuels* plus âgés et très désireux d'être parent y ont probablement trouvé refuge, ainsi que le partage l'un des plus âgés des répondants : « Une forme de rejet de soi-même ? Pour moi, oui dans mes jeunes années, pour être conforme au modèle parental, et puis parce que j'ai toujours voulu être papa, ce désir depuis toujours. Ouf, il est réalisé trois fois, ma petite dernière a 10 ans. Je pense que d'une façon générale les Gays se protègent mal, malgré les campagnes en " faveur " du préservatif ». Malgré l'ouverture récente des mentalités, il est étonnant de constater que ce répondant est le seul à aborder spécifiquement la question du désir parental, et de la souffrance que peut engendrer son empêchement. Quant au bareback, un répondant de 37 ans qui a toujours utilisé des préservatifs, précise que le fait de l'envisager comme fantasme, notamment via des films pornographiques, lui permet de « tenir le coup » et de mieux se protéger dans ses relations réelles.

Mais en milieu urbain (« A vivre dans une société trop normalisée hétéro, les jeunes homosensibles ont du mal à s'y retrouver. Le phénomène des métrosexuels, en milieu urbain principalement, leur permet de cacher leurs tendances qu'ils n'assument pas – encore – ») et plus particulièrement à Paris (« Tous les gays, lesbiennes, et trans que je connais s'assument parfaitement, même s'ils ne le crient pas sur les toits, notamment au travail. Ils n'expriment ni ne manifestent aucun rejet d'eux-mêmes. Dans l'ensemble, s'ils ont, ou ont eu, un rapport non protégé, c'est plus dû à l'excitation au moment T qu'à cause d'une quelconque intériorisation d'un mal être ou de rejet de soi-même »), l'émergence d'une nouvelle façon de vivre à la fois sa singularité de genre, mais aussi sa sexualité, est probablement une des raisons essentielles de la « montée » à la ville ou à la capitale en terme de facteur majeure de protection pour ces jeunes, en tout cas pour ceux qui en ont les moyens...

Question 5 : Autres jeunes concernés

Etes-vous confronté-e-s également à une forme d'homophobie vis-à-vis d'autres personnes, soit de l'entourage de ces jeunes, soit de jeunes hétéros victimes également d'homophobie ? Quelles en sont les conséquences, notamment en matière de santé, de comportements à risque ?

Seules trente-neuf personnes ont répondu à cet item (68%). De surcroît, vingt-quatre personnes (42% de l'effectif total, et 62% de ceux qui ont répondu à cette question) ont soit répondu « non », soit « RAS » ou « pas concernée », soit « pas compétent pour répondre », soit enfin n'ont pas compris la

question. Il faut dire qu'elle a déjà partiellement été abordée lors de la question 3, et c'est peut-être pour cette raison que certain-e-s ont pensé se répéter en y répondant. Mais en réalité, les quinze personnes qui y ont effectivement répondu (soit seulement 26% de l'effectif total) attirent spécifiquement l'attention sur ce qui est au centre de la réflexion : *l'homophobie* concerne-t-elle uniquement les *homosexuel-les*, ou d'autres personnes également, voire potentiellement tout le monde ?

Deux aspects principaux sont pointés dans les réponses à cet item : la *contamination du stigmat* (cf Ervin Goffman), de sorte que *l'homophobie* s'étend aux parents de la personne *homo-bi-trans*, aux enfants, à toute la famille (« Les familles de ces jeunes qui assument ont souvent à répondre aux réactions d'incompréhension, de compassion, d'agressivité ou de pitié ») et aux ami-e-s, et même parfois juste à celles et ceux avec qui une parole ou un regard a été échangé (« l'entourage des jeunes homos, bis ou trans est également concerné, il peut faire ressentir à ces jeunes une certaine forme d'homophobie. Soit parce qu'il subit lui-même des pressions sociétales ou par projections des représentations négatives de l'ensemble de l'entourage »); mais aussi la *transgression du genre* comme cela a été esquissé plus haut. Laissons là aussi la parole à un acteur associatif pour introduire et articuler ces deux thèmes : « Les parents d'homosexuel doivent eux aussi faire leur coming-out ; ainsi, ils peuvent aussi être rejetés d'une partie de leur entourage. Mais de jeunes hétéros peuvent être victimes d'homophobie, eux aussi, ce qui peut entraîner des conséquences aussi graves ; le cas typique du jeune garçon malingre et/ou efféminé qui devient le souffre-douleur d'un groupe reste courant en collège. D'ailleurs, à ce sujet, un Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale reste ambigu sur le comportement que les adultes doivent avoir devant un jeune de ce type ayant du mal à s'insérer dans la vie courante du collège (BOEN signé par Ségolène Royal aux alentours de l'an 2000). Ce BOEN incite plutôt à nier le problème, plus qu'à le résoudre vraiment ». Quant aux parents, une répondante attire l'attention sur la culpabilisation qui est parfois faite à leur encontre : « On peut penser aux parents de certains jeunes, qui sont pointés comme défailants, en partie " responsables " des choix de leur enfant ».

Pour un autre acteur, la *contamination du stigmat* peut également s'étendre aux professionnels qui sont proches des personnes *homo-bi-trans*, et peuvent aussi être confrontés à leurs propres comportements à risque : « pour être un homo acceptable, il faille afficher en permanence une image lisse, belle et positive, très papier-glacé. Cet aspect est très pervers à plus d'un titre, puisqu'il enferme pas mal de jeunes dans un univers tronqué qui rejette tous ce qui peut rappeler la réalité : violence homophobe, recrudescence de contamination VIH, prostitution,... Les acteurs de terrain (associatifs, institutionnels) qui travaillent autour de ces thèmes connaissent le même rejet. La négation des réalités ne résout en rien les conflits intérieurs. Le déni d'homophobie est pour moi un élément aggravant de prise de risque. Pour celles et ceux qui n'ont pas de "vie sociale gaie", le sentiment d'isolement reste un facteur suicidogène très important ». Vis-à-vis des acteurs de terrain, le phénomène de *l'homophobie passive* est donc probablement celui qui est le plus prégnant, et c'est aussi peut-être pour cette raison que les professionnels *homo-bi-trans* eux-mêmes ont tant de mal à l'identifier, alors que les conséquences possibles en terme de santé sont voisines de celles que nous avons identifiées plus haut : « On a déjà entendu "ton frère est un PD" etc... Ceci conduit en matière de santé au même phénomène de dépression, de phobie sociale, de repli sur soi même ».

L'autre aspect est donc *l'homophobie* qui s'exprime vis-à-vis de jeunes *hétérosexuel-le-s* mais non-conformes aux stéréotypes sur le plan du genre, donc victime *d'intégrisme identitaire*. Il est surtout question des garçons « efféminés » (terme péjoratif en soi, puisqu'on ne dit pas d'un garçon qu'il est féminin, ni qu'une fille est « émasculinée » !), mais aussi de certaines jeunes femmes : « Certains jeunes hétéros sont parfois victimes de rejet ou humiliations, car leur apparence, style ou attitudes rentrent en conflit avec l'image, le modèle masculin ou féminin (filles aux cheveux courts, habillées en jogging, garçon gringalet et/ou n'aimant pas le foot...) ». Mais cette forme *d'homophobie*, que l'on pourrait plutôt désigner par « *transgenrophobie* » comme l'a mis en évidence la personne *transsexuelle* plus haut, est beaucoup présente dans les moqueries et les blagues de comptoir, ce qui contribue

probablement à la banaliser, alors qu'elle peut véritablement blesser et avoir à un moment donné du parcours d'une personne, de conséquences péjoratives : « L'homophobie se rencontre au quotidien même sous forme d'humour de la part des non homophobes dans les cafés et autres lieux publics. Comme toute forme de discriminations, j'ai le sentiment que l'homophobie ne peut qu'entraîner des réactions de renfermement sur soi, de révolte ou de provocation lorsque l'on est concerné personnellement » ou bien « J'observe un certain cynisme, des moqueries vis-à-vis des jeunes hommes efféminés mêmes s'ils sont hétéros, de même pour les filles masculines ». Pour un répondant médecin de Nouvelle-Calédonie, c'est au sein de la prostitution occasionnelle que l'on va retrouver de jeunes hommes victimes d'une forme *d'homophobie*, sans être pour autant *homo* ou *bisexuels*. Pour une dernière enfin, également vivant dans une île mais à Saint-Pierre-et-Miquelon, le problème est encore plus général, car il interroge directement la *norme* et ses fervents défenseurs, les gens *normaux* : « oui, si t'es pas dans la norme, un peu différent, tu es exclu du groupe. Oui bien sur, il y a des conséquences en matière de santé et de comportements à risque ».

Question 6 : Jeunes prioritaires

D'après votre expérience, quels sont les jeunes les plus vulnérables vis-à-vis de ce type de discriminations ou de rejet de soi-même, et quelles sont les spécificités qui doivent le plus mobiliser notre vigilance ?

Quarante-six personnes ont répondu à cet item (81%). Si quelques personnes pensent qu'il n'y a pas de vulnérabilité spécifique, et que donc tout jeune peut être à un moment « prioritaire », une personne argumente cela par le fait qu'il peut être dangereux de penser que pour tel type de jeune cela va être « plus dur » et donc qu'il faut tourner son regard de la même manière vers tout un chacun : « Je ne pense pas que l'on puisse établir des catégories de jeunes plus vulnérables. Pour moi, cela n'a rien à voir avec le milieu social, cela dépend plus du vécu de chacun, de sa propre fragilité, et de l'ouverture d'esprit, de la tolérance, de la capacité de son entourage à accueillir l'autre dans sa différence. Si un jeune semble en retrait excessif, taciturne, replié sur lui-même, quelle qu'en soit la cause, on se doit d'essayer de l'approcher, de le sonder pour voir s'il y a réellement malaise ou souffrance et essayer d'y remédier ». Une autre répondant le rejoint en partie, puisqu'il ne retient pas le critère de l'âge, ni même celui de la CSP, mais il présente quand même deux cas de figures qui doivent attirer notre attention : « Deux cas semblent plus courants : celui du jeune adolescent qui, confronté à des questionnements sur son orientation sexuelle, se retrouve bloqué dans son évolution dans tous les domaines, et celui du jeune qui, au sortir de l'adolescence, ayant jusque là enfoui tout questionnement à ce sujet, se retrouve d'autant plus noyé dans ce domaine de l'affectif qu'il est déjà sensé s'y être penché ». Pour un seul répondant enfin « les jeunes actuels ont moins de difficultés à assumer leur homosexualité qu'il y a dix ans. Je ne vois pas, dans mon entourage, de jeunes qui puissent s'auto-rejeter à cause de leur homosexualité ».

Mais c'est le critère d'âge qui a retenu l'attention de bon nombre de personnes, et plutôt du côté du très jeune qui n'a pas encore la structure identitaire suffisamment étayée pour pouvoir faire face aux montagnes de difficultés qui peuvent se présenter devant lui (là aussi on observera que les répondant-e-s parlent plutôt des garçons, comme si la forme plus active de la *gayphobie* par rapport à la *lesbophobie* vulnérabilisait d'autant plus les plus jeunes qu'ils sont stigmatisés plus tôt : « Les jeunes adolescents au moment où la construction identitaire est déjà en crise et où l'exclusion du groupe est vécue comme un isolement subi ; pas d'espace de dialogue pour eux ! » ou encore « Incontestablement les jeunes collégiens et lycéens. C'est souvent au tout début de notre adolescence que l'on découvre son identité sexuelle. C'est aussi une période où l'on ne se fait pas de cadeau entre jeunes, les mots sont forts et souvent pris de façon démesurée ». Pour un autre cette problématique à laquelle sont

confrontés les plus jeunes rejoint celle que vivent les plus « sensibles », et qui ont donc moins affirmé leur personnalité.

Mais le critère qui arrive en premier en terme de fréquence est celui du milieu parental et familial (une quinzaine de personnes y font allusion voire le priorisent en terme de causalité), donc de la pression familiale, de la rigidité vis-à-vis de l'homosexualité et du rejet éventuel (« Il y a la vulnérabilité de l'individu, les ressources de chacun + celle liée à l'environnement dans lequel le jeune vit : s'il a un entourage familial et social soutenant, des adultes pour l'informer et discuter, des potes ou au contraire, s'il est soumis à des attentes et des pressions pour se conformer au modèle dominant »). Pour certains il s'agit avant tout d'une question d'amour et d'acceptation de la *différence*, mais pour d'autres ce sont des situations familiales particulières qui doivent retenir notre attention : « je pense que ceux qui ont souffert le plus sont ceux qui souffrent déjà d'autres problèmes, notamment familiaux, et selon leur environnement (cités?) ou éducation, les jeunes issus de "bonne famille" ont du mal à se reconnaître par rapport à l'éducation reçue », ou bien « Je pense aux personnes issues de familles très conservatrices et traditionnelles ou défavorisées économiquement et culturellement, et qui n'ont qu'une vision très stéréotypée et partielle des questions de genre et de sexualité », mais aussi « le rejet est au moins plus explicite si ce n'est plus fort dans les milieux les moins favorisés, et dans les populations d'origine musulmane ». Et c'est enfin le thème de la culpabilité qui est retenu comme facteur explicatif majeur de cette plus grande vulnérabilité (« Les jeunes victimes par ailleurs d'autres problèmes - violence familiale, etc... - sont naturellement plus vulnérables, car ils se sentent souvent encore plus coupables de ce qui leur arrive »).

La mise en évidence du poids de la religion revient également à plusieurs reprises, et mais il est aussi nuancé que le fait d'être issu d'un milieu social défavorisé, d'autant que certains alertent sur l'incidence d'une éducation bourgeoise trop rigide ou faite de faux-semblants : « Ceux issus d'une catégorie sociale défavorisée, les personnes issues de l'immigration (être migrant ET homo : double raison de se sentir rejeté, et par la société et par son groupe d'origine), ceux issus d'une famille porteuse de croyance religieuse (les dieux n'aiment les homos). Mais ce n'est pas une règle absolue, juste une indication : on trouve des enfants de musulmans qui se sentent adorés par leur famille malgré leur homosexualité et des enfants d'athées riches et bien portants qui se sentent négligés par leur famille et mal aimés. J'ai le sentiment que le point commun, c'est d'une part l'amour reçu qui autorise l'amour de soi et d'autre part l'ouverture sur le monde donnée par l'entourage : être enfermé dans des règles sociales ou religieuses strictes qu'on doit transgresser pour se vivre homo rend la vie très difficile ». On retrouve ici à nouveau le thème de la *différence dans la différence*, comme si cela faisait vraiment trop de chaque côté et qu'aucun groupe de pairs naturels ne pouvait croiser le chemin de ce jeune en acceptant simultanément les deux à la fois. Cette double *différence* par rapport à la « norme » paraît par contre très clairement identifiée chez un grand nombre de répondant-e-s dès que l'on parle des cités, des banlieues et des phénomènes de bande, donc des milieux composés exclusivement de jeunes hommes : la double *différence* s'articule parfois entre les pairs et les parents « Je pense que ce sont les jeunes des cités car du fait du phénomène de bande, le jeune ne peut exprimer et encore moins vivre sa sexualité autant vers les parents que des copains », ou entre son quartier et l'école « les jeunes des banlieues, milieu dans lequel l'homosexualité est encore plus tabou qu'ailleurs, et qui risquent des actes de barbarie » ou enfin entre une culture « tribale » forte et ancestrale et une culture citadine « "sissy boys" isolés, en tribu ou dans Nouméa, milieu Wallisien, prostitution occasionnelle ».

Mais c'est aussi la question du genre qui vient au premier plan des préoccupations : plusieurs personnes parlent spécifiquement des jeunes qui *transgressent leur genre* assigné (« Les personnes qui sont susceptibles d'être les plus touchés sont les femmes et les hommes qui ne répondent pas aux critères physiques et mentaux qu'attend notre société. Une femme « masculine » ou un homme « efféminé, sensible » sont des personnes qui seront le plus touchés par l'homophobie selon moi »), ou dont la culture familiale est très imprégnée de *domination masculine* (« Lorsque la "culture" familiale est très machiste, qu'ils soient filles ou garçons, les jeunes homo-bi-trans sont d'autant plus fragilisés et

isolés »). Cette différence apparaît beaucoup plus tôt qu'on ne le croit, et là aussi les jeunes et les adolescents sont les plus vulnérables : « Toutes ces spécificités doivent mobiliser notre vigilance, dès l'apparition de signes qui indiquent que tel ou telle enfant est sexuellement différent de ce qu'on appelle la norme ».

Plusieurs répondant-e-s mentionnent enfin que les jeunes hommes seraient particulièrement vulnérables, notamment lorsqu'ils évoluent dans des milieux fermés comme les foyers, la construction de la masculinité étant spécifiquement teinté de violence. De même, une attention toute particulière doit être portée sur le secteur rural, ainsi que celles et ceux qui vivent dans de petites villes de provinces, et les jeunes qui se prostituent, ou qui vivent dans la précarité. Un répondant seulement évoque le fait que ce doit être encore plus dur pour un jeune *trans* que pour un-e jeune *homo*. Un enseignant *homosexuel* exerçant auprès d'étudiants étrangers souligne qu'il ne repère pas de vulnérabilité spécifique chez ses étudiants, mais qu'il la suspecte chez celles et ceux qui sont originaires d'Asie ou des pays de l'Est (« si j'en juge par leurs réactions verbales à ce sujet, dégoût: "c'est contre-nature" ou déni: "ça n'existe pas chez nous" »). La répondante *d'orientation sexuelle* féministe estime quant à elle que les jeunes les plus vulnérables sont ceux « qui sont pris dans la 'nouvelle' vague des philosophes post-structuralistes et qui ne comprennent pas toutes les motivations personnelles et politiques mises en place sur la place publique » mais sans désigner clairement de qui il s'agit.

Question 7 : Ressources existantes

Qu'existe t'il à votre connaissance comme expériences et comme ressources permettant de lutter contre ces formes de discriminations ? Que faites-vous vous-même ?

Cinquante-et-une personnes ont répondu à cette question (89%). Les réponses sont pour la plupart assez fournies et les répondant-e-s n'ont pas hésité à étayer leur perception des ressources existantes de leur propre implication, si minime soit-elle (« Rien, je crains, sinon accepter autour de moi » ou « Hormis la parole, pas grand-chose »). Car justement, quand à peu près rien ne paraît possible, il est toujours possible de « parler, parler l'homophobie à chaque occasion et même provoquer les occasions. Reprendre les insultes qui se veulent " pas méchantes ", pour montrer qu'elles peuvent l'être. Engager le débat sans avoir peur ». La majorité des personnes insistent pour que le dialogue soit encore et toujours le meilleur moyen de mettre un grain de sable dans des machineries parfois bien huilées... L'un des répondants en a fait son arme maîtresse, mais tout en douceur : « A mon niveau, je ne dis pas de suite que je suis gay, parce que les hétéros ont généralement une image très stéréotypée et caricaturale des LGBT. Aussi avec des personnes de sexe féminin, je ne dis rien au sujet de ma sexualité au début, puis petit à petit quand on me connaît et qu'on m'apprécie bien (les gens me trouvent généralement très cool et agréable à vivre et j'ai un contact très facile), je commence de manière subtile à faire comprendre que je partage les même " goûts " qu'elles et elles comprennent très vite. Avec une personne de sexe masculin, j'adopte le même comportement, sauf que je ne parle jamais de " meufs ". Au bout d'un certain temps, ils s'en rendent compte et commencent à demander si j'ai une copine (je réponds que non) et selon les individus, soit ils comprennent de suite, soit ils n'hésitent pas à demander franco " t'es pédé " et moi de leur répondre franchement que oui. Mais avec moi, ils ne réagissent pas violemment (je suis un grand Black d'1,90m et sportif). Je pense que quand on assume son homosexualité, les gens le sentent et, je ne saurais dire pourquoi, n'osent pas être violents, ce qui est différent quand on est honteux devant eux et qu'ils s'en rendent compte. Je pense que dans ce cas, on rentre dans leur système de pensée (homosexualité = vice honteux= il faut les tuer) et si l'on adopte cette attitude, ils sont confortés dans leurs idées, ce qui justifie leur recours à la violence ».

Mais le calme olympien de ce « grand Black d'1,90m et sportif » ne s'oppose pas pour autant à la ferme condamnation des insultes et de tout comportement *homophobe* dont nos répondant-e-s seraient témoins. Là aussi, ils sont quasi unanimes, tout en signalant à plusieurs reprises qu'une loi ferme les

aiderait considérablement : pour certains l'attitude la plus juste est celle de la "tolérance zéro" (« personnellement j'entame des débats et tente le plus souvent possible de ne jamais laisser passer un propos raciste ou homophobe sans intervenir »), d'autres s'en prennent plus spécifiquement aux insultes et aux représentations négatives véhiculées (« Moi-même j'essaie de lutter dans mon entourage proche pour lutter contre la marginalisation de certains mots homophobes - tapettes, PD, femmelette, camionneuse...- et essaie de discuter avec les gens pour qu'ils voient autrement les homosexuels qui sont encore perçus comme des personnes " bizarres ", qui ne sont pas bien dans leur tête, pas bien fréquentables, voir vicieux... »). Car s'opposer, c'est aussi se dévoiler, et même si la visibilité est également au cœur de ce qui fait avancer les choses, il faut y être prêt et pouvoir en assumer les conséquences, d'où l'importance d'instaurer d'urgence un cadre protecteur en institution (« Pour ma part, j'essaie autant que possible de révéler mon homosexualité à mon entourage. Je ne me sens toutefois pas encore assez fort psychologiquement pour faire face à des réactions violentes et je le cache la plupart du temps »).

Mais cet item est aussi l'occasion d'un véritable plébiscite en faveur du travail associatif (« Il n'existe pas de dispositif juridique à ce jour permettant de lutter efficacement contre les actes et propos homophobes. Les associations d'information, d'accueil et de dialogue restent le seul pansement social à ce jour aux débordements de l'obscurantisme, de l'intolérance et du rejet »), et dans une moindre mesure des milieux communautaires commerciaux. Les maîtres mots du génie associatif communautaire sont : écoute, soutien, témoignage et dénonciation, militantisme, visibilité, convivialité, et partenariat. Retrouvons le militant associatif de Rhône-Alpes qui en fait une remarquable synthèse : « Je n'ai pas de recette miracle pour lutter contre les discriminations, contre la façon qu'ont certains de mal percevoir l'homosexualité. Je crois que la reconnaissance sociale des homos (le pacs), la plus grande visibilité des homos dans les médias permettent à chacun de découvrir que derrière le sale pédé, il y a aussi un être humain. Mais ça ne suffit pas... Dans l'assoce, nous essayons d'être militants, porteurs de revendications : prendre position, dénoncer l'insupportable, intervenir dans les lycées pour expliquer,... Mais notre travail principal actuel consiste à proposer une véritable structure d'accompagnement basée sur l'écoute et la convivialité, qui permettent de vider son sac puis de retrouver une vie sociale. Nous espérons mettre en place des " ateliers bien-être " en fin d'année pour compléter ces ressources, c'est-à-dire des groupes de travail autour de " être soi ", " oser ", " s'aimer ", qui passeront sans doute par un apprentissage de la communication et de l'écoute (et donc l'écoute de soi-même), l'apprentissage de massages (écouter, être attentif à son corps) etc... mais c'est pas gagné faute de sous !!! ». Car les sous c'est le nerf de la guerre ! Et à ce sujet, plusieurs militants associatifs déclare avoir réussi à obtenir le soutien financier mais aussi la confiance de structures de santé publique ou d'institutions (CRES, DDASS, CDAG, Mairie,...), ce qui paraît toutefois relativement récent : « Les institutionnels ont commencé à vraiment réagir vraiment suite à l'immolation de Sébastien Nouchet. Avant, il semblait, qu'à quelques exceptions près, l'homophobie était une problématique homosexuelle, pas un sujet de société. Le préjugé qui définit l'homosexualité comme "un choix" est très prégnant encore. Et qui dit choix, dit "devoir de l'assumer" : on récolte ce que l'on sème ? Je milite depuis 9 ans dans ma ville et ai participé à différentes formes de sensibilisation : spectacles, expositions, émissions homo de radio, accueil et écoute, militantisme, festivals de films gays et lesbiens, présence régulières dans les médias, ... Nous avons réussi, ce qui n'est déjà pas si courant en France, à gagner le respect de nos interlocuteurs. Puis nous avons enfin réussi à construire de vrais partenariats, et plus seulement des aides financières sans engagements concrets des institutions ». Pour d'autres, c'est en étant plus ouvert sur la *diversité* que les partenariats peuvent prendre sens : « Dans ma ville, j'ai créé des projets éducatifs et culturels afin de lutter contre l'homophobie, et non la cultiver, comme le font la plupart des associations lgbt qui prônent la culture lgbt ».

Mais la situation est loin d'être idéale dans la plupart des villes de France, et plus particulièrement dans les DOM-TOM. Alors que l'on déplore l'amalgame fréquent entre *homosexualité* et sida, les associations de lutte contre le sida restent dans beaucoup d'endroits la meilleure protection contre un

environnement social très *homophobe*, et le meilleur moyen de rencontrer des personnes respectueuses et non jugeantes. Par exemple en Alsace, une répondante *lesbienne* voit ces associations comme un paravent indispensable : « par peur ou par honte, je pense que la meilleure ressource reste AIDES ». De même, à Saint-Pierre-et-Miquelon : « Ici, pas grand chose, quelques personnes ressources ??? Je suis bénévole dans une association et anime des séances de prévention sexualité, IST, VIH.... J'essaye lors de mes rencontres avec les jeunes d'en parler le plus naturellement possible, voir de provoquer un peu pour qu'ils comprennent qu'ils peuvent me faire confiance et qu'on peut se revoir s'ils le souhaitent », ou en Guadeloupe : « Les différentes prévention, interventions radio et télé qui sont mises en place par des professionnels de santé comme l'association Entraide Gwadeloup, et la mise en place d'un groupe de parole ayant pour objectif de créer une association ». Seule la Nouvelle-Calédonie paraît disposer de plusieurs ressources associatives complémentaires : « Il existe une association d'homosexuels, mais le soutien ne semble pas efficace. Il existe une association mieux structurée de prostitué(e)s trans. Nous nous sommes concentrés sur l'éducation sexuelle et la tolérance, en assurant une émission radio hebdomadaire sur la sexualité (sous forme de questions/réponses), des interventions en lycée, la mise à disposition de sites internet et de documentation ».

On voit également apparaître dans ces deux derniers exemples que ce qui fait le cœur de l'énergie associative est *l'auto-support*, en tant que mise en commun d'une parole et d'une souffrance, qui peut alors se transformer en colère commune et constructive pour d'abord se soutenir mutuellement puis aller vers les autres, tout en tentant de générer un changement social. Mais pour pouvoir démarrer, il est souvent nécessaire de s'appuyer sur un ou des leaders communautaires. Ainsi la personne *transsexuelle MTF* se considère comme « icône » de la communauté *transgenre*, et met à profit cette reconnaissance de ses pairs au sein d'une association *trans*. Cette utilisation d'un modèle positif de référence puise ses racines dans la *visibilité*, et dans la transmission inter-générationnelle : cela commence auprès de ses proches et dans son travail (« Nous pouvons aussi constater que l'homophobie est souvent liée à notre propre acceptation de notre "homosexualité" de notre "homo-affectivité". En ce sens le coming-out au niveau de la famille et du travail peu résoudre bien des problèmes,... »), pour en faire un instrument militant de la vie quotidienne (« Moi-même : Continuer chaque jour son coming-out auprès des personnes que l'on rencontre... »), et un discret principe pédagogique en milieu scolaire (« Je prône la tolérance et le respect dans mes cours ; je n'hésite pas à traiter de l'homosexualité - et à la banaliser - dans mes cours ; j'arbore régulièrement le rainbow flag au col de ma chemise, en cours »).

Car l'un des aspects qui est le plus soulevé en terme de ressources vis-à-vis des jeunes, rencontrant autant d'obstacles que d'idées nouvelles, ce sont précisément les expériences en milieu scolaire. Peu se réjouissent, tellement il reste à faire, mais chaque enseignant y va de son enthousiasme et de sa ... *résilience* ! Dans certains cas, une association ou un collectif d'association parvient à y faire quelques incursions. D'autres imaginent la création d'outils associant profs et élèves, ou mentionnent utiliser des outils existants comme la mallette pédagogique de Couleurs Gaies. Mais pour la plupart, le parcours est semé de tellement d'embûches que la route paraît encore fort longue : « Je fais peu de chose. Je suis prof et très exposée à l'homophobie de mes élèves et de mes collègues. Je lutte pour que dans mes cours aucune insulte ne soit prononcée et j'explique le caractère profondément inhumain de celles-ci. Il y a à faire avec les collègues et l'infirmière scolaire ! Il n'y a pas de ressources dispos au collège ! ». Écoutons cet autre enseignant *gay* de la région Centre qui pose efficacement le problème en terme de difficultés, et néanmoins de propositions concrètes : « Je sais qu'il existe des brochures, mallettes pédagogiques... Certaines associations font aussi des interventions dans certains établissements (mais je crois plutôt en lycée). Ce que je fais moi même : je suis professeur de S.V.T, par conséquent je traite de sexualité, en particulier en quatrième et troisième. Mais il me semble très difficile de consacrer du temps à l'homosexualité dans mes cours, pour plusieurs raisons : étant moi-même plus ou moins ouvertement homosexuel, les élèves, parents, collègues, supérieurs... pourraient m'accuser de

prosélytisme / "lobbying gay" (!) ; les programmes ne font aucune allusion à l'homosexualité, on pourrait donc m'accuser de sortir des directives ; la nécessité de lutter contre ces formes de discrimination n'est pas (assez) reconnue dans l'Education Nationale, et il faudrait une position commune de l'équipe pédagogique pour être efficace. Cependant, je fais quand même quelque chose : je parle d'homosexualité en quatrième lorsque je traite de la puberté (" attirance pour l'autre sexe, ou pour le même sexe ") et en troisième lorsque je traite du SIDA (prévention, mise en garde contre l'amalgame SIDA/maladie des gays...). A chaque fois, je fais un petit aparté sur l'homosexualité (en insistant sur les problèmes que rencontrent les jeunes homosexuels). Cela ne dure qu'une minute ou deux mais à ma connaissance, les autres professeurs de S.V.T ne parlent pas du tout de ça. J'essaie aussi d'intervenir tant bien que mal lorsque j'entends des insultes à connotation homophobes ». D'autres répondant-e-s insistent enfin sur l'importance de « légitimer un discours sur les différences » et sur la nécessité de banaliser, notamment grâce aux médias, aux films,...

Le dernier point qui nous reste à développer est celui de la défense des victimes. Les groupes de parole et l'attention spécifique portée à la souffrance des personnes concernées est à nouveau mis en évidence, et expérimenté dans plusieurs lieux. Par ailleurs la ligne téléphonique SOS Homophobie est visiblement connue et utilisée (la ligne Azur paraît l'être un peu moins). Mais cela ne suffit pas : « il existe aussi un numéro de téléphone pour dénoncer les actes homophobes et pour proposer une aide aux victimes de ces actes, cependant tout le monde n'est pas au courant de ce service et sans loi qui protège les homosexuels de l'homophobie, les auteurs de ces méfaits ne sont jamais punis ou ne peuvent être poursuivis par la loi ». Et pour terminer, méditons sur ces propos d'un jeune ingénieur francilien *hétérosexuel*, qui nous rappelle à quel point la *gayphobie* est encore et toujours un pilier dans la construction identitaire masculine, celle qui étaye l'homme *normal* : « Il y a une loi, je crois. Je ne sais pas comment elle est appliquée. Pour ma part je ne suis pas homophobe et je ne m'en cache pas, et c'est déjà un début ».

Question 8 : Ressources manquantes

Que faudrait-il à votre avis mettre en place prioritairement pour mieux prendre en compte cette problématique ?

Cinquante personnes ont également répondu à cette question (88%). Quelques idées fortes se dégagent, le reste fourmille d'innovations. Tout d'abord, les acteurs sont unanimes : il faut une loi, à condition qu'elle soit claire (« une loi claire contre l'homophobie, reconnaissant enfin, par exemple, la nécessité d'en parler dans les établissements scolaires ») et qu'elle utilise la sanction. Ensuite, un besoin manifeste de formation se fait jour, mais aussi de sensibilisation un peu tout azimut. La formation doit concerner en priorité tous les professionnels de l'Education Nationale, et pas seulement les enseignants : plusieurs personnes suggèrent donc de l'intégrer à la formation initiale (dont les IUFM) et à la formation continue. Ensuite, tous les professionnels en contact avec des jeunes et la santé doivent être également formés : « A mon avis il y a avant tout un manque énorme de formation et de sensibilisation des personnels en contact avec les jeunes, dans le milieu scolaire ou de santé. Lors des contacts avec le rectorat ou dans le milieu scolaire, nous sommes confrontés à des positions homophobes fortes de plusieurs personnes, ce qui fait aussi traîner les différentes actions. J'ai aussi l'exemple d'un ami qui après une tentative de suicide parce que ses parents ne comprenaient pas son homosexualité s'est retrouvé avec des personnels soignants tout aussi homophobes ». Une personne suggère également que la priorité soit donnée à une formation de formateurs : « Former les formateurs ! Beaucoup pensent encore aujourd'hui que les homosexuels sont hors norme et qu'il faut donc ne pas en parler !! ». Une autre insiste sur la nécessité de former les policiers, notamment pour « mieux écouter les victimes qui viennent porter plainte ».

C'est encore une fois au sein de l'Education Nationale que se concentre la majeure partie des préoccupations : « Il faut travailler en lien avec les structures et les personnels accueillant des jeunes, et en priorité avec l'éducation nationale. Il faut informer et peut être former ces gens, leur donner des repères, des services auxquels s'adresser en cas de difficultés. L'information facilitera la connaissance de l'homosexualité, fera tomber des clichés et peut être des tabous. On doit aussi spécifier à ces professionnels, qu'ils doivent intervenir s'ils sont face à des propos ou des actes homophobes. Les mots peuvent laisser des séquelles insoupçonnées, ils doivent donc être sanctionnés ». Mais il ne faut pas attendre le collège, et redoubler d'efforts sur l'ensemble du processus scolaire : « D'après moi, il serait nécessaire de parler d'homosexualité aux jeunes, et même aux très jeunes (primaires, maternels) pour dédramatiser et lever le tabou (sans parler bien sûr de sexualité aux plus jeunes, mais en travaillant sur l'acceptation de l'autre et des différences). La lutte contre ces formes de discrimination dans l'Education Nationale devrait suivre trois axes complémentaires : les notions d'homosexualité et d'homophobie devraient être introduites dans les programmes (S.V.T, Histoire, Education Civique...) ; les professeurs, infirmières, Conseillers d'Orientation Psychologues, Conseillers d'Education, chefs d'établissements... devraient être sensibilisés à ces problèmes et formés pour lutter contre les discriminations. Mais en réalité, la plupart d'entre eux, au mieux, ne voient pas l'intérêt de parler de cela à des jeunes (y compris les infirmières, à qui les élèves se confient plus facilement !). Pour parler de mon expérience personnelle : à l'IUFM, il y a 4 ans, on nous a appris que l'homosexualité est une pathologie !!! Je ne sais pas si cela a évolué. Enfin les élèves devraient être sensibilisés par les enseignants, les infirmières... et/ou des intervenants extérieurs ». Et c'est bien dans ce milieu éducatif s'il en est que la question de la sanction doit pendre tout son sens : « Dès que des remarques se font entendre, il faut tuer le germe homophobe dans l'oeuf et organiser des discussions sur ce qu'est l'homophobie en adaptant le discours au public. Et ensuite il faudrait au moins à fréquence régulière des interventions sur toutes les formes de discriminations, y compris l'homophobie, en fait revoir toute la pédagogie à l'école ! Y a du boulot !! ». Une autre personne demande à ce qu'il y ait une présence de « psy » à l'école. Quant à la sensibilisation, elle doit concerner tout le monde et dès le plus jeune âge, mais sans oublier les plus vulnérables. Une personne propose également de faciliter l'accès aux outils existants (brochures, malles, numéros verts,...).

Cette volonté de sensibilisation large est relayée par le souhait d'influer sur les médias : « Un travail global à l'échelle nationale d'information sur les questions de genre et de sexualité, surtout pour les publics jeunes et en apprentissage de leurs repères sociaux et culturels : écoles, collèges et lycées doivent être des lieux privilégiés d'information et de dialogue sur ces questions sensibles. La télévision et les médias en général devraient pouvoir relayer une information de qualité sans alimenter les stéréotypes et en banalisant l'acceptation des différences ». Dans la même idée, d'autres répondants déplorent le traitement médiatique actuel de *l'homosexualité* : « Plus de rencontres entre homos et hétéros (en dehors du traditionnel journal de 20 heures du mois de juin où l'on voit des drags sur des chars...) », ou bien « Des campagnes de communication pourraient être menées, afin de faire prendre conscience à la population de l'homophobie, souvent involontaire et sans véritable fondement, mais toutefois bien réelle et extrêmement destructrice, qui règne encore dans notre société. La désinformation menée par certains médias doit s'arrêter : Non les homos (hommes) ne sont pas tous des folles qui passent toutes leurs nuits en boîtes et couchent avec un mec différent chaque soir... ». Toujours dans le même sens, une plus grande mixité sociale *homo-bi-trans-hétéro* doit être privilégiée et soutenue : « Je crois qu'il faudrait développer encore, et à destination de tous les publics, des occasions de se rencontrer et d'échanger. Les théâtres-forum, les ciné-débats, les repas de quartier, événements culturels permettent de traiter des sujets importants qui concernent tout le monde, et enfin chacun peut entendre et découvrir l'autre ». Il faut également sensibiliser les politiques, et permettre de pérenniser financièrement les associations communautaires. Du côté de la souffrance psychique, des groupes de parole doivent être encouragés, mais à partir de « lieux d'accueils dans lesquels les jeunes pourraient s'exprimer sans que ces lieux soient identifiés comme tels », mais aussi « dans les lycées,

devraient être créés des lieux d'écoute et de paroles sur le masculin, le féminin, les relations hommes/femmes et l'homosexualité avec des personnels volontaires ». D'autres personnes expriment la nécessité de renforcer et d'ouvrir le partenariat, de stimuler l'émergence de réseaux, car « comment faire prendre conscience sinon en dénonçant d'une part et en montrant qu'on soutient d'autre part ? ». Du côté des DOM-TOM, ils insistent sur l'importance de partenaires relais locaux, avec par exemple la création de CRIPS, et d'un numéro vert, ainsi que le soutien à la création d'une association de défense des droits des *homos*, et une formation de personne relais dans la communauté. Une personne demande enfin la reconnaissance du mariage homosexuel.

Question 9 : Ressources pour les jeunes

De quoi ces jeunes concernés et que vous côtoyez ont-ils prioritairement besoin, notamment pour les protéger et pour améliorer leur estime d'elles-eux-mêmes ?

Quarante-trois personnes ont répondu à cette question (75%). Même si moins de répondant-e-s se sont mobilisés autour de cet item (peut-être encore une fois car l'essentiel avait déjà été dit et par peur de la redite), les réponses fournies sont un véritable listing des besoins des jeunes concernés, chacun-e mettant l'accent sur un point particulier qui doit mobiliser notre attention collective :

- **Un besoin d'écoute** ! C'est sur ce point encore une fois que toutes les personnes insistent en priorité : « De quelqu'un qui les écoute en les respectant. Je suis depuis 5 ans responsable de l'accueil et de l'écoute, j'ai moi-même de nombreux entretiens chaque mois, et je suis toujours très surpris de voir que quelques mots échangés, tout simples, un regard amical, l'acceptation de l'autre peuvent changer une vie. Tous ces jeunes que nous avons reçus en témoignent : ce petit moment initial a été un révélateur pour eux, car ils découvraient qu'ils pouvaient dire " ça " à quelqu'un sans se faire jeter, sous un regard amical... ». Mais aussi d'une possibilité d'écoute anonyme et gratuite à tout moment du jour ou de la nuit, quand le bateau chavire, donc un numéro vert.
- **Un besoin de confiance**, et également de pouvoir vérifier que la confiance énoncée n'est pas qu'un mot, mais une réalité que l'on peut mettre à l'épreuve : « C'est toujours délicat d'en parler... il faut donc créer des occasions et trouver des interlocuteurs dignes de confiance ».
- **Un besoin de reconnaissance**, car *l'homosexualité* n'est qu'une partie de leur personnalité et être reconnu positivement pour que ce l'on montre de soi s'oppose diamétralement à la stigmatisation sociale, condition nécessaire pour pouvoir oser s'affirmer : « Les jeunes ont besoin de reconnaissance pour sortir de la clandestinité ».
- **Un besoin d'expérimenter sa sexualité**, car si les filles vivent souvent en cachette leurs premiers flirts, les garçons en ont rarement la possibilité et expérimentent fréquemment d'un seul coup la première rencontre amoureuse en même temps que leur première pénétration : « Il semble également que l'absence d'une période de flirts à l'adolescence, parce que l'homosexualité est encore cachée dans les écoles, nuise au bon développement des individus ».
- **Un besoin que l'on rompe le silence à leur place**, car si les tabous persistent encore, c'est aussi que les agressions permanentes dont elles-ils sont souvent témoins et parfois victimes, ne sont que trop rarement repris par la communauté adulte : « D'après moi, les jeunes concernés souffrent parfois d'une homophobie directe à leur rencontre ou à l'encontre d'autres personnes, de la part d'autres jeunes. Ils souffrent aussi, et de manière aussi importante du silence des adultes : silence à l'encontre des insultes homophobes, silence sur les sujets liés à l'homosexualité. Ils ont l'impression d'être niés par la société ».

- **Un besoin de modèles adultes positifs**, car comment se construire quand les seuls images positives de *l'homo-bi-trans/sexualité* sont lointaines (médias) ou inaccessibles (personnalités) : « L'absence de modèles positifs de l'homosexualité semble un problème récurrent, mais qui pourrait être progressivement résolu avec l'actuelle tendance des médias » et « De modèles, de personnes concernées visibles, d'enseignants motivés pour aborder cette question à l'intérieur des établissements scolaires. La visibilité dédramatise et déculpabilise. D'informations (associations, numéros de tél, mails) et de références pour pouvoir oser en parler. Des parents qui les aimeraient tels qu'ils sont et sans réserve ».
- **Un besoin d'être rassurés par rapport à l'avenir**, car voir au quotidien des adultes *homo-bi-trans* qui vivent épanouis et heureux, sans nier les difficultés de la vie, est différent d'une seule intervention annuelle : « De modèles adultes, à la fois des homos et des hétéros qui disent et montrent qu'une vie normale, constructive,... est possible – probable ! »
- **Un besoin de rencontrer d'autres jeunes comme elles-eux**, car des modèles adultes ne suffiront pas si elle-il continue à croire qu'elle-il est seule au monde de son âge : « ils ont besoin d'être écoutés, de partager et de se rencontrer entre jeunes homosexuels, afin de ne pas s'isoler ».
- **Un besoin d'être considérés comme des citoyens à part entière**, car la citoyenneté doit célébrer la *diversité* humaine là où les *normes* en font leur ennemi : « Faire jouer la solidarité et montrer l'intérêt pour chacun de prendre ses responsabilités (citoyenneté) et de profiter de la richesse de la différence ».
- **Un besoin d'être protégés par la loi**, car c'est la mission première du droit, et qu'il n'y a pas de protection véritable sans menace de sanction contre les abuseur-se-s : « un texte de loi qui punisse fermement les actes et violences homophobes, lesbophobes et transphobes ».
- **Un besoin de s'identifier à leur groupe de pairs**, car cela répond à la fois aux trois besoins précédents, notamment vis-à-vis de la rencontre avec des « prédateurs sexuels » : « Ils recherchent en particulier à être confrontés à des représentations positives, à vivre des rencontres amicales dans un espace protégé des prédateurs sexuels éventuels. Ils recherchent aussi à nouer des liens avec des jeunes de leurs âges, être membre d'un groupe. Souvent, ils recomposent entre homo-bi-trans ce que les jeunes hétéros vivent au quotidien dans leurs tribus. Ils ont le besoin d'être spontanés et eux-mêmes. La recherche amoureuse se manifeste rarement d'emblée ».
- **Un besoin de respect**, la loi ne suffit pas si elle n'est pas incarnée au quotidien : « De pouvoir s'affirmer dans une relation d'égalité avec les hétéros, cela passe entre autre par le Droit... » et « de respect et de reconnaissance dans le quotidien ».
- **Un besoin d'affirmer sa singularité face à des modèles diversifiés**, car c'est *l'homophobie* qui est caricaturale dans la construction de ses modèles, pas *l'homo-bi-trans/sexualité* : « de rencontrer plein d'autres homos pour que ce jeune puisse trouver assez de modèles différents pour se construire » et « Ils ont besoin d'un discours et de modèles non caricaturaux leur montrant qu'être LGBT n'est pas quelque chose de négatif et que c'est tout aussi normal qu'être hétérosexuel, que cela fait partie des différents types de sexualité pouvant exister sur la planète et tenter d'expliquer avec des intervenants concernés (un gay, une lesbienne, un bi et un trans) ».
- **Un besoin d'être associés aux projets qui les concernent**, la citoyenneté commence dès le début si l'on considère que l'autre n'est pas objet d'étude mais sujet de décision : « Lieux d'écoute, de partage d'expériences et si possible les impliquer dans ces démarches car souvent les choses sont faites dans un bureau loin de la réalité du terrain ».
- **Un besoin de savoir que l'on veille sur eux**, et que les adultes qui les entourent font attention au moindre petit signe qui pourrait signifier que quelque chose ne va pas, sans être pour autant

intrusif ni surprotecteur, tout simplement car on est bienveillant : « Il faut les suivre de très près, tout malaise ne se repère pas au premier abord. Il faut déjà leur rappeler, comme on devrait le faire aux tous petits, que l'on peut aussi bien aimer un homme qu'une femme ».

- **Un besoin de savoir qu'il existe des professionnels pour les aider**, réellement, sans jugement ni tentative de minimiser ni relativiser leur *homo-bi-trans/sexualité* : « de temps et d'une structure pour que quelqu'un puisse les aider à appréhender et construire sereinement sa propre sexualité, de façon individuelle si des dégâts ont déjà été commis (genre un psy mais qui fait bien son boulot !!) » ou bien « De soutien psychologique et juridique en cas de problème notamment dans le monde du travail » ou encore « Certains établissements n'offrent encore pas de possibilité d'aide psychologique à leurs élèves. Quitte à envoyer les jeunes vers des structures indépendantes de leur établissement, il faut qu'ils aient la possibilité de rencontrer une personne à qui se confier ».
- **Un besoin de pouvoir jouir de son corps dans la rencontre avec l'autre**, sans jugement, car la sexualité humaine va bien au-delà de la rencontre génitale, et elle passe par la tendresse vis-à-vis de soi et des autres que je choisis : « Il faut favoriser la confiance en soi et en l'autre. Ça peut passer par le corps, la danse, la relaxation, le maquillage ou par la parole, l'écriture, la peinture ! Par ce qu'on veut, mais donner à chacun les moyens de s'exprimer et de se (re)trouver soi ».
- **Un besoin d'avoir des repères et de comprendre, en étant acceptés inconditionnellement** face à ce qui leur arrive et ce qui se passe autour d'eux, car si la société « idéale » n'est probablement pas pour demain, on sait d'ors et déjà que donner du sens à la souffrance et être accepté profondément dans son être par une personne au moins, sont les deux plus importants moteurs de *résilience* (cf Boris Cyrulnik) : « Ils ont besoin de lieux où se retrouver, où ils peuvent être pleinement eux-mêmes, sans avoir peur du regard de l'autre. Ils ont besoin d'information également et de personnes aptes à les accueillir, à les entendre. Ils ont besoin de savoir qu'ils ne sont pas seulement homos, qu'on ne peut pas les réduire à leur orientation affective et sexuelle, qu'être homo n'est ni une tare, ni une maladie, ni une honte, que le sida n'est pas le destin obligé d'un homo, et qu'ils ne sont pas seuls. Ils ont besoin qu'on leur dise, qu'ils peuvent réussir leur vie, aimer et être aimés, et qu'il y aura des gens homos ou non qui les aimeront tels qu'ils sont, pour ce qu'ils sont, et qu'ils rencontreront des gens à leur image ».

Certes la liste paraît longue et donc cela paraît idyllique de penser les satisfaire tous, car quel environnement actuel permet à chaque jeune de s'épanouir de la sorte ? Mais ce n'est pas parce qu'on en est loin qu'il ne faut pas se mettre en route, d'autant que chaque acteur de terrain nous a montré qu'à son échelle, il ou elle se « coltine » à un ou deux objectifs... et y parvient ! C'est donc ensemble que nous parviendrons à construire un « environnement *résilient* » qui, tout en profitant aux plus vulnérabilisé-e-s d'entre nous, profitera à l'évidence au plus grand nombre !

Question 10 : Ressources pour les adultes

De quoi auriez-vous besoin vous-même afin de mieux les accompagner et de mieux lutter contre les formes d'ostracisme dont elles-ils sont victimes ? Et vis-à-vis des agresseurs (jeunes ou pas) ?

Trente-neuf personnes ont répondu à cette question (68%). C'est sur cet item que nous avons le moins de réponses, ce qui ne signifie par autant que les besoins soient moindres, mais peut-être que, outre le fait que là aussi elles-ils pensent qu'il y a redite, il est souvent beaucoup plus facile d'identifier ce dont les autres ont besoin que soi-même ! On retrouve néanmoins dans cette partie à la fois les besoins pragmatiques et concrets fortement exprimés dans les réponses à la question 8, mais aussi plus en

filigrane et en écho très clair, le même type de besoins que ceux exprimés vis-à-vis des jeunes, cette fois-ci concernant soi-même.

Sur ces deux volets intriqués l'un dans l'autre, nous identifions des besoins de soutien de la part de leur pairs, de reconnaissance par les autres acteurs et les décideurs, de clarté et de cohérence dans les mesures institutionnelles et les politiques publiques, mais aussi de la clarté et de la diversité dans les relais d'information publique, de regard extérieur et de supervision pour mieux donner du sens et remettre en question sa pratique (à condition de former les « psy »), de relais spécifiques pour les cas les plus graves, d'avoir la possibilité d'innover au travers d'expérimentations et de temps de rencontres ouvertes, de découvrir de nouvelles façon de faire et d'apprendre en communiquant avec d'autres ailleurs, d'être soi-même rassuré notamment par le biais de formations et protégé lorsqu'on est soi-même concerné, de disposer d'un pouvoir de décision qui ne les mettent pas en porte-à-faux (notamment au sein de réseaux) et de légitimité dans leurs interventions, et justement de pouvoir vivre ouvertement leur singularité sur ce plan sans être ni discriminés eux-mêmes ni « l'homo qui s'occupe des homos », autrement dit d'être *acceptés* en profondeur et valorisés y compris par leur propre institution.

Nous détaillerons cette liste condensée au travers de quelques exemples significatifs qui exposent mieux que nous ne le ferons, et surtout de manière plus pragmatique, les besoins réels de ces acteurs :

- **Clarté et cohérence dans les politiques publiques** : « D'une plus grande reconnaissance sociale du couple homosexuel (mêmes droits pour tous) donc d'une acceptation équivalente de modes de vie différents ».
- **Clarté et diversité dans l'information accessible** : « Il faut faciliter l'information et travailler étroitement avec les médias, sortir des clichés, qui sont intériorisés et nous nuisent, du style : un homo a une vie sexuelle débridée et si possible ne se protège pas, il passe son temps sur les lieux de drague et dans les saunas, un homo ne peut pas avoir de stabilité affective et sexuelle... Un homo est soit une folle tordue, soit un mec bodybuildé, soit un mec cuir adepte du SM. Sorti de ces cases point de salut ! Il faut dire aux gens et aux homos que l'homosexualité a de multiples visages » ou bien « Utiliser les médias pour la diffusion de messages de tolérance » mais encore « Pour moi le principal problème, à combattre rapidement, est l'homophobie larvée de notre société. Il s'agit juste d'une prise de conscience générale de l'existence de l'homosexualité, dans la plupart des familles, dans tous les milieux, etc. de notre société. Que chacun prenne conscience qu'il côtoie des homos tous les jours, sans le savoir forcément (et sans s'en douter même, parce que les stéréotypes ne correspondent pas à la réalité.) et que les petites réflexions habituelles sur les gouines et les pédés sont très destructrices. En fait, beaucoup de personnes n'imaginent même pas que cela existe dans leur entourage, ce qui explique leur comportement (en partie). Mais lorsque l'on révèle son homosexualité à quelqu'un, la réaction est positive dans la plupart des cas, ce qui prouve bien que l'image de l'homosexualité provient d'un tabou, et non d'un réel rejet de celle-ci ».
- **Protection par la loi** : « Pour lutter contre les discriminations, nécessité d'une loi pénalisant l'homophobie et d'une journée contre l'homophobie (à l'image du Canada) » et « D'une loi !!! qui permette de rencontrer ceux qui en ont besoin et qu'on ne voit pas!!! » et encore « Tout propos, tout acte homophobe doit être sanctionné (en fonction de son degré de gravité bien sûr !) » et enfin « Reste le problème de l'homophobie qui s'exprime sous forme violente, avec un réel rejet ».
- **Cohérence dans l'application de la loi** : « Une réelle prise en compte des plaintes déposées, qui sont souvent étouffées sans que les agresseurs soient inquiétés » et « Vis-à-vis des agresseurs : des peines de prison ferme, inscription sur le casier judiciaire, travaux d'utilité publique, amendes » et encore « Un cadre légal, et surtout des policiers non homophobes... » et aussi « Vis-à-vis des agresseurs, FAIRE DES LOIS et affiner celles déjà existantes (ceci au

même titre que tout ce qui a été fait en matière de racisme). Revoir le barème des peines. Il faut que les actes d'homophobie soient beaucoup plus sanctionnés ».

- **Légitimité dans l'action** : « La loi, au moins, doit être mieux connue et appliquée. Sanctionner les coupables et médiatiser les peines pour que la loi soit connue – si ce n'est reconnue par tous » et « aussi d'informations car elle circule très mal (remontée d'actes homophobiques uniquement quand il y a des politiques qui sont en jeu !!) » et encore « Se porter partie civile contre les agressions » et aussi « Se sentir également soutenu par les commissariats... Vis-à-vis des agresseurs, sanction systématique, et pour les plus durs, discussions obligatoires avec un psy, pour leur faire prendre conscience de leurs actes... » mais aussi « Une hache ! Sinon un accompagnement complet de la part des autorités administratives, afin de palier au refus des chefs d'établissements ».
- **Soutien institutionnel et des pairs** : « J'aurai besoin : que les notions d'homosexualité et d'homophobie soient introduites dans les programmes pour pouvoir en parler en classe ; qu'il existe un véritable consensus sur ces sujets chez mes collègues » et « de modèle de cours et d'intervention ? de brochures adaptées de vulgarisation ? de lignes d'écoute anonymes efficaces ».
- **Apprendre, être rassurés et formés** : « Formation spécifique : mieux connaître les formes de mal-être nées de l'homophobie subie par le jeune et comment aider » et « Déjà être bien formé pour être capable d'aider correctement ces jeunes (peut-être avec l'aide de médecins, de psys, d'assistantes sociales, de Juristes...), également avec des gens ayant une bonne pratique de l'écoute professionnelle » et encore « De formation, d'outils ludiques, sous forme de jeu pour dédramatiser » et toujours « Une formation accueil-écoute permettant de faire face à toutes les éventualités ».
- **Pouvoir innover** : « Nous réfléchissons actuellement à la manière d'intervenir sur un site où il y a des besoins en matière de prévention » et « De moyens pour intervenir directement auprès des jeunes et ouvrir le dialogue. Besoin aussi de circulaires de l'EN qui ne passe pas directement de l'enveloppe aux étagères des archives. La loi contre l'homophobie promise n'aura aucune utilité si des mesures éducatives ne sont pas autorisées et financées »..
- **Etre reconnus et soutenus par le pouvoir décisionnel** : « Besoin de finances pour les projets (structure d'accueil) » et « J'aurai besoin de temps, mais surtout de directives du ministère de la santé ou autre qui impose des réunions d'info ayant pour but de réduire ces discriminations, de telles directives permettraient pour une fois que ce ne soit pas l'homo de la structure qui parle d'homophobie, le noir de racisme, la femme de féminisme etc... » et encore « De moyens financiers pour pouvoir se procurer et diffuser le bon matériel déjà existant (peut-être sous forme de prêt) » mais surtout « Nous manquons de presque tout : locaux adaptés à des entretiens individuels et confidentiels ; un peu d'argent pour simplement offrir un verre de jus de fruit ou un café ; pour former des accueillants ou mettre en place des supervisions avec un psy... Le budget de l'assoce est de 1500 € / an, ce qui nous permet de payer le téléphone et quelques brochures, de disposer du minimum vital mais pas plus. Aucune structure (mairie, conseil général, région, DDASS,...) ne nous aide pour les frais de fonctionnement – mais nous insistons ;-). NOUS AVONS BESOIN DE SOUTIEN POUR POUVOIR A NOTRE TOUR SOUTENIR !!! ».
- **Relais spécifiques pour les cas les plus graves** : « Créer davantage de lieux d'écoute » mais surtout « Nous manquons aussi de possibilités de refuge pour les jeunes qui sont en danger (frappés par leurs parents) : où les envoyer lorsque le risque d'une plainte des parents contre nous est assez élevé ? de même, accueillir des mineurs est difficile pour les mêmes raisons » et enfin « Il faut savoir que beaucoup d'actes homophobes sont commis par des homos eux-mêmes, qui ne s'acceptent pas ».

- **Ne pas faire d'amalgame et ne pas être en porte-à-faux soi-même** : « D'intervenants extérieurs, qui ne soient pas profs ; en effet, souvent se positionner dans ces débats, c'est aussi revendiquer ou afficher sa propre homosexualité. Je veux dire qu'on m'a abordé, au lycée, récemment, pour un projet sur « L'homosexualité au lycée et le Sida » (de la part d'aides éducateurs bien intentionnés). Finalement le projet n'a pas abouti ; mais je leur avais précisé : 1) qu'il fallait dissocier « homo » et « sida », quitte à faire deux réunions différentes... 2) que je voulais bien intervenir, mais je ne voyais pas à quel titre ? Prof ? Gay moi-même ? Risque de confusion chez les ados. 3) quel discours tenir ? Quel projet derrière ? »
- **Ouverture et travail en réseau** : « Le besoin serait de ne pas être seule. Parce que pour accueillir la détresse de certains jeunes, les accompagner, il est bénéfique d'être en équipe. Pour que les adultes soient fiables, contenant pour les jeunes, il faut qu'eux-mêmes s'appuient les uns sur les autres. Et je trouve que souvent chaque petit système (association, école, aide sociale, police...) fonctionne dans son coin, traite le problème par un bout, et renvoie le jeune qui doit faire seul ses démarches pour trouver écoute ou aide. Il faudrait plus de travail ensemble, et que chacun admette qu'il a besoin des autres pour être efficace » et « Organisation de tables rondes, ou intervention de membres d'associations, présence d'une association gay dans leur entreprise (je sais, je rêve !) » et encore « D'un réseau plus étendu pour mener à bien les démarches d'aides sociales et juridiques quand nécessaire. D'une plus grande ouverture des Lycées, voire des collèges. Nous répondons aux demandes d'interventions. Il est quasi impossible de les initier ».
- **Pouvoir affirmer sa singularité en étant accepté** : « C'est aussi à chacun de prendre en main son problème. Pour moi, je suis adhérent à trois associations, dont le collectif de lutte contre l'homophobie de Montpellier » et « D'une évolution des mentalités pour ne pas me mettre moi-même en danger et de beaucoup de courage car le terrain est miné ! » et encore « Sans doute rien d'institutionnel, mais plutôt le regard des proches, des gens. Aussi des réseaux de discussion (Ex. David et Jonathan) ».
- **Regard extérieur et supervision**, ce qui sous-entend que les professionnels du champ « psy » ont été formés et sont donc capable d'analyser les mécanismes subtils à l'œuvre sur le thème de l'homophobie : « Nous avons besoin nous aussi d'un point écoute adulte afin de pouvoir être étayés dans les situations difficiles à gérer » et « Sensibiliser davantage les médecins, les psychiatres, les psychologues (surtout pour les adolescents) ».

Question 11 : Commentaires et suggestions

Seules neuf personnes ont fait des remarques complémentaires (16%). Pour deux personnes le questionnaire n'est pas adapté en terme de forme : pour l'une car il aurait mieux valu un QCM, pour l'autre car il ne s'agit pas d'une enquête de terrain mais de questions qui incitent à des généralités. Deux autres personnes s'en prennent plutôt au fond : pour la première, un homme d'origine *transsexuelle FTM* et avec lequel nous avons déjà échangé sur le thème de *l'homophobie* et de la *transphobie*, c'est donc la cause initiale de blocage qui explique son refus de remplir le questionnaire et de le relayer. Pour obtenir un état des lieux du même type concernant la population *trans*, il pourrait donc être imaginé d'adopter la même démarche en remplaçant le terme *d'homophobie* par *transphobie* et en adaptant les questions (on pourrait peut-être faire le même constat en ce qui concerne les *bisexual-le-s*, mais également les *lesbiennes* qui sont moins représentées que les *gays* dans ce panel de réponses). Quant à l'autre personne, sur laquelle nous ne savons que peu de choses puisqu'elle est investi dans une association qui accueille des parents et des enfants, elle a une interrogation tout à fait logique quant à son positionnement (« Petite question : mes orientations sexuelles personnelles sont-elles si importantes qu'elles doivent être signifiées dans un questionnaire ? »), puisqu'à la question 3 il ou elle répondait : « S'ils sont parfois (ou souvent...) l'objet d'opprobre ce n'est pas du à leur choix

d'objet sexuel et/ou amoureux ». En l'absence de prise de conscience de *l'homophobie*, une interrogation n'a effectivement aucun sens, car cela valide une des propositions majeures que nous avons identifiée à la question précédente : la nécessité de sensibiliser l'opinion publique afin de déclencher une prise de conscience, à savoir que *l'homophobie* existe et a des conséquences dramatiques sur les jeunes particulièrement, qui peut aller jusqu'à la mise en danger de soi et des autres, la violence et la mort.

Les quatre autres personnes encouragent cette recherche et souhaitent en avoir un retour qui puisse leur permettre d'améliorer encore ce qu'ils font déjà, voire de s'associer à un travail ultérieur. Une personne toutefois (un enseignant-chercheur *hétérosexuel*) déclare être gêné par les manifestations trop ostensibles de fierté et ne pas comprendre qu'il existe des rubriques spécifiques pour la communauté *homosexuelle* dans certains guides de voyage. Nous pouvons mettre cela en rapport avec le fait que, tout en étant conscient de la souffrance des personnes *homosexuelles*, il n'utilise pas le terme *d'homophobie* et situe le problème plutôt du côté de *l'homosexualité* : « L'homosexualité est une problématique actuelle importante parmi de nombreuses autres (au même titre que d'autres thématiques importantes telles que les handicaps - les drogues - le tabac - l'alcool - le civisme dans notre société - les inégalités nord sud - le respect de l'environnement -...). On reconnaît ici le processus accompagnant *l'homophobie de détournement*, qui reconnaît l'existence des personnes *homosexuelles* mais leur dénie le droit de s'auto-désigner en dehors de la place qui leur est assignée par la société et la *norme* dominante. Du coup, ce n'est pas le regard normatif qui est jugé, mais les personnes elles-mêmes qui « attisent les sources d'incompréhension et de rejet ». Une autre personne indique souhaiter une enquête chiffrée sur l'ensemble de la France quant aux conséquences de *l'homophobie* (notamment sur les jeunes) et espère que cet état des lieux contribuera à convaincre les pouvoirs publics qu'une telle étude est prioritaire. Une autre personne, tout en demandant à avoir un retour afin d'améliorer les attitudes et les pratiques, interroge le chercheur sur sa motivation et ce qu'il espère faire de ses résultats. Il va de soi que nous répondrons aux deux questions, et c'est sur cet aspect que nous concluons quant à cet item : le choix d'une recherche-action en tant que démarche méthodologique s'inspire d'une démarche éthique qui situe le retour aux acteurs comme essentiel en terme d'instauration d'une relation de confiance, et non d'un statut d'expert qui prend sans jamais rien donner ; d'autre part, notre positionnement en tant que chercheur ouvertement *homosexuel* contribue à rendre lisible un aspect souvent caché dans les motivations des chercheurs, à savoir la dimension personnelle qui sous-tend une partie de leur motivation. Cela aussi contribue à instaurer une relation de confiance, et à autoriser l'autre à interroger à tout moment tel aspect projectif dans nos interprétations du réel. Un chercheur, comme tout professionnel qui œuvre dans le champ de l'humain, se doit d'être un bon « technicien-militant » ; à défaut, il risque de ne plus interroger lui-même la part nécessairement personnelle qui le lie à son objet d'étude, tout en devenant parfois opaque quant à ses analyses et ses conclusions.

Lexique des termes connexes à la notion d'homophobie

Acceptation : A l'inverse de tolérer, accepter c'est faire sien dans un rapport d'égalité (Petit Robert : « Le fait pour les humains d'être égaux devant la loi, de jouir des mêmes droits ») sans domination masquée, autrement dit dans un rapport d'équité (Petit Robert : « Conception d'une justice naturelle qui n'est pas inspirée par les règles du droit en vigueur »). La visibilité lui permet de s'incarner, et *l'homophobie* active son adversaire déclaré.

Androgynes : cf entre-deux.

Appropriation du stigmat : La personne désignée par le processus homophobe ou ostracisant s'empare délibérément du stigmat ou le renforce, afin de transformer la honte en fierté et tenter de

retourner le phénomène d'humiliation sur l'abuseur ; par exemple un gay va s'auto-désigner de PD et une lesbienne de gouine.

Asexuel-le-s : Personne ne se reconnaissant aucun désir ni attirance ni pratique sexuelle, et qualifiant ses relations d'amour « d'asexuées », donc en quelque sorte d'amitiés, et quelque soit le sexe de l'autre personne.

Auto-support : Issu des groupes d'Auto-Support pour Usagers de Drogue (cf ASUD), ce concept désigne non seulement le soutien mutuel et le jeu de reconnaissances croisées que nouent un groupe de personnes concernées par une même particularité identitaire, mais également une colère commune dirigée contre une forme d'exclusion sociale.

Bearphobie : Après les folles, les bears (de l'anglais « ours »), quoique conformes à une représentation culturelle de la masculinité, sont une autre catégorie ostracisée au niveau intra-communautaire ; ce rejet désigne à la fois l'éviction de la tendresse dans la sexualité et celui des « gros », mais il est également très fortement teinté d'âgisme (discrimination à l'encontre des personnes considérées comme « âgées »).

Biphobie : Rejet des personnes bisexuelles, ou de ce qui leur est apparenté, ainsi que des personnes qui leur sont proches ou qui sont considérées comme telles.

Bisexualité psychique : Les hermaphrodites (biologique), les androgynes (social) et les bisexuel-le-s (si aucune préférence sexuelle n'est affirmée) font figures « d'entre-deux » et nous rappellent la complexité et l'ambivalence de la dimension sexuelle chez l'être humain. Car tout enfant passe tour à tour par des phases d'identification et de désir vis-à-vis des figures parentales des deux sexes, et rejoue cette bipolarité sexuelle à l'adolescence. Il conservera à l'âge adulte cette potentialité bisexuelle, même si l'un des deux pôles, homosexuel ou hétérosexuel, restera la plupart du temps refoulé et donc inconscient.

Bi, Bisexuel-le-s : cf entre-deux.

Butchophobie : « Butch s'abstenir » dans les annonces lesbiennes est le pendant de « folle s'abstenir » pour les gays ; il s'agit d'une forme de lesbophobie, désignant une homophobie intériorisée lorsqu'elle émane d'une personne homosexuelle, comme si celles qui portent de manière visible le stigmate social étaient apparentées aux homophobes qui la désignent. Cette inversion rappelle qu'une femme masculine est en apparence valorisée dans la société, mais à condition qu'elle ne repousse pas les avances des hommes.

Caméléon : cf Pédé-gouine de service.

Coming-out : Terme consacré pour désigner un moment fondamental dans la construction identitaire d'un homo-bi-trans, celui de l'annonce de sa singularité dans une société à forte dominante hétérosexuelle ; ce n'est souvent qu'une étape dans un processus très long (parfois des dizaines d'années le sépare de la prise de conscience intérieure), et pour les adolescents celui vis-à-vis des parents représente (presque) toujours le plus déterminant en terme de trajectoire de vie.

Contamination du stigmate : L'homophobie ou l'ostracisme en question s'applique également à toute personne proche familialement ou affectivement, voire qui par certains traits s'apparente à la personne stigmatisée, ou simplement car elle a pris sa défense (cf Ervin Goffman).

Différence : Être « différent » renvoie à une norme, et donc dans le pire des cas à un rejet, dans le meilleur à une acceptation, mais la plupart du temps à une simple tolérance, par celles et ceux se croyant protégés par cette utopie qu'est « la norme » (voir « diversité »).

Différence dans la différence : Pour ce qui nous concerne, désigne un homo-bi-trans dont une autre caractéristique identitaire l'expose à une forme d'ostracisme (par exemple un handicap, ou être issu de l'immigration, ou encore être trans et homo) ; cette échelle de différences emboîtées rappelle la

référence omniprésente à une norme, qu'elle soit sociétale ou communautaire, ce que n'introduit pas la notion de diversité.

Diversité : A l'inverse de la notion de différence, parler de diversité humaine souligne l'infinie richesse de nos singularités et donc de nos complémentarités, sans sous-entendre que certains ou certaines seraient plus proches d'un centre de gravité faisant figure de référence. On sort alors des stéréotypes binaires et de l'intégrisme identitaire, puisque cela n'a plus de sens de parler des « normaux » et des « différents » en tant que « déviants ».

Domination sexuée : Outre la domination à composante raciste, celle qui prévaut encore de nos jours est la domination masculine dans la plupart des espaces sociaux, et la domination féminine dans la plupart des espaces privés. Ainsi les femmes sont toujours sous représentées dans les systèmes de pouvoir sociaux comme la Politique et les directions d'entreprise, et les hommes marginalisés et déconsidérés dès qu'il s'agit des enfants, comme lors d'une séparation parentale. Le sexisme et l'homophobie y sont donc étroitement articulés. Mais il s'agit en réalité bien plus d'une domination d'un genre sur l'autre, puisqu'elle s'applique autant entre hommes qu'entre femmes.

Entre-deux : Il existe plusieurs façons d'être entre deux eaux, mais dans le champ qui nous intéresse, on peut en distinguer quatre types. Les **hermaphrodites** sont entre deux identités sexuées, l'identité mâle et l'identité femelle, les **transsexuel-les** sont entre deux identités sexuelles, les hommes et les femmes, les **androgynes** sont entre deux identités de genre, le masculin et le féminin, et les **bisexuels** sont entre deux érotismes (ou orientations sexuelles), l'homosexualité et l'hétérosexualité. Ce sont probablement elles et eux qui perturbent le plus l'ordre hétérocentré, car ils triangulent la logique des stéréotypes binaires, et introduisent de ce fait une infinité de possibilités de sexes, de genres et de sexualités. On utilise parfois le terme de **transgenres** pour les désigner.

Follophobie : Forme d'homophobie désignant le rejet des hommes homosexuels affirmant leur féminité, souvent appelés péjorativement « efféminés » (dit-on d'une femme qu'elle est émasculinée ?), expression directe d'une forme d'homophobie intériorisée lorsqu'elle émane d'une personne homosexuelle elle-même.

Gay : Homme ou jeune homme s'identifiant à son homosexualité (au sens de l'ériger en identité sociale).

Gayphobie : Rejet des hommes homosexuels, ou de ce qui leur est apparenté, ainsi que des personnes qui leur sont proches ou qui sont considérées comme telles.

Hermaphrodites : cf entre-deux.

Hétérosexisme : Attitudes et système de pensée qui consiste à présager que toute personne est a priori hétérosexuelle ; c'est ainsi qu'au lieu de dire à une fille « as-tu quelqu'un dans ton cœur ? », on va lui demander si elle a un petit copain (et inversement pour un garçon).

Hétéro : Désigne indifféremment un hétérosexuel ou une hétérosexuelle, un normal ou une normale.

Hétérosexuel-le-s : Se dit d'une personne qui reconnaît en elle des désirs, des attirances, des pratiques sexuelles ou un amour vis-à-vis d'autre-s personne-s d'identité sexuée différente de la sienne, de manière prépondérante par rapport aux aspects homosexuels de sa personnalité (parfois totalement occultés sur le plan conscient), mais sans forcément être revendiqué comme une identité sociale (cf normal-e).

Homo : Désigne indifféremment les homosexuels et les homosexuelles, les lesbiennes et les gays.

Homo-bi-trans : cf LGBT.

Homophobie : Rejet des personnes homosexuelles, ou de ce qui leur est apparenté, ainsi que des personnes qui leur sont proches ou qui sont considérées comme telles.

Homophobie active : C'est la forme émergée de l'iceberg, on le sait la plus petite, c'est-à-dire le rejet affirmé de l'homosexualité et de ce qui lui est associé dans la tête de l'homophobe, autrement dit cela va de l'insulte et la moue dédaigneuse au passage à l'acte violent, au viol et au meurtre. C'est la forme

la plus courante de gayphobie (ce qui peut expliquer le nombre beaucoup plus important de gays qui tentent de se suicider à l'adolescence et au début de la vie adulte) (cf Flora Leroy-Forgeot).

Homophobie passive : Cette forme est considérablement plus importante puisqu'il s'agit de la partie immergée de l'iceberg, et c'est aussi sans qu'on le voit celle qui est le plus sournoisement impliquée dans la dévalorisation de soi : cela consiste à dire ou à faire comme si l'homosexualité n'existait pas, ou que c'est juste une erreur de parcours, tout va bientôt rentrer dans l'ordre. C'est aussi la forme la plus répandue de lesbophobie (cf Flora Leroy-Forgeot).

Homophobie de détournement : Cette forme est la plus tenace, et est représentée par l'eau glaciale qui entoure l'iceberg, où l'homosexualité est en apparence acceptée alors qu'en réalité elle n'est que tolérée dans un ordre hétérosexiste ; par exemple, on va dire que les homosexuels sont des gens charmants, car ils sont sensibles, créatifs... Que dire de ceux qui ne le sont pas alors ? C'est aussi à cette forme ambiguë de tolérance « à condition que » qu'il faut s'attaquer, car tant que l'eau garde cette température, l'iceberg n'a aucune chance de fondre ! La biphobie et la transphobie, formes de rejet minorisées entre toutes, sont soumises le plus souvent à ce processus (cf Flora Leroy-Forgeot) renforcé par une assimilation quasi-systématique de ces personnes à un-e homosexuel-le.

Homophobie intériorisée : Forme de haine de soi-même qui se focalise sur certains aspects de la personnalité associés par la personne à sa propre homosexualité (reconnue ou non) et qui peut être la cause de bien des souffrances et des violences, contre soi ou l'autre. Il s'agit bien entendu d'une forme d'intériorisation d'une homophobie sociale transmise au sujet, souvent depuis sa plus tendre enfance, et largement renforcée par les insultes.

Homosexuel-le-s : Se dit d'une personne qui reconnaît en elle des désirs, des attirances, des pratiques sexuelles ou un amour vis-à-vis d'autre-s personne-s de même identité sexuée, de manière prépondérante par rapport aux aspects hétérosexuels de sa personnalité (parfois totalement occultés sur le plan conscient), mais sans forcément être revendiqué comme une identité sociale (cf alors gay et lesbienne).

Identité sexuée / sexuelle / de genre / orientation sexuelle : On confond souvent d'une part ces trois registres de l'identité : le sexe (donnée biologique), l'identité sexuelle (donnée sociale), et le genre (donnée psycho-affective). Mais dans le psychisme, ces trois dimensions coexistent, et sont parfois en opposition avec ce qui est montré, voire le corps lui-même. L'orientation sexuelle est une quatrième dimension identitaire puisque c'est celle qui me relie à l'autre (de mon sexe ou pas, de mon genre ou pas, de mon orientation sexuelle ou pas). Ainsi, indépendamment de son sexe de naissance et toutes les combinaisons étant possibles, une personne peut être mâle ou femelle, se sentir homme ou femme, masculin ou féminin, homosexuel ou hétérosexuel. Mais en réalité, ni la nature, ni la culture n'aiment les oppositions binaires (voir « bisexualité psychique »).

Intégrisme identitaire : Idéologie qui consiste à voir le monde comme toujours et forcément divisé en deux : les hommes ou (exclusif) les femmes, les hétéros ou (exclusif) les homos, les masculins ou (exclusif) les féminins, etc...

Invisible : On parle aussi de placard, et cela désigne quelqu'un dont l'homo-bi-trans/sexualité n'est pas connue, parfois de personne d'autre qu'elle-même, et renvoie donc au fait de se cacher et de donner le change en s'inventant une autre vie. Mais elle peut concerner aussi les victimes désignées de l'homophobie passive, à savoir la plupart du temps les lesbiennes. « L'invisible » appelle la tolérance là où le « visible » appelle l'acceptation.

Lesbienne : Femme ou jeune femme s'identifiant à son homosexualité (au sens de l'ériger en identité sociale).

Lesbophobie : Rejet des femmes homosexuelles, ou de ce qui leur est apparenté, ainsi que des personnes qui leur sont proches ou qui sont considérées comme telles.

LGBT : Raccourci de Lesbiennes Gays Bis Trans.

Normal-e : Désigne une personne s'identifiant à son hétérosexualité (au sens de l'ériger en identité sociale).

Norme : Utopie totale en tant qu'entité de référence, puisqu'il ne s'agit soit que de la loi du plus grand nombre (donnée statistique) soit de celle issu d'un rapport dominant-e/dominé-e (donnée sociologique), et donc dans les deux cas de la loi du plus fort.

Ordre hétérocentré : Se dit d'un positionnement qui situe l'hétérosexualité au centre de l'univers humain, comme le fut la Terre sur le plan cosmique avant Galilée.

Outing : A l'inverse du coming-out, la révélation de l'homo-bi-trans/sexualité se fait par un tiers sans l'accord de la personne concernée (on dit qu'elle a été outée), ou en faisant pression sur elle (et va alors souvent utiliser le terme d'aveu).

Parfait garçon/ parfaite fille : cf Pédé-gouine de service

Pédé-gouine de service : C'est la-le bouc-émissaire désigné-e, car acceptant à la fois son homosexualité et l'homophobie dont elle-il est victime. Avec le parfait garçon et la parfaite fille, refusant à la fois son homosexualité et l'homophobie ambiante, mais aussi irréprochable en tout (et donc asexuel-le), la-le caméléon, refusant son homosexualité mais faisant sienne l'homophobie parfois jusqu'à l'extrême, et la-le rebelle, seul-e à affirmer son homosexualité tout en combattant toute forme d'homophobie, elle-il est l'un-e des quatre profils identifiés par Michel Dorais dans son ouvrage « Mort ou fif : la face cachée du suicide chez les garçons » (qui par extension caractérise aussi les filles, cf Verdier et Firdion).

Rebelle : cf Pédé-gouine de service.

Résilient-e : Se dit d'une personne qui a développé cette faculté humaine exceptionnelle qui permet de résister aux traumatismes les plus extrêmes (à la manière des personnages centraux des films « Forest Gump » et « La vie est belle ») et même de continuer à se construire de manière harmonieuse (cf Boris Cyrulnik).

Sexisme : Avec le racisme et l'homophobie, le sexisme est la troisième « mamelle » du rejet de la différence. Il s'applique majoritairement aux femmes dans tout ce qui a trait au pouvoir social, et aux hommes dès qu'il s'agit d'enfants, car ce sont bien les femmes et les hommes « différents » qui sont le plus sanctionnés. On pourrait ainsi définir le racisme comme le processus social associé à la peur et au rejet de « l'autre de son groupe d'appartenance », le sexisme comme celui qui représente la peur et le rejet de « l'autre dans son groupe d'appartenance » et l'homophobie comme son pendant vis-à-vis de la peur et du rejet de « l'autre en soi », en tant que clé de voûte de la construction identitaire sexuée, dans une société à domination binaire (voir le jeu de domination croisée entre hommes et femmes, et cf Daniel Welzer-lang).

Stéréotypes binaires : Directement associé à l'intégrisme identitaire dont ils sont le pendant, les stéréotypes sont associés deux à deux, suivant une logique immuable, et dressent un portrait archaïque et caricatural de l'espèce humaine : un homme est forcément masculin et hétérosexuel, une femme est nécessairement féminine et potentiellement lesbienne... (voir Domination)

Tolérance : Pseudo-acceptation, car il restera toujours un tolérant et un toléré, autrement dit un rapport de domination malgré une égalité apparente (qu'elle soit légale ou institutionnelle, cf acceptation). L'invisibilité est sa première alliée, l'homophobie passive et de détournement ses bras armés.

Trans, Transsexuel-le-s, Transgenres : Se dit d'une personne qui sent son identité sexuée en non conformité avec son identité sexuelle, quelle que soit la réalité biologique qui la concerne et son désir total ou partiel d'être opéré-e ; on parlera d'un transsexuel, ou FTM (Female To Male) si son identité sexuelle est masculine, et d'une transsexuelle, MTF dans l'autre sens (le sexe psychologique prime sur le sexe physiologique dans cette définition). Les transgenres (on parle aussi de culture queer lorsque cela devient une revendication politique) sont une catégorie plus large, qui englobent aussi celles et ceux qui se sentent ou sont désignés comme non-conformes sur le plan du genre, à l'instar des travestis, des butchs et des folles (cf entre-deux).

Transgression du genre : Probablement l'un des déterminants principaux permettant de comprendre ce qui déclenche le plus une attitude homophobe (cf pédé et les gouine de service), les jeunes hétérosexuels féminins étant par exemple plus exposés que les jeunes homosexuels masculin. S'il s'agissait du principal point commun à l'homophobie, à la lesbophobie, à la gayphobie, à la biphobie et à la transphobie, on pourrait toutes les englober dans une nouvelle catégorie, la **transgenrophobie**.

Transphobie: Rejet des personnes transsexuelles, ou de ce qui leur est apparenté, ainsi que des personnes qui leur sont proches ou qui sont considérées comme telles.

Visible : Se dit d'une personne homo-bi-trans qui affirme et assume son homo-bi-trans/sexualité au grand jour, voire qui témoigne de l'homo-bi-trans/phobie à laquelle elle est confrontée. Le « visible » appelle l'acceptation là où « l'invisible » appelle la tolérance.

MISE EN PLACE DE QUINZE GROUPES DE PAROLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS A DESTINATION DE JEUNES SUR LE THEME « DISCRIMINATIONS ET CONDUITES A RISQUE ».

Méthodologie et évaluation du processus

Le cahier des charges initial prévoyait la mise en place d'au moins deux groupes de parole en France, l'un en région parisienne et l'autre en province. S'agissant d'un projet innovant et sur lequel de nombreux partenaires sont en attente de résultats, et malgré un financement très limité pour cette première année, nous avons décidé d'en tenter une quinzaine, deux en région parisienne et treize répartis sur l'ensemble du territoire français métropolitain, pour en pérenniser une dizaine à l'été 2004.

Choix des sites et des partenariats

De septembre à décembre 2003, nous avons « prospecté » sur plus d'une vingtaine de villes en fonction de mêmes critères :

- Choix d'une structure partenaire pouvant accueillir le groupe de parole, de type « généraliste » (et non trop identifiée du côté d'une communauté, d'une problématique psycho-sociale, ou d'une pathologie) et facile d'accès pour des jeunes, sensibilisée à l'articulation entre la santé et les discriminations au sens large.
- Choix d'une coanimatrice implantée dans le tissu local, ayant l'habitude de côtoyer des jeunes en souffrance et du travail en réseau, motivée par cette expérience, et recherche d'un partenariat avec sa structure de référence.
- Recherche d'un partenariat institutionnel municipal, départemental ou régional, via un cofinancement.
- Répartition géographique, et compatibilité en fonction des tranches horaires envisageables avec les horaires de train.

Début décembre, nous avons un accord de principe sur dix-neuf villes, les différents éléments étant récapitulés dans le tableau suivant :

Ville	Jour	Heure	Partenariat accueil	Contact	Partenariat coanimation	Coanimatrice	Profession
Caen	lundi	?	Planning Familial Centre Social des Provinces	Annick Chéron (sage-femme et militante) Stéphane Barbanchon (directeur)	Maternité Vire Conseil Général	Jenta Szejnok Muriel Lemarié	Sage-femme Assistante Sociale
Cherbourg	lundi	14 ⁰⁰ -16 ⁰⁰	Point Jeunes	Patrick Buquet (directeur)	Contact Service	Cécile Doubleau	Conseillère en Insertion
Evreux	lundi	20 ³⁰ -22 ³⁰	Maison de l'Ado	Alain Fuseau (psychiatre chef de service) Malik Salemkour (réfèrent projet)	Maison de l'Ado Centre Hospitalier	Emmanuelle Dessart	Infirmière puéricultrice
Le Havre	mardi	18 ⁰⁰ -20 ⁰⁰	LDH		CRIPS Le Kiosque - Mairie des Lilas	Clotilde Genon	Documentaliste
Paris	mercredi	10 ⁰⁰ -12 ⁰⁰	Le Kiosque Hôpital St-Philibert CHR	Annick Bellom (directrice)		Marie Legrontec	Psychothérapeute
Les Lilas	mercredi	13 ³⁰ -15 ³⁰	Mission Locale	Vincent Dodin (psychiatre) Denis Guadagnin (directeur adjt)	Laisse-ton-empreinte IME Léonce Malécot	Catherine Carpentier Gyslaine Juvet	Ethnologue Educatrice Spécialisée et chef de service
Lille	lundi	9 ⁴⁵ -11 ⁴⁵	L'Ancre ANFJT	Corinne Lescaret (directrice)	L'Ancre ANFJT	Patricia Riffard	Educatrice spécialisée
Le Mans	lundi	18 ⁰⁰ -20 ⁰⁰	Mission Locale Centre de Bilan ARFOC	Emmanuel Veilhan (directeur)	Centre Charlotte Blouin	Martine Cholot	Psychanalyste Formatrice psycho- socio et écoutante
Nantes	mardi	10 ⁰⁰ -12 ⁰⁰		Jacki Choplin (responsable)	I.T.S. et SOS Amitié CRES et Planning Familial	Simone Collin-Fischer	
Angers	mardi	?	FJT Le Local	Valérie Palard (présidente) Xavier Pommereau (psychiatre chef de service) Philippe Marchal (Resp. Développement) Josette Sainte-Marie (Présidente)		Isabelle Escure Laurence Correia	Sociologue et directrice Animatrice socio- culturelle
Tours	mardi	16 ⁰⁰ -18 ⁰⁰	Centre Abadie		CEMAF	Lila Messali	Psychologue Coordinatrice et Conseillère conjugale
Poitiers	mercredi	9 ⁰⁰ -11 ⁰⁰	CRIJ				
Bordeaux	mercredi	?	Planning Familial		Sida Info Service Direction Départementale PJJ Centre de planification	Roselyne Lesquer	
Toulouse	mercredi	?	ACCES	Eric Schneider (responsable)		Jacqueline Ruet	Infirmière DE
Montpellier	jeudi	10 ³⁰ -12 ³⁰	CRAES-CRIPS	Patrick Pelège (coordinateur)		Chantal Bernard	Médecin et sexologue Formatrice com. et directrice
Marseille	jeudi	15 ³⁰ -17 ³⁰		Line Parent-Balto (directrice)		Line Parent-Balto	
Lyon	jeudi	20 ³⁰ -22 ³⁰	Mission Locale	Philippe Roth (directeur)		Nadine Touzot	Infirmière psychiatrique
Nancy	vendredi	12 ⁰⁰ -14 ⁰⁰					
Châlons	vendredi	18 ³⁰ -20 ³⁰					

Les quatre villes qui ont été abandonnées avant le démarrage officiel (début janvier 2004) ont été celles où le partenariat (que ce soit du côté de l'accueil du groupe, de la coanimation ou du soutien institutionnel) fut le plus difficile à mettre en place : il s'agit de Angers, Bordeaux, Caen et Toulouse. Les quinze autres villes ont donc donné lieu à la mise en place effective d'un groupe de parole, de janvier à juin 2004, sachant qu'une dizaine de groupe seraient pérennisés à compter de juin en vue d'une poursuite sur les deux autres années de la recherche-action.

Sur trois sites seulement nous avons réussi à obtenir un partenariat institutionnel et financier :

- Les Lilas (93) avec la Mission de Prévention des Conduites à Risques du Conseil Général, et la Mairie des Lilas.
- Evreux (27) avec la DDASS 27.
- Nantes (44) avec la DDASS 44.

Certaines coanimatrices ont souhaité, craignant d'essuyer un refus de la part de leur institution ou en ayant effectivement rencontré un, rester bénévole dans leur implication (c'est le cas des coanimatrices de Cherbourg, Evreux, Le Mans et Châlons). Les autres ont été mises à disposition par leur institution. Sur deux sites, enfin, nous avons dû changer de partenariat en cours de route, pour des raisons de défection de la coanimatrice (raison de santé pour l'une, et chevauchement avec un autre projet de sa structure pour l'autre) :

- A Lyon, c'est Valérie Radix du MFPF de Villeurbanne qui s'est substituée à Chantal Bernard.
- A Lille, Delphine Barbotin du CDES 62 s'est substituée à Catherine Carpentier, et nous avons également changé de lieu d'accueil (Centre social Chanteclair - CAF de Saint-Nicolas dirigé par Dominique Garret, à proximité d'Arras).

En juin 2004, dix sites ont donc été pérennisés. En voici la liste, avec les critères qui ont présidé à ces choix, en face des questionnements antérieurs à cette prise de décision, telle qu'elle a été exposée aux coanimatrices :

1. **Un seul groupe entre Paris et les Lilas, voire une fusion des deux, vu la proximité** = c'est donc bien une fusion des deux groupes qui a été décidée, mais nous continuerons à être accueillis au Kiosque des Lilas. Mais c'est Clotilde Genon du CRIPS qui coanimera, Marie Legrontec tentant une nouvelle forme d'implication = recevoir en suivi individuel les jeunes du groupe qui en aurait besoin (à raison de trois maximum pour une heure par mois), ou les recevoir une fois pour mieux les orienter si elle ne peut pas les suivre. Actuellement nous avons tout un groupe de sourds homosexuels (que j'ai accompagné sur une initiative connexe, suite au suicide récent de l'un d'entre eux), et peut-être aussi quelques aveugles, mais certains ont plus de 30 ans, car on a assoupli ce critère au vu du besoin manifesté et des partenariats associatifs. Ce groupe s'appellera « différence dans la différence ». Nous recherchons toujours un partenariat pour l'interprète en langue des Signes.
2. **Celui d'Arras devrait continuer pour qu'il y en ait un dans le nord** = oui, et Delphine Barbotin devrait pouvoir continuer à coanimer car cela coïncide avec les orientations locales de sa structure en matière de politique de santé.
3. **Un ou deux entre Cherbourg/Le Havre/Evreux** = ce sera deux, Evreux et Cherbourg, car il y a des jeunes dans chaque, et donc nous arrêtons à regret Le Havre (l'initiative d'une maison de l'ado était très intéressante) où il n'y a aucun jeune...
4. **Un entre Nantes et Le Mans** = ce sera les deux car il y a des jeunes de part et d'autre.
5. **Un entre Tours et Poitiers** = ce sera Poitiers, car une bonne accroche a été faite avec un groupe de jeunes suivi par une animatrice du foyer qui nous accueille (cf le travail sur la plaquette). Peut-être néanmoins que la coanimatrice de Tours continuera de son côté en partenariat avec nous.
6. **Un entre Montpellier et Marseille** = ce sera Marseille, notamment car nous envisageons un partenariat intéressant avec la PJJ et peut-être un accueil à la maison de l'ado de Marseille.

7. **Un ou deux entre Lyon, Châlons et Nancy** = ce sera Nancy, car il y a des jeunes, et Lyon pour étaler au niveau géographique, et donc dommage pour Châlons, où la mission locale qui nous accueillait a multiplié les efforts...

8. **On pensait réintroduire une « greffe » à Bordeaux ou Toulouse de façon à avoir aussi une présence dans le sud-ouest** = et bien non, puisque nous avons 10 en tout, ce qui nous laisse encore avec une grande zone sud-ouest vide...

La liste des villes sur laquelle l'expérience se poursuit en 2004-2005 est donc : Arras, Cherbourg, Evreux, Le Mans, Paris (Les Lilas), Lyon (Villeurbanne), Marseille, Nancy, Nantes² et Poitiers.

Diffusion de l'information auprès des jeunes et des partenaires

L'identification des jeunes, en accord avec le comité scientifique et le cahier des charges pour cette première année, se faisant à partir de discriminations vécues ou craintes liées au sexisme ou à l'homophobie, les partenaires ont été invités à communiquer à partir du thème de la différence vis-à-vis des autres jeunes du même âge et du même sexe. Puis, en cours d'année et en perspective de l'élargissement de la porte d'entrée thématique à partir de seconde année de la recherche-action, c'est le fait de se sentir différent-e-s des autres, ou souffre-douleur, voire bouc-émissaire, pour un-e jeune qui a été validé.

Dans tous les groupes, la tranche d'âge retenue a été de 15 ans à 25 ans, avec possibilité d'aller jusqu'à 30 ans pour jeunes très en demande, et une autorisation parentale pour les mineur-e-s. Seul le groupe parisien, centré sur la « différence dans la différence » (via un partenariat avec l'Association Culturelle des Gays et lesbiennes Sourds de France, et l'Association des Gays et Lesbiennes Handicapés), est resté plus souple en terme de tranche d'âge. En effet, il nous est apparu que la demande de soutien était extrêmement importante dans ces communautés (un jeune s'est d'ailleurs suicidé au début de l'année 2004), et un critère de sélection quant à l'âge au sein de ces deux associations ne leur est pas apparu comme recevable. Un partenariat permettant d'obtenir un interprète en Langue des Signes, à défaut de financement spécifique, a donc été recherché au fil de l'année, mais aucune possibilité de prise en charge pour le transport des personnes à mobilité réduite n'a été obtenue. Un partenariat possible avec l'Association des Personnes de Petite Taille est envisagé à l'approche de l'été 2004. Voici le texte qui a été utilisé pour diffuser l'information sur ce groupe plus spécifique :

Dans le cadre de la recherche-action « Discriminations et conduites à risque chez les jeunes » soutenue par le Ministère de la Santé et portée par la Ligue des droits de l'Homme, des groupes de parole expérimentaux vont être mis en place en région parisienne et en province. Dans la plupart des villes de provinces, il n'existe que peu (voire pas) d'associations permettant à des jeunes d'exprimer les ostracismes qu'ils craignent ou dont elles-ils sont victimes, notamment pour ces « différences qui ne se voient pas ». Ce projet a donc notamment pour objectif de leur permettre d'occuper un espace de parole non discriminant, sans être pour autant identifiable et donc stigmatisable, et qui soit également le lieu d'une (re)construction sociale = apprendre à s'aimer dans le regard de l'autre vécu comme « le même ».

Si toutes les discriminations vécues ou craintes sont à prendre en compte quant à l'impact sur les conduites à risque légal, seules celles liées au sexe, au genre ou à la sexualité seront plus spécifiquement approchées lors de cette première année. Ainsi, un-e jeune se sentant « différent-e »

² Suite à une interruption inattendue du lieu d'accueil du groupe, et de la coanimation, ce groupe sera remplacé par celui de Bordeaux (coanimation MFPP et lieu d'accueil CIO – Education Nationale)

des autres jeunes de sa classe d'âge et de son sexe pourra être orienté-e par un professionnel ou une association de proximité vers le groupe de parole.

Sur Paris, la situation est un peu différente : nombre d'associations, y compris spécifiquement en direction de jeunes homosexuels (comme le MAG), ou plus ouvert sur des thèmes de discriminations connexes (liées au sexe par exemple) ou bien encore en direction de leurs parents (comme CONTACT), nous incitent à proposer une réflexion sur des discriminations conjuguées : handicap et discriminations liées au sexe, au genre ou à la sexualité. L'association AGLH (Association des lesbiennes et Gays Handicapés) ainsi que l'association AGLSF (Association Culturelle des Gays et lesbiennes Sourds de France) pourraient être partenaires de cette initiative. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le site HANDIGAY.COM pour découvrir l'accumulation des facteurs d'isolement et de rejet social, l'impact sur l'estime de soi des personnes concernées, et notamment sur les idées suicidaires.

La proposition serait donc, tout en mixant les types de handicap (surdité, cécité, et handicap physique), de permettre à des jeunes de se rencontrer sur le thème de leur différence par rapport à leurs propres groupes de pairs (les témoignages recueillis font état à la fois d'un ostracisme communautaire dans les associations d'handicapés, qu'au sein du « milieu homosexuel »). Le croisement de personnes stigmatisées par le regard et d'autres dont le handicap ne se voit pas puisqu'il est de nature sociale (les sourds), nous permettront probablement d'articuler les questions de stigmatisme visible / stigmatisme invisible. L'objectif est donc de ne pas limiter le champ de la recherche-action à des facteurs de vulnérabilité centrés uniquement sur le thème de l'homophobie et du sexisme, mais bien de mettre en jeu par exemple des facteurs d'influence liés à la performance et l'image du corps, dans le regard social.

D'un point de vue logistique et technique, il est nécessaire de pouvoir assurer une traduction en langue des signes, un accompagnement au 138 rue Marcadet (au moins une fois) pour les personnes aveugles, et probablement une aide financière afin de véhiculer les personnes incapables de se déplacer par leurs propres moyens (ce qu'on ne peut évaluer à l'avance). Le groupe se réunira une fois par mois (un mercredi de 10h à 12h), à destination de jeunes majeurs handicapés (ou bien de mineurs de plus de quinze ans s'ils ont une autorisation parentale) se sentant « différents » des autres de leur âge et sexe, orientés par les structures partenaires, mais aussi par les établissements accueillant des personnes handicapées. Il sera coanimé par Clotilde Genon du CRIPS-Ile-de-France et par moi-même.

Diffusion de l'information au niveau local et national

Plusieurs versions d'affichettes ont été testées, individualisant par exemple le message en direction des filles et en direction des garçons (notamment car il a semblé que les filles paraissaient plus réticentes et se sentaient moins concernées du fait d'une mixité, objet précisément de leur craintes). Vous trouverez ci-joint à ce rapport la dernière version qui est utilisée en cette fin d'année 2004. Ici, nous vous présentons les réseaux locaux potentiellement sollicités par la coanimatrice (en terme de suggestion) et nationaux qui ont été contactés par le chargé de mission national, afin de relayer l'information auprès de leurs propres réseaux d'acteurs de terrain. Voici les dix recommandations que nous avons élaborées pour organiser cette diffusion d'information entre les coanimatrices et nous-même :

1. Privilégier vos contacts personnels, surtout ceux que vous sentez intéressés et potentiellement relais d'informations.
2. Mieux vaut un contact convaincu et dynamique avec peu de responsabilité institutionnelle que le contraire.
3. Transmettez-leur les outils en votre possession en veillant à ce qu'au moins une personne dans chaque structure soit en capacité de répondre à des questions des jeunes.
4. Préférez les contacts directs (visuels ou téléphoniques) à des envois papiers, fax ou email.
5. Lorsque vous avez la possibilité de relayer l'information sur un réseau national, n'hésitez pas, et transmettez-moi le contact.
6. Capitalisez vos démarches et la façon dont vos contacts sont relayés, de façon à ce que nous puissions mutualiser ce qui a fonctionné et pourquoi.

7. Vous pouvez vous répartir les tâches entre partenaires d'un même lieu, et étaler dans le temps en fonction de vos disponibilités.
8. Quand un interlocuteur est de la même structure qu'un de nos partenaires dans une autre ville, n'hésitez pas à le mentionner, cela peut appuyer...
9. Pensez que dans le meilleur des cas, j'aurais pu de mon côté faire redescendre l'information via un réseau connexe national.
10. En cas d'hésitation, n'hésitez pas à renvoyer sur moi.

Localement :

La formation initiale

- Education nationale (A-S, infirmière et médecin académique, IPR des CPE et des profs EPS)
- l'Enseignement Catholique (Diocèse,...)
- Lycées agricoles
- Les CFA

La souffrance « psy »

- L'UNPS (suicide) et son réseau (SOS Amitiés,...), les numéros verts
- Secteurs psy et/ou hospitaliers d'accueil de jeunes suicidants, ou jeunes en souffrance
- Les CMP et CMPP
- Points Ecoute Jeunes (via la DDASS)

L'exclusion, les jeunes en danger

- PJJ
- SPIP, et structures liées aux sortant de prison
- Les TGI, la police et la gendarmerie
- Assos et Réseaux d'accueil de jeunes handicapés, CREA, APF, UNAPEI
- La Sauvegarde de l'enfance, ADAE, réseau AEMO
- Les associations liées à la prostitution
- Les assos de prévention spécialisée

La précarité et l'insertion

- Missions Locales et PAIO
- Centres sociaux
- Les CHR et la FNARS
- EMAÛS, les restos du coeur
- Les associations et chantiers d'insertion
- Médecins du Monde
- Les Centres de Promotion Sociale (CPS)
- Les assos de migrants
- Les CADA (plate-forme d'accueil migrants)
- MRAP, LICRA, ...
- Les assos communautaires, de quartier
- Conseils généraux (action sociale) et régionaux (via élus social/santé/jeunesse)
- Municipalités (via élus social/santé/jeunesse) et CCAS, politique de la ville

La santé

- CRES et CODES (et l'INPES)
- La CNAM, les CPAM et CRAM (via département éducation pour la santé)
- La Mutualité Française et son réseau mutualiste, la MSA
- DDASS et DRASS (via médecins inspecteurs VIH, suicide, tox)
- Réseaux Ville-Hôpital (VIH, suicide, toxicomanie, ...)
- Les Centres Médico-Sociaux (CMS)
- PRAPS et PASS
- Les CSST et CIRDD (tox), et les assos de RDR (réduction des risques) (ANIT ?)

- Les CCAA et CDPA (alcool), assos néphalistes (Vie Libre, Croix d'Or,...)

La formation, les études

- Les Centres de formation professionnelle
- L'AFPA, l'INFREP, les GRETA, ...
- Les IUFM (formation des profs)
- Grandes écoles, écoles d'ingénieur, fac de médecine, ...
- Les IUT
- CROUS, BAPU, CPSU, MPU, assos et réseaux étudiants
- Les ITS (école travailleurs sociaux), IFSI (école soins infirmiers)
- Certains UFR (psycho, socio,...)

Le monde du travail

- Foyers de jeunes travailleurs
- Syndicats (CFDT, CGT, SUD,...)
- Syndicats enseignants (SNES, ...)
- La MGEN, la MAIF, ...
- Les syndicats de médecins, URML, ...

La parentalité

- Syndicats Parents d'élèves (FCPE, ...)
- La CNAF et les CAF
- L'UNAF et les UDAF, assos tutélaires
- Les assos de médiation familiale
- Les REAAP (réseau d'aide à la parentalité)

Sport et animation

- Les milieux sportifs, le CREPS
- Les MJC et MPT, maisons de quartier, le réseau Léo Lagrange
- Les CEMEA, les Francas, l'UFCV, ...
- La FOL, La Ligue de l'Enseignement
- CRIJ et PIJ (Jeunesse et Sport)
- DDJS et DRDJS

La sexualité

- AIDES et assos de lutte contre le sida
- Les CDAG (dépistage VIH)
- Assos homos et inter-LGBT
- MFPP (planning) et centres de planification
- Les CIDF (droits des femmes)

Nationalement :

1. ACE = Accompagnement Catholique des Enfants
2. ACO = Action Catholique Ouvrière
3. AFEV = Association Française des Etudiants Volontaires
4. Amnesty International (Commissions Santé, Femmes, LGBT et Jeunes)
5. ANIMAFAC = réseau d'associations d'étudiants
6. ATTAC
7. CELAVAR = Comité d'Etude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale
8. CFDT
9. CFE-CGC
10. CFTC
11. CGT
12. CIDJ = Centre d'Information et de Documentation Jeunesse
13. CLARIS = Clarifier le débat public sur la sécurité

14. CLEF et Observatoire national de la violence faite aux femmes
15. CNAJEP = Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire
16. CNIDFF = Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
17. CNOSF = Comité National Olympique et Sportif Français – Réseau Sport Insertion Emploi
18. COFAC = Coordination des Fédérations d'Associations Culturelles
19. Coordination Environnement et réseau « Civisme et Démocratie »
20. Coordination Lesbienne
21. Emmaüs
22. FCPE = Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques
23. Fédération des Centres Sociaux
24. Fédération des CGL
25. FIDL = Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne et ANDE = Association Nationale des Délégués d'Elèves
26. Fil Santé Jeunes
27. FMCP = Fédération des Mouvements de la Condition Paternelle
28. FNAPEC = Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves des Conservatoires des Ecoles de Musique, de Danse et d'Art Dramatique
29. FNAPEETHT = Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Technique, de l'Hôtellerie et du Tourisme
30. FO
31. Fondation Claude Pompidou
32. Fondation d'Auteuil
33. FSU
34. INJEP = Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire
35. INPES et réseau des CRES-CODES
36. Jeunesse au Plein Air et la FOL
37. JOC = Jeunesse Ouvrière Chrétienne
38. LDH
39. Léo Lagrange
40. Ligne Azur
41. Ligue de l'Enseignement
42. Médecins du Monde
43. Médecins Sans Frontière
44. MEJ = Mouvement Eucharistique des Jeunes
45. MFPP = Mouvement Français pour le Planning Familial
46. Ministère de l'Education Nationale, Convention sur l'égalité entre garçons et filles
47. Mission Ouvrière
48. Mouvement pour la paix
49. MRAP = Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
50. Ni Putes Ni Soumises
51. Nuage France
52. PEEP = Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public
53. Scouts de France
54. Secours Catholique
55. Sida Info Service
56. SSF = Semaines Sociales de France
57. SNES = Syndicat National de l'Enseignement Secondaire
58. UNAF = Union Nationale des Associations Familiales
59. UNAPEL = Union Nationale des Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

- 60. UNEF = Union Nationale des Etudiants de France
- 61. UNIOPSS = Union Nationale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
- 62. UNL = Union Nationale Lycéenne
- 63. UNML = Union Nationale des Missions Locales et des PAIO
- 64. UNSA

Le comité scientifique

Composé d'experts et de représentants institutionnels du champ étudié, il devait se réunir trois fois au cours de cette première année (la troisième réunion, en fin d'année scolaire, a dû être annulée faute de participants). Ses membres ont été d'autre part régulièrement sollicités pour réagir ou pour simplement être informés de l'avancée des groupes de parole. Voici donc la liste des personnes qui ont accepté de soutenir cette démarche, ainsi que les comptes-rendus des deux réunions qui ont effectivement eu lieu :

Comité scientifique de la recherche-action **« Discriminations et conduites à risque chez les jeunes »**

- Cadéac Brigitte ; conseillère conjugale et familiale et responsable ; Fil Santé Jeunes et plateau parents EPE-IDF.
- Castelain-Meunier Christine ; sociologue ; CNRS-EHESS-CADIS.
- Dahan Jocelyne ; médiatrice familiale et directrice ; CEMAF.
- Dorais Michel ; professeur et chercheur ; Université Laval à Québec.
- Facy Françoise ; épidémiologiste et directrice de recherche ; INSERM.
- Firdion Jean-Marie ; sociologue ; INED.
- Gaspard Françoise ; maître de conférence et experte ; EHESS-CEDAM / ONU.
- Gil Françoise ; sociologue ; CNRS.
- Hefez Serge ; psychiatre et responsable ; ESPAS.
- Lê-Quang Eve ; Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels ; Ministère de l'Agriculture.
- Leraton René-Paul ; sexologue et coordinateur ; Ligne-Azur /Sida Info Service.
- Leroy-Forgeot Flora ; juriste et chargée d'enseignement ; Universités Paris XIII et Reims.
- Mendes-Leite Rommel ; ethno-sociologue et chargé de cours ; GERA / Université Lyon II.
- Neira Ramon ; psychologue et consultant ; Association Charonne.
- Picod Chantal ; éducatrice-sexologue et consultante pédagogique ; Ministère de l'Education Nationale.
- Pommereau Xavier ; psychiatre et directeur ; CHU de Bordeaux.
- Rufo Marcel ; pédopsychiatre et chef de service ; CHU Timone et Ste-Marguerite à Marseille.
- Salemkour Malik ; référent homosexualité ; Ligue des droits de l'Homme
- Servant Anne-Marie ; Bureau Santé des Jeunes ; Direction Générale de la Santé.
- Simon Robert ; Direction des Affaires Internationales ; AP-HP.
- Sironi Françoise ; maître de conférence en psychologie clinique ; Université Paris VIII.
- Tripon Catherine ; coordinatrice du « Livre blanc sur l'homophobie au travail » ; L'Autre Cercle.
- Vaillant Maryse ; psychologue et écrivain ; ex chargée de mission à la PJJ.
- Velter Annie ; socio-démographe ; INVS.

Comité scientifique du 10 octobre 2003

Présents :

- Cadéac Brigitte; conseillère conjugale et familiale, responsable Fil Santé Jeunes et plateau parents Ecole des Parents et Educateurs (EPE) d'Ile de France

- Servant Anne-Marie; Bureau Santé des Jeunes - Direction Générale de la Santé (DGS)
- Simon Robert; Direction des Affaires Internationales - l'Assistance Publique (AP-HP)
- Velter Annie; socio-démographe - l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS)
- Salemkour Malik; référent discrimination / homosexualité - Ligue des droits de l'Homme
- Verdier Eric; chargé de mission et psychologue - Ligue des droits de l'Homme

Ordre du jour :

- Accueil et présentation des participants et des autres membres excusés du comité.
- Présentation de la LDH et des raisons qui ont conduit à porter cette recherche-action.
- Présentation de la recherche-action en « entonnoir » sur les trois axes retenus et suivant le croisement des champs population visée / thématique investiguée.
- Présentation de la méthodologie envisagée pour chacun des trois axes.
- Contacts en cours et perspectives.
- Echanges, suggestions et discussion.
- Définition commune de la méthode de travail pour ce comité scientifique.
- Questions diverses.

Après une présentation succincte des personnes excusées et de leurs principales fonctions, chacun se présente à son tour, en exposant également les motifs qui l'ont incité à participer au comité scientifique de cette recherche-action :

Robert Simon : *J'étais auparavant chef de bureau à la DGS, incluant le bureau « Santé des jeunes », et j'avais essayé à l'époque de faire émerger cette problématique que le milieu professionnel dans son ensemble refuse toujours de voir. Depuis, les médias l'ont repris, mais l'essentiel du travail reste à faire. Via une association visant à rapprocher les associations homosexuelles au niveau européen, et l'organisation du congrès de l'ILGA en 2005 à Paris, j'ai l'intention d'explorer en Europe tout ce qui a pu être fait par rapport à cette problématique.*

Annie Velter : *J'étais chargée d'étude au CFES, puis socio démographe à Sida Info Service. J'ai maintenant pris la suite de Philippe Adam à l'INVS, à savoir l'enquête « Presse gaie » et le « Baromètre gay », mais je vais probablement avoir à m'occuper aussi du VHC. J'ai également à faire le lien avec les études internationales.*

Anne-Marie Servant : *Je suis en charge du dossier « Santé des jeunes » à la DGS, au sein de la sous direction « Santé et société », ce qui couvre des champs comme la prévention, l'Education pour la Santé, l'exclusion, les discriminations, la sexualité,... L'un de nos soucis est l'exclusion par rapport à l'orientation sexuelle, et les problèmes de santé que cela peut poser, comme les conduites à risque et le suicide. Nous soutenons plusieurs actions de lutte contre l'homophobie.*

Brigitte Cadéac : *En tant que responsable du Fil Santé Jeunes à l'EPE, je me suis beaucoup penchée sur la question de la prévention du suicide et des facteurs de risque. J'ai pu constater que c'était très dur à travailler avec les parents, comme sur l'homosexualité. J'ai remarqué que, soit les parents entendent « trop » le message par rapport au suicide en ayant peur de tout, (des enfants qui menacent de se suicider si les parents ne leur changent pas leur portable !), soit ils ne l'entendent pas du tout ! Par rapport à l'homosexualité, on a la même chose car ils aiment leurs enfants, et s'ils sont de ceux qui n'entendent rien, pas ça non plus. Mais j'ai constaté un très grand changement en 4-5 ans, comme s'il y avait une plus grande fraternité dans le groupe de jeunes, et je pense que c'est un des bienfaits de la mixité. Sur Fil Santé Jeunes, ils en parlent moins comme une difficulté, et c'est toujours plutôt une question des parents. J'ai remarqué aussi que c'est moins évoqué sur Internet qu'au téléphone. (Eric Verdier signale qu'il existe un grand nombre de sites spécialisés). Peut-être qu'ils en parlent plus ailleurs, mais en tout cas lorsqu'ils l'évoquent sur le forum, on n'a jamais rien vu de discriminant entre eux. C'est vrai que c'est surtout la réaction des parents le problème, et cela dès très tôt ! (Robert Simon précise que même si les parents n'ont pas le sentiment d'être homophobe, les enfants le ressentent comme tel.)*

Malik Salemkour : *J'ai en charge à la LDH le suivi des questions spécifiques sur l'homosexualité et plus globalement sur la question des discriminations. Avec Danièle Lochak, nous portons ce sujet depuis quelques années dans différentes instances (Inter associatif pour une autorité indépendante de lutte contre les discriminations, collectif contre l'homophobie, observatoire du PACS, Gay-Pride et Existrans,...). Ce que j'ai pu constater au travers d'une cinquantaine d'interventions en collège et en lycée, c'est qu'effectivement l'acceptation a priori, derrière le premier ricanement, a bien progressé. Mais c'est moins clair, lorsqu'elle doit être personnalisée, par exemple avec un jeune de leur classe, on a des interrogations du style « Ah ! Il m'a touché ! » ou « On a pris une douche ensemble ! ». Parallèlement, j'ai eu la charge dans une commune plutôt aisée du Val d'Oise, des questions de jeunesse et de prévention, tant des risques que de la délinquance. Nous avons fait le constat qu'environ 40% des jeunes avaient été impliqués de façon personnelle par la question du suicide, directement (Brigitte Cadéac : Le chiffre qui va bientôt sortir est de 9%!) ou indirectement, avec bien sûr beaucoup des conduites à risque (alcool, drogues illicites,..) mais aussi 7 jeunes sont suicidés. Malgré les réticences de beaucoup d'acteurs, il a bien fallu en parler et travailler ce problème car tous les gamins de la ville étaient finalement concernés, notamment dans le milieu scolaire. Au sein de la LDH, les problèmes de santé et de discriminations ont déjà été portés par l'intermédiaire d'un travail avec Médecins du Monde sur les personnes d'origine Rroms et c'est dans ce contexte que par l'intermédiaire de Danièle Lochak, il a été proposé d'accueillir Eric pour cette recherche-action.*

Un débat s'ensuit sur les différents points qui ont été soulevés lors de ce tour de table initial. En voici les principaux éléments :

Brigitte Cadéac précise que dans la grande enquête de la Fondation de France qui va bientôt sortir, il est mis en évidence que les jeunes qui font le plus de tentatives de suicide viennent de milieux défavorisés. Du coup se pose la question par rapport à l'homosexualité : quelle est l'influence du milieu social, de la profession des parents, et du nombre de filles dans les classes...

Eric Verdier confirme ce lien à partir d'une enquête réalisée en Champagne-Ardenne auprès de lycéens d'enseignement général ou technique et professionnels, qui a montré bien sûr une différence de tolérance entre filles et garçons, mais surtout beaucoup plus d'attitudes ouvertement homophobes en lycée technique et professionnel, et également plus de jeunes disant qu'ils se suicideraient s'ils découvraient qu'ils étaient homosexuels.

Malik Salemkour insiste sur l'influence de l'environnement médiatique du jeune qui pose d'une manière plus ou moins positive l'homosexualité, la qualité de la représentation joue ici un rôle extrêmement important.

L'un des participants nous fait alors part de son expérience de juré où l'accusé était jugé pour un double meurtre homophobe dans un sauna homosexuel. Dans ce cas, les psychiatres n'avaient pas compris ce qui avait pu animer le criminel, homosexuel refoulé dont rien ne laissait supposer un acte d'une telle violence.

Robert Simon indique qu'on n'a jamais étudié l'impact réel de l'homophobie intériorisée dont les effets pourraient être comparés à ceux d'une Participant N1tte-minute. On ne fait jamais aucun lien pour en parler, tout comme pour la pédophilie.

Brigitte Cadéac s'étonne que cet homme n'ait pas aussi retourné l'arme contre lui.

Eric Verdier partage les hypothèses de travail avancées par Robert, au sujet d'une forclusion, c'est-à-dire d'une double intériorisation de l'homophobie en quelque sorte (à l'image du « refoulement du refoulement » utilisé pour désigner la psychose), et qui à l'inverse du refoulement névrotique, détruit ce qu'elle rejette. Lorsque « ça » éclate, c'est une Participant N1tte minute qui en fait éclater une autre, ce qui est encore plus destructeur et incompréhensible.

Après une présentation globale de la recherche-action (cf document retenu par la DGS et joint lors du premier envoi), Eric Verdier décline la méthodologie suivant les trois axes en « entonnoir » :

- Le champ le plus large en terme de thèmes concernant les jeunes, sera abordé via l'élaboration de la maquette d'une plaquette de sensibilisation en leur direction (cible assez large en terme d'âge, soit 15-25 ans), autour des difficultés à annoncer et à vivre « ses différences » à l'adolescence, et pour lesquelles il existe une discrimination potentielle (racisme / sexisme / homophobie, mais aussi discriminations socioculturelles ou religieuses, ou liées à l'aspect physique et aux handicaps). Cette plaquette sera susceptible d'être accessible dans tous les lieux fréquentés par les jeunes, et son aspect généraliste leur permettra de s'en saisir sans risquer d'être identifié ni stigmatisé par rapport à l'une de ces différences (qui serait ainsi dévoilée).
- En réduisant significativement le champ de l'étude lors de cette première année, au moins deux groupes de parole seront animés de janvier à juin 2004 (en région parisienne et en province), en direction de jeunes vivant ou craignant une discrimination relative à leur sexe, leur genre ou leur sexualité. Concrètement, ces jeunes seront orientés par les professionnels et bénévoles associatifs en relation avec eux, sur une porte d'entrée plutôt « généraliste », du type : « je me sens différent-e des autres garçons-filles de mon âge, et j'aimerais en parler avec d'autres qui vivent ce même sentiment... » Le lieu retenu pour l'animation de ces groupes sera lui aussi plutôt de type « généraliste », et extérieur aux institutions les accueillant, comme l'Education Nationale.
- Enfin, le champ le plus étroit concerne un état des lieux national et communautaire (c'est-à-dire associant les différents partenaires impliqués, professionnels et associatifs, mais aussi et surtout les populations concernées), sur les besoins et ressources des acteurs de terrain à Paris et en régions, afin de prendre en compte, de prévenir et de lutter contre les tentatives de suicide et les conduites à risque mortel chez les jeunes découvrant leur homo/bi/transsexualité, ou identifiés comme tels.

Un échange se poursuit sur les questions soulevées par cette présentation :

Anne-Marie Servant se déclare très intéressée par les propos de François Delors lors d'un colloque à Bruxelles en 1999, à propos de la « nécessité » du coming-out, et de la pression sociale qui pouvaient exister au sein de la communauté.

Robert Simon considère que la pression sociale qui empêche de dire est nettement plus forte que celle qui contraint au coming-out.

Eric Verdier fait état de ses interrogations lors d'une de ses dernières interventions sur le sujet par les propos d'une jeune femme qui cherchait à comprendre pourquoi l'un de ses amis s'était suicidé le jour même où il l'avait annoncé à ses parents et à tout le monde.

Brigitte Cadéac pense qu'il avait préparé son suicide avant de faire son coming-out et que ce dernier était l'avant-dernière étape de son plan de scénario suicidaire.

Anne-Marie Servant informe du choix d'une série de films avec Eve Lê-Quang sur l'homosexualité et d'un travail similaire sur le handicap qui pourront être utiles au travail qui va être réalisé sur la plaquette.

Eric Verdier précise qu'il s'agira d'une sensibilisation autour de toutes les discriminations pour « s'enrichir de nos différences », ou plutôt de « notre diversité » car cela fait moins référence à une norme que le terme de « différence ». Il conviendra de distinguer les « stigmates invisibles » de ce qui se voit. Par exemple, une psychanalyste disait récemment qu'elle était frappée du fait que ses seuls analysants qui annonçaient tout de suite leur « différence » lors de la première séance, étaient les homosexuels et les juifs ! Comme s'ils voulaient tester sa réaction, ou s'ils voulaient déposer vite une « honte sociale » comme un fardeau.

Brigitte Cadéac constate que lorsque « cela » se voit, il y a souvent plus de compassion. Comme disent certains pédopsychiatres comme Marcelli, plus le handicap dû à une maladie est visible à l'adolescence, et plus l'adolescence se passe bien.

La discussion finale s'articule autour de la nécessité d'être extrêmement vigilant sur la présence ou non de mineurs dans les groupes de parole et de l'importance de donner des espaces tiers entre deux, ainsi que des numéros comme Fil Santé Jeunes ou Ligne Azur.

Au vu des difficultés posées par l'accueil des mineurs, décision est prise de recentrer les groupes sur de jeunes majeurs (en débordant éventuellement un peu au-delà de 25 ans, jusqu'à trente ans). S'il existe des exceptions, elles ne pourront s'entendre que via une institution qui peut garantir un encadrement parental.

Concernant l'état des lieux, il est précisé que même si aucun déplacement n'y est prévu cette première année, il ne faut pas oublier la Corse et les DOM-TOM, et valoriser les quelques initiatives repérées.

A propos de l'évaluation, Eric Verdier précise que le CRES Nord-Pas-de-Calais initialement pressenti ne pourra pas la réaliser, mais que la Mission Prévention des conduites à risque de Seine Saint-Denis apporterait sa contribution au projet notamment en finançant une évaluatrice dont le nom est encore inconnu. Il eut bien sûr été préférable que cet aspect soit inclus dès le démarrage de la recherche-action, sachant néanmoins que l'état des lieux est justement l'un des axes de travail et non un préalable auquel se référer.

Le débat se termine par les perceptions des participants sur le terme « homophobie », ressenti comme fort par certains, comme générique par d'autres (« nous sommes tous homophobes » est le pendant de « nous sommes tous racistes » ou « sexistes »), et de la pertinence de situer le débat autour de l'homophobie et non de l'homosexualité.

En conclusion, Eric Verdier précise que, tout en continuant à rechercher les cofinancements nécessaires, il devrait y avoir en tout une quinzaine de groupe de parole en région parisienne et en province. Celui qui aura lieu sur Paris sera très probablement assez spécifique puisqu'il s'adressera à des personnes handicapées.

Quant à l'état des lieux, il se fera par questionnaire à renvoyer par email (outre les contacts pris et les villes visitées via les groupes de parole), et en lien avec des référents régionaux qui auront accepté d'être un relais de proximité (un par région sera recherché).

Pour le comité scientifique, il s'agit (outre les trois « temps forts » de rencontre), de réagir par email aux propositions pour donner son point de vue, mais également d'être force de proposition sur tel aspect que vous souhaitez porter à l'attention de tous.

La prochaine réunion du comité scientifique aura lieu début mars, puis une dernière pour cette première année fin juin, avant la remise du rapport final.

Comité scientifique du 4 mars 2004

Présents :

- Castelain-Meunier Christine; sociologue - CADIS-EHESS
- Leroy-Forgeot Flora; Universitaire – UFR de Reims
- Firdion Jean-Marie; INED
- Gil Françoise; chercheur - Laboratoire anthropologie sociale
- Hefez Serge; psychiatre – Association « Espace »
- Lê-Quang Eve; Ministère de l'Agriculture
- Simon Robert; Direction des Affaires Internationales - l'Assistance Publique (AP-HP)
- Salemkour Malik; référent discrimination / homosexualité - Ligue des droits de l'Homme
- Verdier Eric; chargé de mission et psychologue - Ligue des droits de l'Homme

Ordre du jour :

- Accueil et présentation des participants et des autres membres excusés du comité.
- Bilan d'étape des groupes de parole
- Point sur l'état des lieux
- Questions diverses

Après une présentation succincte des personnes excusées et de leurs principales fonctions, chacun se présente à son tour, en exposant son intérêt au sujet de cette recherche-action.

Eric Verdier dresse un état précis de l'avancement des groupes de paroles. Il présente les deux affichettes de présentation de ces groupes et d'invitation à y participer.

Flora Leroy-Forgeot s'interroge sur les raisons du choix exclusif de co-animatrices. Il lui est précisé que cette démarche est volontaire du fait de la présence constante d'Eric Verdier comme autre co-animateur.

- Cherbourg : Malgré le refus de soutien du Conseil général de la Manche, la co-animatrice est une assistante sociale départementale. L'horaire du groupe de parole prévu en soirée permet la participation des étudiants, des jeunes en exclusion et également des mineurs. Le lieu municipal choisi dans un quartier « chaud », sans implication de la structure d'accueil, n'a pas favorisé la présence de jeunes. De plus, une rumeur circulerait sur l'appartenance d'Eric Verdier aux scientologues. Il est proposé de ne pas y répondre directement mais de refaire un courrier officiel à la Mairie reposant le rôle et la légitimité d'Eric Verdier. A noter, l'intervention de la FCPE (sur l'ensemble du territoire) auprès de ses correspondants locaux pour favoriser des relations de proximité pour les groupes.
- Les Lilas : 3/4 jeunes y participent déjà, avec une forte implication de la Ville et du Conseil général, particulièrement par la prise en charge de l'évaluation avec une personne dédiée à cette mission. A signaler dans ce département, un taux de suicide égal entre les jeunes hommes et les jeunes femmes.
- Evreux : Ce groupe bénéficie du soutien du pôle social de la DDASS. Une intervention d'Eric Verdier est prévue en milieu scolaire sur l'homophobie. Deux jeunes actuellement en contact, un séropositif et un autre ayant été confronté au suicide d'un proche.
- Le Havre : Le site d'accueil est très impliqué avec son personnel notamment avec l'assistance d'un jeune stagiaire éducateur spécialisé.
- Lille : Le lieu du groupe a été changé en raison du caractère trop stigmatisant de l'ancien site hospitalier chargé des dépendances. Un premier constat peut être fait sur la liaison entre les pathologies « boulimie/anorexie » avec l'homosexualité. L'horaire du groupe justifie peut être l'absence de jeunes jusqu'ici.
- Le Mans : Très bon site où la mission locale est très impliquée avec la mise à disposition d'un jeune conseiller d'insertion. Deux jeunes sont déjà orientés vers le groupe. A remarquer l'influence forte de l'orienteur sur le public orienté. Dans ce cas précis, d'autres personnels de cette même mission locale n'auraient pas pensé à inviter un jeune au groupe, ce qui témoigne des réticences a priori à approcher le thème de l'homosexualité.
- Nantes : L'accueil se fait dans une structure spécialisée auprès des jeunes « de la rue ». Le groupe est ouvert à des jeunes « qui se sentent différents, pas seulement « bouc émissaire ». Un jeune homophobe qui participe à ce groupe oblige à un comportement prudent des animateurs.
- Tours : La co-animatrice, ancienne présidente de SOS amitiés, favorise de fait son réseau.
- Poitiers : Le foyer « jeunes travailleurs » qui héberge le groupe est très impliqué avec le tissu associatif local. Toutefois, des divergences existent entre l'animatrice du planning familial et les associations lesbiennes locales.
- Montpellier : Le planning familial est très impliqué avec le réseau de Sida Info Service.
- Marseille : le partenariat avec la PJJ nécessite une autorisation préalable de l'administration pour orienter les jeunes au groupe de parole.
- Lyon : Le changement de co-animatrice, indisponible pour raisons personnelles oblige à réorganiser le travail. L'information sur l'existence d'un groupe de parole a pu être faite sur France 3 lors d'une interview d'Eric Verdier.
- Nancy : Le CRIJ est bien mobilisé. Une information dans un journal local et un site pour jeune devrait porter ses fruits.

- Châlons en Champagne : Là encore, la qualité du partenariat avec l'équipe de la mission locale favorise le travail avec deux emplois jeunes impliqués au projet. L'horaire du groupe est peut être à revoir.

Serge Hefez s'interroge sur l'importance de l'orientation des jeunes par des adultes relais, en rappelant l'importance d'une autorisation parentale pour les 15/18 ans. A l'appui de l'exemple du groupe où participent des jeunes séropositifs, l'invitation au groupe par d'autres jeunes peut être intéressant tout en prenant acte alors du risque d'homogénéité des participants. La diversité des jeunes viendrait plus de la multiplicité des groupes que d'une diversité dans chacun des groupes, comme avec la PJJ qui orientera de fait un certain type de jeunes.

Eric Verdier constate déjà que sur 5 jeunes participants offrent une diversité de sexe, de sexualité, de problématique, mais regretterait l'absence de mixité dans chaque groupe. Il détaille alors la situation des jeunes accueillis au groupe des Lilas où se présentent un jeune « bouc émissaire » par son côté très féminin, une autre d'origine étrangère confrontée à des violences familiales, le troisième avec un passé sexuel très perturbateur.

Jean-Marie Firdion signale l'importance de s'appuyer sur des référents type Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté des établissements scolaires.

Eric Verdier rappelle l'obligation d'autorisation parentale pour ces mineurs.

Robert Simon et Malik Salemkour indiquent que pour les jeunes suivis par la PJJ, celles-ci pourraient ne pas être nécessaires étant placés dans un cadre de surveillance où la PJJ est responsable des mesures d'accompagnement. En milieu hospitalier en revanche, cela est moins clair selon l'objet du suivi médical du jeune.

Eric Verdier revient ensuite sur les affichettes d'invitation aux groupes de parole.

Devant les projets qui sont indifférenciés selon le sexe des jeunes concernés, après discussion, il est convenu de réaliser des affichettes recto-verso, chaque côté décliné spécifiquement pour les femmes et les hommes.

Le terme « bouc émissaire » jugé complexe et mal connu par les jeunes sera modifié.

Tous conviennent de l'importance de la mobilisation des réseaux de proximité. Il est proposé de s'appuyer sur le SNEG qui pourrait être un vecteur de diffusion des affiches.

Concernant le groupe parisien est tourné vers des jeunes en situation d'handicap, notamment sourds ; des partenariats pourront se nouer avec l'AGLH et l'AGCLSF, sans exclusive ; l'INJS pourrait proposer un interprète deux heures par mois.

Eric Verdier fait le point sur l'état des lieux, inscrit dans le projet soutenu par la DGS.

Il porte sur les besoins de formation et les ressources déjà disponibles en matière de lutte contre l'homophobie.

Devant l'ampleur de la tâche, il est proposé de travailler sur du déclaratif et du volontariat sur demande par email, avec un recensement de tous les types d'outils de communication sur le sujet.

Robert Simon indique que le réseau de l'UEEH pourra être utilisé et qu'un atelier sur ce thème est prévu cette année.

Françoise Gil s'interroge sur ce dont aurait besoin des jeunes homosexuel(les) ou des victimes d'homophobie et constate l'absence de formation des psychologues en matière d'identité, avec des réponses sur le bien être/mal être. Elle considère qu'il y a là beaucoup à faire, à partir des chiffres du suicide par exemple. La première étape pourrait déjà être que les psychologues s'affichent...en offrant ainsi un « visible » moins stigmatisable.

Elle propose de solliciter le comité d'action économique et social pour lui demander de quoi il aurait besoin et de quoi il dispose en la matière.

Eve Lê-Quang revient sur la notion de violence homophobe en distinguant ses différents degrés, entre le ressenti, aujourd'hui où l'indignation est plus forte qu'avant et les crimes homophobes par exemple.

Françoise Gil propose de poser dans la plaquette la question sur les manifestations de cruauté constatées autour de soi, au travail, au collègue, de la moquerie à la taquinerie... Lors de la sollicitation sur l'état des lieux, elle préconise que soient incités des débats sur le sujet.

Sur les filmographies et bibliographies de l'état des lieux, elle invite aussi à solliciter une appréciation sur celles-ci.

Des exemples de questions qui pourraient être posées :

- Quelles sont les populations et les formes sur lesquelles les accroches sont les plus difficiles ?
- Que faire face aux homophobes et aux manifestations d'homophobie ?
- Comment prendre en charge les victimes ?
- Quels sont les moyens et les méthodes qu'ils utilisent face à la victime de discrimination ?

Il sera aussi intéressant d'observer les répondants à cette sollicitation, avec leur perception des questions.

Les ressources à recenser sont les outils, les brochures, les films, les formations, les relais, les associations relais comme celles de femmes ainsi que les espaces ou temps spécifiques.

Eric Verdier précise rapidement le cadre de la maquette de la plaquette à réaliser qui sera en direction des jeunes et plus largement sur les discriminations en général, visible et invisible, avec un renvoi possible vers les groupes de parole.

En conclusion, il dresse les perspectives 2004/2005 avec essentiellement l'ajout nouveau au projet d'une formation/action.

L'animation d'un groupe de parole

Chaque groupe est coanimé par le chargé de mission et par une professionnelle du champ éducatif ou médico-social, implantée dans le réseau local. Si le lieu d'accueil est différent de la structure dont est issue la coanimatrice, une convention avec la LDH régit cette mise à disposition pour l'année, à raison de deux heures par mois. Les rôles entre l'animateur et la coanimatrice ont été répartis initialement de la manière suivante :

- Le chargé de mission de la LDH est garant du bon déroulement de la recherche-action, et donc par voie de conséquence du cadre et tout ce qui fait référence au groupe en tant que tel. C'est par exemple lui qui précise et rappelle les règles de fonctionnement, et l'utilisation éventuelle des notes qu'il prend, ainsi que l'objectif de la recherche-action, les partenaires locaux et les financeurs éventuels (au niveau local, hormis la DGS qui est systématiquement mentionnée).
- La coanimatrice est garante de ce qui a trait à la relation individuelle avec chaque jeune. C'est avec elle en priorité que la-le jeune ou un-e partenaire référent-e rentre en contact avant sa première venue afin d'évaluer la pertinence de l'orientation. De même, c'est avec elle qu'elle rentre en contact pour signaler sa venue (ou non) ultérieure, et c'est également elle qui peut avoir ses coordonnées téléphonique (si la-le jeune est d'accord) pour la-le contacter le cas échéant. Au cas où un-e jeune aurait une demande de suivi ou d'orientation, c'est également la coanimatrice qui se charge de l'adresser ou de la-le référer. Par contre, la coanimatrice évitera d'avoir un suivi thérapeutique individualisé avec des jeunes qui continuent à venir au groupe de parole (l'expérience du groupe des Lilas a même montré qu'un suivi thérapeutique antérieur avec la coanimatrice était également un obstacle en terme de dynamique de groupe).

A titre d'exemple, pour mieux cerner la façon dont les rôles se répartissent pendant une séance, si un-e jeune sort en cours de groupe subitement et avec une forte émotion, c'est la coanimatrice qui sort également pour réguler ce qui se passe, et l'animateur qui reste avec le groupe. Au niveau des

règles de fonctionnement, la seule explicite qui est énoncée, c'est celle de la confidentialité (personne ne peut dévoiler quoique ce soit sur la présence d'un-e jeune et encore moins sur ce qu'elle-il a dit, hormis vis-à-vis de soi-même ou des coanimateurs dont la parole est ouverte). Chaque jeune a d'ailleurs la possibilité, soit de donner son prénom, soit d'en donner un autre ou un pseudonyme. Les autres règles « habituelles » d'un groupe de parole sont plutôt des invitations, et non un motif d'exclusion comme ce serait le cas si la règle de confidentialité n'était pas respectée.

Car il est important de préciser qu'il ne s'agit pas d'un groupe thérapeutique. Pour cette raison, nous avons souvent tendance à utiliser le terme d'espace de parole, moins connoté pour les jeunes, mais aussi pour les partenaires. Ainsi, si les effets thérapeutiques sont attendus, nous nous inspirons plus d'une approche psycho-sociale puisqu'il s'agit entre autre de générer de l'auto-support entre elles-eux au-delà des différences énoncées et/ou perçues. Ainsi, s'il est demandé de respecter les horaires, un-e jeune qui arrive en retard ou qui doit partir avant la fin des deux heures le pourra sans problème. Nous lui demandons simplement de prévenir à l'avance de préférence, et si elle-il souhaite arrêter sa participation, de venir au moins une fois l'annoncer (voir par exemple le cas de Jeune B2 qui a souhaité arrêter dès la deuxième fois).

Le chargé de mission LDH prend en note tout ce qui est énoncé, de la manière la plus exhaustive possible en ce qui concerne les jeunes, et relit en fin de séance tout ce qui a été dit afin que chaque jeune puisse réagir et modifier ou rajouter des choses. La fois suivante, ou par email le cas échéant, le compte-rendu de la séance lui est remis et chacun-e peut à nouveau réagir avant validation. Ce procédé est visiblement très apprécié par tous et toutes. Un autre aspect est souligné positivement par les jeunes, c'est le fait de savoir que cette recherche-action donne lieu à un rapport qui est remis entre autre à la Direction Générale de la Santé. Certain-e-s n'hésitent pas à mentionner « vous leur direz que... » ou bien à demander de mettre en gras telle partie dans leur récit qu'elles-ils trouvent particulièrement importante.

En terme d'animation, rien n'est établi de particulier entre les coanimateurs, chacun-e intervient comme bon lui semble. Nous tentons tous deux d'être néanmoins en accord sur une éthique et des objectifs, à savoir que justement nous ne « fouillons » pas ce qui est douloureux, nous tentons de comprendre avec elles-eux ce qui se joue à partir d'une écoute active et sans jugement de valeur sur les personnes (approche de type plutôt « rogérien »). Lorsque des facteurs de vulnérabilité sont évoqués, nous les identifions sans insister avec elles-eux, mais nous appuyons surtout sur les facteurs de protection. Hormis lorsque les propos sont jugeants ou blessants, nous préférons toujours favoriser l'échange entre elles-eux plutôt que d'induire des dialogues uniquement avec les coanimateurs. En l'absence de supervision instituée, c'est le groupe formé par nous-même et les coanimatrices qui tient lieu d'instance de « régulation », au travers notamment d'échanges par email, et des réactions suite aux différents comptes-rendus de séances.

Lorsque les jeunes le souhaitent et en ont la possibilité, nous les invitons d'autre part à participer à un forum sur Internet, « discriminajeunes » (voir plus loin) que nous sommes seuls à gérer et auquel nous participons également avec les coanimatrices de tous les groupes de France.

Vous trouverez à la suite, et dans l'ordre chronologique, tous les comptes-rendus des séances de groupe de parole ayant eu lieu entre février 2004 et juin 2004, suivis d'une première analyse. Et à la fin du chapitre, nous avons également retranscrit tous les échanges qui ont eu lieu sur le forum « discriminajeunes » entre fin mai (date de sa création, suite à une forte demande et un besoin de soutien notamment de Jeune H1) et fin juin 2004, suivi également d'une première analyse. Afin de renforcer la confidentialité vis-à-vis de tous ces jeunes, nous avons anonymé les noms des villes dans ces comptes-rendus de séance, et transformé systématiquement le prénom de la

coanimatrice lorsqu'il apparaissait par « coanimatrice » (il serait alors facile de retrouver de quelle ville il s'agit). De même, dans le compte-rendu du forum, puisque chaque coanimatrice intervient sous son prénom sans que de lien ne soit fait avec les jeunes qu'elle connaîtrait éventuellement, nous avons uniquement remplacé le prénom de sa coanimatrice à nouveau par « coanimatrice » lorsqu'un-e jeune la mentionne dans son intervention. Cette précaution nous a été d'ailleurs demandée par quelques jeunes qui s'inquiétaient de savoir si, même en changeant le prénom, quelqu'un d'autre de la même ville n'allait pas la-le reconnaître !

Une dernière précision : un jeune de « Ville A », Jeune A1, a eu un rôle un peu à part puisque nous lui avons demandé de venir en tant que « témoin » par rapport à son vécu de la « différence », notamment pour dynamiser les échanges et tenter de trouver un fil conducteur au-delà des différences apparentes, mais il n'a pu jouer ce rôle que la seule fois où des jeunes sont venus sur ce site. Nous n'avons donc pas pu apprécier l'impact qu'il aurait pu avoir, d'autant qu'il n'a pas réellement senti l'utilité d'évoquer explicitement son histoire personnelle cette fois-là, et qu'il a dû quitter cette ville par la suite, ayant terminé ses études.

Pour des raisons de confidentialité, les comptes-rendus des groupes de parole tel qu'ils figurent dans le rapport complet, ainsi que les analyses succinctes n'ont pas été conservés ici. De même, le contenu du forum de discussions sur Internet, « Discriminajeunes », permettant des échanges entre jeunes de toute la France et avec les coanimatrices, a été également retiré de cette version pour les mêmes raisons.

RAPPORT D'ETAPE : EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DE GROUPES DE PAROLE

(Partie réalisée par l'évaluatrice, Monique Leroux, sociologue)

Rappel introductif

Le suicide comme déficit d'intégration

Avec Durkheim, la sociologie considère le suicide comme un phénomène social dont les causes doivent être recherchées dans la société elle-même. Progressivement, à partir des années 50, l'intérêt pour le suicide et ses facteurs sociaux s'élargit pour inclure aussi l'étude des suicidés eux-mêmes et de leurs diverses conduites suicidaires. Elle devient un champ d'étude de plus en plus complexe et autonome. Au point où l'on parle maintenant de suicidologie, aux frontières extensibles et où la multidisciplinarité prend de l'importance. C'est dans ce champ que sont explorés les divers facteurs pouvant exposer aux tentatives de suicides, facteurs dont le dénominateur commun serait un déficit d'intégration par écart avec les normes sociales dominantes, vécu comme indépassable. Si le taux de suicide augmente en même temps que l'âge³, le suicide des plus jeunes est celui qui interpelle le plus les sociétés occidentales contemporaines. Parmi ces jeunes suicidés, des enquêtes menées Outre-Atlantique tendent à établir un risque accru de tentative de suicide chez les jeunes homo / bi-sexuels⁴.

La mise en place de ces groupes de parole s'inscrit dans un nouvel axe des politiques médico-sociales⁵ : la prévention du suicide liées aux discriminations, indicateur privilégié d'un déficit d'intégration sociale. Cette action vise *in fine* la prévention des risques suicidaires que ces études récentes ont mis en relation avec des discriminations liées à l'orientation sexuelle réelle ou supposée, parallèlement au développement du champ de la recherche sur la question du genre. Elle se fixe comme objectif d'identifier / proposer des ressources et des supports alternatifs tant psychologiques que sociaux aux personnes les plus exposées.

La politique de l'écoute

Plus précisément, cette action s'inscrit parmi celles visant à atténuer la souffrance psychique qui actuellement donnent naissance à une clinique psychosociale recouvrant des initiatives éparées, hétérogènes et peu explicitées : *“ Il s'agit donc de trouver des solutions innovantes et adaptées pour faire face à “ ces symptômes qui permettent le mieux de les décrire, la honte, la perte d'estime de soi, le désinvestissement de la relation à l'autre, la perte d'énergie, l'échec récurrent, etc. ”*⁶ Comment les groupes de parole proposés peuvent-ils permettre d'atteindre ces objectifs ? L'évaluation du groupe de parole sur les discriminations est l'occasion, en collaboration étroite avec les promoteurs de cette démarche, de construire des outils permettant d'en analyser les tenants et aboutissants dans une perspective de transférabilité de la réflexion aux autres sites du programme.

³ Les régularités établies par Durkheim sont toujours d'actualité dans leurs grandes lignes. Cf. *Le Suicide*, PUF, 1897 et Baudelot & Establet, PUF, 1984.

⁴ Plus précisément, les filles homo / bi-sexuelles présentent un risque de tenter de se suicider 40% supérieur à celui des filles exclusivement hétérosexuelles, et ce risque pour les garçons homo / bisexuels est de 4 à 7 fois supérieur à celui des garçons exclusivement hétérosexuels. Cf. *Homosexualité et Suicide – Les jeunes face à l'homophobie – Etudes, témoignages et analyse*, Eric Verdier et Jean-Marie Firdion, H&O Editions, 2003.

⁵ Deux directives communautaires et une décision du Conseil de l'Europe ont également mis en place en 2000 un programme européen pour évaluer le degré de tolérance envers les minorités, afin de combattre efficacement les manifestations discriminatoires dans l'ensemble des pays membres.

⁶ Cf. *Une souffrance qu'on ne peut plus cacher*, Antoine Lazarus et alii.

Déroulement de la recherche - action

Ajustements méthodologiques

Prévisions

- Rapport d'étape prévu pour le mois de mai et rapport final prévu pour le mois de septembre
- Observation des groupes de parole
- Evaluation collective finale
- Entretiens avec 10 participants du groupe des Lilas

Obstacles

- Retard dans la mise en place effective des groupes de parole
- Faibles effectifs rendant par trop aléatoire la présence d'un troisième adulte, qui plus est observateur.
- Fréquentations aléatoires oblitérant le recueil de matériaux suffisants dans les délais initialement prévus.

Ajustements

- Décalage d'un mois pour les rapports d'étape et final de l'accompagnement méthodologique
- A défaut d'observations *in situ*, utilisation des comptes-rendus des séances rédigés en temps réel par Eric Verdier et validés par les participants immédiatement ou à la séance suivante. (donc peu de traces des interactions entre jeunes et animateurs)
- Rééquilibrage des panels jeunes et professionnels : ceux-ci s'avérant déterminant dans l'orientation de jeunes sur le groupe de parole, 10 entretiens les concerneront, et 5 pour les participants, choisis selon leur profil sur tous les sites.
- Prises de notes et non plus enregistrement des entretiens.
- Les données sur les participants seront complétées par l'analyse des échanges sur le forum Internet mis en place en Mai 2004.

Les matériaux utilisés pour ce document

Il avait été prévu initialement que cet accompagnement à l'évaluation concernerait en priorité le groupe de parole des Lilas, en prenant en compte également le développement du groupe de parole sur Paris, compte tenu de la proximité géographique pouvant amener des jeunes de Paris à fréquenter le groupe des Lilas et vice versa. Compte tenu du non fonctionnement du groupe parisien et du peu de matériaux de réflexion disponible sur le seul site des Lilas, ces éléments d'analyse sont proposés en s'alimentant de l'expérience des autres sites. Les principaux matériaux utilisés ici sont donc :

- 3 entretiens avec les animateurs des groupes de parole des Lilas et de Paris
Les entretiens ont été enrichis des échanges formels et informels développés dans le cadre de l'accompagnement méthodologique, ainsi que des réflexions occasionnées par la journée de rencontre avec les co-animatrices et par le comité scientifique, organisées dans les locaux de la LDH.
- 3 entretiens avec les principaux partenaires orienteurs
Ces professionnels, identifiés par les animateurs comme des partenaires orienteurs potentiels, ont été choisis également sur les critères de proximité professionnelle au quotidien ou de " tête de réseau ".
- Comptes-rendus des séances des groupes de parole
Outre ceux des 3 groupes de parole qui se sont déroulés aux Lilas, les 17 comptes-rendus des autres groupes de parole ont été utilisés pour identifier le profil des participants. Ces outils présentent l'intérêt d'être exhaustifs puisque rédigés au cours des séances. Ils offrent par ailleurs de précieuses indications

sur la façon dont les jeunes ont pu se saisir (ou non) de cet espace. Cette analyse de contenu figurera dans le rapport final.

- Réunions d'ajustements avec les différents acteurs du projet
- Novembre 2003 et Mars 2004 : Réunions avec le porteur du projet au niveau national et avec la Mission de Prévention des Risques et des Toxicomanies de la Seine St Denis
- En Janvier 2004, une réunion a eu lieu au Kiosque des Lilas et une autre au Crips à Paris.
- Juillet 2004 : Comité scientifique
- Juillet 2004 : Journée nationale d'échange avec les co-animatrices, dans les locaux de la Ligue des Droits de l'Homme. Le faible effectif (3) de co-animatrices ayant pu se libérer en ce début de période estivale a permis d'engager ensemble une réflexion approfondie des supports et obstacles rencontrés tant lors du montage du projet que de son déroulement. Ces échanges sont venus enrichir les analyses présentées ici.

Premiers éléments d'analyse du déroulement du groupe de parole des Lilas

Une mise en place rapide du groupe de parole

Le groupe de parole des Lilas a été le plus rapide à se mettre en place. Seule la 1ère séance planifiée pour Janvier 2004 n'a pas été fréquentée, et a été remplacée par un échange entre animateur, co-animatrice et évaluatrice sur la mise au point du projet. La comparaison avec les autres sites illustre cette efficacité⁷, d'autant plus que plusieurs des groupes initialement prévus n'ont finalement jamais vu le jour. Car mettre en place une action portant sur les discriminations dont les discriminations homophobes ne va pas de soi. Les entretiens menés à ce jour tant avec les animateurs qu'avec les partenaires permettent d'identifier quelques facteurs favorisant la mise en place d'un tel projet :

- Des animateurs militants
- Un réseau partenarial sensibilisé
- Un intérêt pour la thématique de la souffrance
- L'adhésion à une politique de l'écoute

Des animateurs militants

Ce militantisme apparaît nettement dans les trajectoires professionnelles, avec un intérêt marqué des intervenants pour les publics socialement marginalisés. Ainsi, le porteur national de cette recherche-action, psychologue, expérimente depuis plus de 10 ans la pratique des groupes d'entraide en lien avec des associations militantes telles qu'Aides, ASUD ou les associations de sourds homosexuels, avec l'objectif final de développer les pratiques d'auto-support de publics subissant des situations de discriminations homophobes. Sous une autre forme, la co-animatrice du groupe de parole des Lilas, psychothérapeute, a aussi une longue expérience des discriminations sexistes (Médecins du Monde, MNEF, PMI) : *“ D'un point de vue professionnel, mon intérêt pour ce projet est lié à mes activités de prévention sur la ville, et à mes entretiens psychothérapeutiques avec des jeunes que je sens en difficulté par rapport à leur orientation sexuelle ”*. Plus jeune, la co-animatrice du groupe de parole de Paris est également très sensibilisée à la thématique des discriminations liées à l'orientation sexuelle dans le cadre du Crips.

De fait, le porteur national du projet a volontairement choisi des co-animatrices s'inscrivant délibérément auprès de publics marginalisés dans les zones frontalières des institutions, dans ces espaces interstitiels où se tentent les innovations. Ainsi, la co-animatrice de Marseille a travaillé comme infirmière tant en

⁷ Voir plus haut.

milieu psychiatrique hospitalier qu'en milieu carcéral, notamment dans une unité Toxicomanie. La co-animatrice de Nantes, éducatrice spécialisée, a travaillé avec des hommes prostitués dans une perspective de Réduction des Risques. Dernier exemple, la co-animatrice de Lyon, sociologue de formation, est investie dans le cadre du Planning Familial sur la compréhension des liens entre domination masculine et altérations des protections psychosociales. Travailler dans les interstices des institutions et/ou sur des thématiques peu explorées témoigne de capacités d'innovation propices au bon déroulement d'un projet novateur.

Où l'on voit également que les co-animatrices ont rarement un profil de thérapeutes « professionnelles », et la co-animatrice des Lilas est en cela un peu atypique. Cette volonté du porteur national de se démarquer de pratiques d'écoute par trop orthodoxes rencontre la diversité des profils professionnels s'intéressant aujourd'hui aux techniques de l'écoute.

Un réseau partenarial sensibilisé

La mise en place rapide du groupe de parole des Lilas a reposé également sur une sensibilité locale à la question des discriminations : soutiens précoces du Conseil Général via la Mission de Prévention des Conduites à risques et des Toxicomanies, de la municipalité des Lilas, et adhésion immédiate de la future co-animatrice du Kiosque.

Pour cette dernière, *“ le groupe de parole est dans la continuité du travail mené depuis de nombreuses années ”*. Il y a quelques années, un premier travail de sensibilisation avait été initié avec des jeunes de LEP en situation de crise suite à une bagarre lors d'une sortie scolaire où avaient fusé nombre d'injures homophobes. Le Kiosque avait alors proposé un travail avec ces élèves autour du thème plus général de la tolérance (conflit israélo-palestinien, etc.). L'action s'était ensuite élargie aux autres classes du lycée professionnel autour de ce même thème de la tolérance, mais la question de la sexualité n'est pas reparue. Dans ce cadre, des questions autour de l'homosexualité et des relations entre filles et garçons ont été abordées conjointement avec un intervenant de la maternité des Lilas. L'abord explicite du thème de l'homosexualité a eu lieu en 2002 dans un collège suite à un viol collectif ayant concerné une collégienne d'une classe de 4^{ème}. Après quelques hésitations, la principale a décidé de réunir l'équipe pédagogique et les surveillants, et ces échanges ont fait également émerger des pratiques de fellation dans le collège. Il fut décidé de travailler avec toutes les classes de 4^{ème} sur la sexualité. Pour la première fois intervinrent des professionnels spécialisés, dont la co-animatrice du Kiosque et un intervenant de la maternité des Lilas, alors qu'auparavant, seuls intervenaient des professeurs de sciences naturelles, l'infirmière de l'établissement, etc. Pour les plus jeunes, la prévention des agressions sexuelles est abordée depuis quelques années dans les écoles primaires, sous forme d'un spectacle de théâtre de masques. Il y a eu une dizaine d'intervenants en tout, membres du comité local de prévention de la maltraitance et des agressions sexuelles. Cette action a été élargie en 2003 à toutes les classes de 6^{ème}, mais avec de plus grandes interrogations des enseignants sur leurs compétences pour intervenir sur cette thématique et une demande corollaire d'accompagnement par des professionnels. Il est alors apparu que les élèves qui avaient eu l'occasion de rencontrer à l'école primaire des membres du comité avait une parole beaucoup plus libérée : ils utilisaient des termes tels que pédophilie ou homosexualité, même si les deux étaient souvent confondus, et ils posaient plus de questions autour de la sexualité.

On le voit, au-delà des initiatives individuelles, cette sensibilisation locale aux thématiques liées à la sexualité a été favorisée par l'action du comité local de prévention de la maltraitance et des agressions sexuelles. C'est une association pluri-professionnelle qui réunit une fois par mois des professionnels intervenant dans le cadre de l'ASE, de la PMI, de la Maternité, du Kiosque, ainsi que des médecins, infirmières et assistantes sociales scolaires, ainsi que le responsable du service social départemental de l'action sociale. Il faut également signaler l'intérêt des réflexions et liens constitués autour du réseau

CASITA, ouvert à tous les professionnels concernés par l'ouverture prochaine d'une Maison de l'Adolescent à l'hôpital Avicenne de Bobigny. Ces rencontres sont l'occasion de rapprochements qui ont été mobilisés lors de la mise en place du groupe de parole des Lilas : *“ Avec Marie, on a des échanges réguliers car nous faisons toutes deux partie du comité de pilotage, c'est très intéressant car chacun va intervenir de là où il est bon. ”* (psychologue Mission Locale)

La densité de tous ces lieux d'échanges entre professionnels multiplie donc les occasions de faire circuler l'information et persuader de l'intérêt d'une action innovante sur un thème concernant le tabou de la sexualité, y compris lorsque préexiste une longue collaboration antérieure.

Un intérêt pour la thématique de la souffrance

Cet intérêt correspond à la montée en puissance du champ de la santé mentale. Ainsi, un partenaire de l'hôpital Avicenne pointe depuis le début des années 90 une augmentation des demandes pédo-psychiatriques autour des difficultés de vie des adolescents, notamment à partir des malaises familiaux. Cette reconnaissance du droit de souffrir quelles soient ses conditions de vie amène une nouvelle population vers les “ psys ” : *“ C'est vrai qu'on prend en charge des jeunes qu'on n'aurait pas pris en charge avant, qu'on aurait adressés à un psychiatre ou autre, où d'ailleurs ils ne seraient jamais allés. (...) On sait que les autres adresses ne font pas mieux que nous. (...) Les médicaments font baisser l'angoisse mais il faut travailler sur autre chose. ”* La demande d'aide pour faire face à de nouvelles situations est désormais une demande légitime, et la pédopsychiatrie n'est plus seulement consultée pour des troubles graves ou des tentatives de suicide. S'y développent donc des interventions psychologiques plutôt que psychiatriques. Mais cette augmentation résulte d'une inflation des recours parentaux, et non pas des demandes émanant des jeunes eux-mêmes qui restent très réticents à l'approche « psy ».

Si cette attention à la souffrance est dans l'air du temps, elle reste récente, et tous les professionnels ne lui réservent pas le même accueil : *“ Entre sentiment existentiel, donc universel, et épreuve économique, par conséquent différenciée, entre humanité partagée et inégalité sociale, la tension est forte, générant dans les discours et les pratiques des contradictions et des oppositions sur le sens même de ce qu'est la “ souffrance ”. ”*⁸ En témoigne cette psychologue exposant l'évolution de sa reconnaissance au sein de l'équipe de la Mission Locale : *“ Ca reste difficile pour un conseiller de prononcer le mot “ psychologue ”. Avant, on m'appelait “ conseillère bilan ” mais aujourd'hui, c'est “ psychologue qui fait un bilan de compétence ”. Il faut environ un an pour qu'un conseiller n'ait plus peur de moi, de toute la fantasmagorie de la psychologie avec l'idée de jugement. ”*

Parallèlement à cette attention croissante à la souffrance, l'écoute des professionnels rencontrés apparaît comme un outil privilégié de réponse. Le Kiosque, qui accueille le groupe des Lilas, a ainsi la particularité d'avoir intégré depuis 1987-88 un lieu d'écoute, alors que ce dispositif était encore très expérimental à l'époque. Dans cette logique, les partenaires orienteurs identifiés tant sur le 93 que sur Paris sont ceux qui proposent une prise en charge de la souffrance par l'écoute.

A cette écoute des professionnels correspond l'encouragement des jeunes à une prise de parole perçue à la fois comme outil d'accès à la réflexion et comme libératrice, tel que le suggère cette remarque de la co-animatrice du groupe des Lilas à propos d'une action en milieu scolaire sur les questions de sexualité : *“ Quand les élèves avaient eu l'occasion de participer à l'école primaire à des discussions animées par des membres du comité, leur parole était plus libre et ils utilisaient des termes tels que pédophilie, homosexualité, même si les deux étaient souvent confondus et ils posaient plus de questions autour de la sexualité : ils osaient prononcer des mots. ”*

⁸ Cf. Didier FASSIN, *Des maux indicibles – Sociologie des Points-Ecoute*, La Découverte, 2004, p.61.

Si l'accroche au projet a rencontré ces intérêts pour la souffrance et pour la parole des adolescents, elle s'ancre aussi sur un intérêt partagé pour une approche collective. En témoignent plusieurs expériences en ce sens de partenaires orienteurs. A Paris, l'un d'entre eux a mené une telle expérience pour un groupe de jeunes contaminés par le virus du sida : « *La technique du groupe de parole est considérée comme une bonne indication chez les adolescents pour lesquels les relations sociales et la vie en groupe joue un rôle primordial tandis que la maladie chronique met justement à l'épreuve la capacité d'intégration sociale de l'adolescent qui, en plus de sa maladie, doit déjà faire face aux difficultés inhérentes à sa tranche d'âge.* »⁹ Et en Seine Saint-Denis, un des promoteurs de la mise en place d'une Maison de l'Adolescent retient cette méthode : « *S'ils peuvent venir seuls parler ensemble, c'est un plus.* » Cette approche collective peut également être positionnée comme complémentaire des approches individuelles d'écoute aujourd'hui largement développées. En témoigne à Nantes les pratiques de l'association Ancre, porteuse du groupe de parole « Discriminations et Conduites à risque » où la pratique de l'écoute développée par le Point Ecoute Jeune est collective et ludique, offrant en cela une complémentarité avec l'autre Point Ecoute nantais (proposé par l'Ecole des Parents) où l'écoute consiste en un face à face avec un thérapeute.

Car à ce succès de la thématique de la souffrance correspond une offre importante d'écoute, qui a pu sur certains sites générer une situation de concurrence entre l'action proposée et les porteurs de dispositifs spécialisés sur l'écoute. C'est dans ce sens que peut être interprété le fait que sur d'autres sites, des points Ecoute - Jeunes n'aient pas donné suite. Cet aspect concurrentiel a d'ailleurs été pris en compte par le porteur national dans le ciblage de l'action proposée : « *Je ne parle pas du mal-être, car tout le monde se positionne sur le mal-être.* »

Des partenaires « à l'écoute »

La plupart des professionnels rencontrés présentent la particularité d'avoir un contexte de rencontre permettant l'émergence de problématiques personnelles : conseillers en Mission Locale ou structure similaire (Ancre, Kiosque), psychothérapeutes, Assistantes Sociales scolaires, etc. C'est à dire que ce type d'orientation nécessite un contexte d'écoute spécifique qui se caractérise par la durée et la répétition des rencontres avec les jeunes, ainsi que leur non spécialisation.

Ainsi, même pour une professionnelle sensibilisée à la thématique des discriminations liées à l'identité sexuelle, aborder la question n'est pas chose facile : « *La question est abordée au bout de 2-3 entretiens, en lien avec la mise en place d'une relation de confiance.* » (co-animatrice des Lilas). Il faut donc plusieurs heures d'échanges en cumulé pour qu'un jeune aborde ces questions liées à l'intimité. Or peu de professionnels disposent d'un cadre consultatif où ils peuvent offrir une telle disponibilité. Par exemple, les premières rencontres en pédopsychiatrie consistent en une évaluation orientation comprenant 3 consultations d'une demie heure chacune dont une conjointe parent(s) et jeunes, amenant le professionnel à s'interroger sur les limites de ce cadre : « *Ce cadre d'une heure et demie est-il suffisant pour aborder une question telle que l'homosexualité ?* »

A l'inverse, les professionnels ayant une intervention plus spécialisée auprès des jeunes, quelque soit par ailleurs le temps passé avec eux, semblent peu orienteurs. Il en est ainsi des enseignants « *même si on peut avoir des relations privilégiées avec certains, notamment en cas de problème avec une classe* » (co-animatrice Ville B).

⁹ Cf. Intérêts et limites d'un groupe de parole pour adolescents infectés par le VIH, Serge HEFEZ et alii (à paraître).

Cette nécessité de disposer d'une telle disponibilité est un obstacle d'autant plus important lorsque les filières d'accès des jeunes au groupe de parole ne sont pas directes, multipliant ainsi ces conditions *sine qua non*. Ainsi, la présence d'une psychothérapeute dans une Mission Locale opère une répartition des tâches entre elle et les conseillers de la Mission Locale. Ceux-ci lui adressent les jeunes dont ils pensent qu'ils ont besoin d'un espace d'écoute plus important : *“ Un jeune est toujours adressé par un conseiller ML qui l'a reçu préalablement. Il y en a 6-7 sur les 3 villes, pas tous à plein temps. On a tous un bout de notre emploi du temps au siège et un autre sur une antenne. Donc je vois le jeune si le conseiller souhaite un double regard, si il patauge, qu'il ne s'en sort pas, ou si c'est un jeune qui “ prend à la gorge ”, c'est à dire qui fait appel à trop de choses fragiles chez le conseiller. Le conseiller me dit alors “ il a besoin de causer. (...) Au début, c'est un entretien d'une heure et demie, il faut prendre le temps, il va se passer plein de choses. Si l'accroche est plus difficile, qu'il y a un besoin d'orientation, ou d'un bilan de niveau, alors je propose un test sur les métiers. Avec moi, c'est un bilan sur 3 semaines, puis ça peut être jusqu'à 2 ans. Souvent, ils reviennent après de façon irrégulière pour des choses compliquées, par ex. une jeune femme a subi une IVG et a redébarqué dans mon bureau. C'est vrai que ça fait pas mal d'années que je suis là, on sait où me trouver. ”*

On le voit, l'investigation *a minima* sur la trajectoire intime, préalable à toute orientation, nécessite des compétences d'écoute et un cadre professionnel bien particulier. On peut faire d'ores et déjà l'hypothèse que pour les jeunes, ces conditions sont des pré-requis pour qu'un tel échange apparaisse comme légitime à leurs yeux, pour qu'ils jugent pertinent d'aborder le registre de leur vie intime. C'est ce que laisse penser cette remarque d'une psychothérapeute intervenant dans le cadre de la Mission Locale : *“ Je continue à suivre une vingtaine de jeunes dans le cadre du dispositif TRACES, dispositif qui était plus orienté emploi, sur 18 mois, mais cette durée n'était jamais effective, les jeunes partaient avant car ils ne voulaient pas faire leur sac à dos avant de faire la route, c'est à dire qu'ils avaient des objectifs uniquement emploi et ne voyaient pas l'intérêt d'autres approches. (...) Je suis également environ 50 jeunes dans le cadre du dispositif ASI qui concerne des problématiques à la fois santé, emploi, social, pour des jeunes qui cumulent. Ce dispositif est beaucoup plus orienté sur l'insertion sociale des jeunes (sur 6 mois) que sur la seule insertion professionnelle. (...) C'est pourquoi, paradoxalement, les 6 mois ASI donnent plus de temps que les 18 mois TRACES : “ ils vont vite voir qu'ils faut qu'ils s'assoient ”. Cette psychologue constate elle-même que ces jeunes présentent en fait des profils similaires mais avec des attentes différentes. Ainsi, en fonction des objectifs affichés des dispositifs qui cadrent les rencontres avec les jeunes, ceux-ci jugeront plus ou moins pertinente l'approche “ psy ” et les conseils afférents.*

Des acteurs précaires

La grande majorité des structures porteuses des groupes de parole sont des associations¹⁰, tel le CRIPS à Paris. Le Kiosque, structure porteuse du groupe de parole des Lilas, bénéficie d'un rattachement municipal mais reste soumis à des aléas similaires au secteur associatif. Au moment de la rédaction de ce rapport d'étape, suite aux difficultés de fonctionnement rencontrées, il semble que ce groupe de parole des Lilas serait reconduit en 2004-2005 mais en fusionnant avec le groupe parisien qui vient de démarrer en Juin 2004). Outre les difficultés rencontrées dans le recrutement des jeunes¹¹, ces difficultés doivent être mises en relation avec la précarisation des actions et donc des intervenants associatifs. Par définition, le secteur associatif intervient aux marges de l'action publique, dans un contexte où l'obtention des fonds publics est soumis à une recherche permanente et problématique de financements, facteur de grande incertitude et donc d'impossible planification d'une démarche à moyen ou long terme. Ces marges des politiques sociales publiques sont pourtant les lieux privilégiés d'innovations toujours risquées. Cette précarité structurelle du fonctionnement associatif signifie

¹⁰ Voir plus haut.

¹¹ Voir chapitre suivant.

précarité d'intervenants dont le poste dépend de la reconduction des crédits à la structure, poste d'autant plus aléatoire lorsqu'il repose sur des actions innovantes qui nécessiteraient l'obtention de nouvelles ressources, comme c'est le cas pour les groupes de parole « Discrimination et Conduites à risques ».

La plupart des co-animatrices interviennent ainsi dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée, et peu de nouvelles ressources ont été spécifiquement attribuées au déroulement des groupes de parole. Elles se retrouvent donc souvent en situation d'inscrire la conduite de cette action dans leur emploi du temps sans qu'elles aient été pour autant déchargées d'autres tâches. Ainsi, si la structure porteuse du groupe de Lyon a donné son accord pour qu'une de ses intervenantes s'occupe du groupe de parole, cette co-animatrice, contractuelle, intervient en grande partie sur son temps personnel, puisque l'absence de financements spécifiques à l'action l'oblige à mener de front cette nouvelle action et ses activités courantes (accueil, réunions, interventions à l'extérieur...). Si les co-animatrices du groupe des Lilas et de Paris n'ont pas été dans une telle situation cette année, elles ne savent ce qu'il adviendra si l'action est reconduite. Sur un aspect plus matériel, le démarrage, tardif, du groupe parisien témoigne de semblables « bricolages » : ancré sur un événement mobilisateur, ce groupe intégrant des personnes à mobilité réduite est engagé alors même que l'accès matériel ne peut leur être garanti. Le porteur national commente ainsi cette situation, emblématique de l'ensemble de la démarche : « *On se lance sur l'action sans en avoir les moyens.* » Si l'on ajoute à ces contextes professionnels la nécessité d'une mobilisation des co-animatrices beaucoup plus lourde que prévue pour susciter l'intérêt de partenaires potentiellement orienteurs, on peut mieux comprendre le profil militant des acteurs des groupes qui ont effectivement pu être mis en place.

Si les moyens disponibles pour ce projet sont faibles, ils ne doivent cependant pas faire oublier... qu'ils existent, sur une action expérimentale aussi « risquée » compte tenu de la faible visibilité actuelle de la problématique des discriminations.

Des groupes de parole peu fréquentés

Le groupe de parole des Lilas, avec 3 participants et 10 participations en tout, signe une faible fréquentation. Là encore, la comparaison avec les autres sites montre que ce déficit de fréquentation n'est pas propre au déroulement du groupe de parole des Lilas et reflète de réelles difficultés pour « recruter » des participants¹². Mais signalons d'ores et déjà que de petits effectifs peuvent faciliter la prise de parole des participants. C'est ce que tend à montrer l'exemple de la première réunion du groupe parisien qui avait réuni 6 participants, où l'animateur estime que « *la parole personnelle ne s'est pas produite* ».

Face à ce déficit de fréquentation, dès les premières séances, et les Lilas a « essayé les plâtres », les règles de fonctionnement des groupes de parole initialement envisagées ont été largement assouplies par les animateurs, « *il y a eu beaucoup de sorties du cadre* » :

- Possibilité de ne rester qu'une heure au lieu de deux.
- Changement des critères d'âge avec acceptation de jeunes au-delà de la limite supérieure initialement fixée à 25 ans. Ainsi à Paris, la limite des 25 ans ne correspondait pas au public du principal partenaire orienteur, l'Association des Gays et Lesbiennes Sourds de France.
- Pas d'observation extérieure initialement prévue pour l'évaluation, remplacée par une prise de notes quasi exhaustive sur un ordinateur portable.
- Prise de notes même si le groupe est composé de moins de 5 personnes.
- Validation de ces notes pendant le dernier 1/4 d'heure de chaque séance.

¹² Fin Juin 2004, 23 jeunes avaient en tout et pour tout été concernés par l'un des groupes de parole mis en place au niveau national (Voir plus haut).

Si l'on s'intéresse maintenant au mode d'accès des jeunes au groupe de parole des Lilas, il apparaît que tous ont été orientés par un partenaire : 2 l'ont été par la psychologue de la Mission Locale intervenant au Kiosque, 1 par le porteur national via la Ligue des Droits de l'Homme. C'est exactement le même cas de figure pour la quasi totalité des 23 jeunes concernés au niveau national :

Participants	Mode d'accès au groupe de parole¹³
Ville B 1	Orientation par porteur national
Ville B 2	Orientation par psychologue et par co-animatrice du groupe
Ville B 3	Orientation par psychologue et par co-animatrice du groupe
Ville A 1	Orientation par porteur national
Ville A 2	Orientation par co-animatrice
Ville A 3	Orientation par co-animatrice
Ville C 1	Orientation par porteur national
Ville F	Orientation par responsable d'un centre social
Ville H 1	Orientation par psychiatre, peut-être suite à un article paru dans journal régional
Ville H 2	Orientation par infirmière scolaire
Ville H 3	Via Jeune H2
Ville J 1	Orientation par Conseiller ML
Ville J 2	Orientation par Conseiller ML à l'occasion de la recherche d'un emploi
Ville K 1	Orientation par Assistante Sociale scolaire
Ville K 2	Orientation par Assistante Sociale scolaire et sur conseils de son entraîneur sportif.
Ville L 1	Orientation par association porteuse du groupe, connue depuis 2002
Ville L 2	Orientation par association porteuse du groupe, connue depuis 2000

Ces données signifient qu'aucun jeune n'est venu de sa seule initiative et que donc tous ont été orientés. Si les partenaires orienteurs s'avèrent pour l'heure incontournable, certains indices laissent d'ores et déjà à penser que cette nécessité correspond au démarrage du projet et que le bouche à oreille peut prendre le relais assez rapidement, par ailleurs très efficace. En atteste cette "manipulation" d'une co-animatrice qui, pour faire venir un nouveau participant, a profité de la présence d'un participant effectif pour le faire témoigner indirectement sur le groupe de parole, ce qui l'a plus sensibilisé qu'une information par un adulte.

Il appartiendra à l'enquête auprès des jeunes d'apporter des éléments de réponses à cette question de l'accès « indirect » des jeunes aux groupes de parole. Mais à cette phase du projet, on voit que la mobilisation de partenaires orienteurs reste incontournable. Il s'agit maintenant d'analyser un peu plus avant les processus d'orientation vers les groupes de parole. Nous avons identifié :

- Un faible impact des supports écrits d'information
- Un projet instable
- Une perception hésitante du thème et du public ciblé
- Un intérêt relatif pour la thématique de l'homophobie

Faible impact des supports papier

Du côté des professionnels, il a également peu souvent été fait mention des encarts d'information sur le groupe de parole des Lilas, mis à disposition parmi d'autres supports, ici dans le hall d'accueil du service de pédopsychiatrie de l'hôpital Avicenne de Bobigny : « *Les adolescents se sont saisis des affichettes mises à leur disposition dans le hall, à côté d'affichettes sur le 119, l'Ecole des Parents,*

¹³ Ces données sont issues de l'analyse des transcriptions partielles des groupes de parole.

l'UNAFAM, des sites Internet, les produits toxiques, les premières relations sexuelles, etc. ». Elles sont aussi disposées sur le bureau de ce partenaire pédopsychiatre *« de façon à ce qu'ils les tripotent »*. Mais un seul jeune y a fait allusion devant lui. L'action considérée comme « extérieure » car non spécifiquement thérapeutique, l'action ne s'inscrit pas dans la gamme des orientations « classiques ». Si l'information est diffusée, c'est *a minima*, *« aux jeunes de s'en saisir ou pas »*. Il s'agit donc de mise à disposition d'information et pas d'orientation. On le voit, ces supports écrits sont mis à disposition parmi de nombreuses autres informations, profusion qui peut-être ne facilite pas leur accès.

De fait, les participants aux groupes de parole, où qu'ils se soient déroulés, ne mentionnent jamais ce mode d'information sur les groupes de parole. L'enquête auprès de jeunes participants permettra de préciser les motifs de ce faible impact. Autre facteur à ne pas négliger pour comprendre cette vraisemblable inefficacité des informations écrites : la question de l'illettrisme. Elle est apparue à l'occasion du forum d'échanges entre participants sur Internet, et à l'occasion de la relecture des comptes-rendus des groupes de parole : un jeune a expressément alerté sur ses difficultés de lecture, lui interdisant l'accès à ces outils. Cette dimension est donc à prendre en compte lorsqu'il s'agit de réfléchir à une communication écrite sur les groupes de parole.

Ces premières observations sur la non utilisation des supports écrits ont d'ores et déjà été intégrées dans la démarche : le travail d'élaboration de la plaquette est pour l'heure positionné comme objectif en soi davantage que comme outil pertinent d'information.

Sur le site de Marseille, l'argument de la profusion a été pointé cette fois-ci par des professionnels pour expliquer leur non réaction. Le suivi que la co-animatrice a fait de son mailing est particulièrement éclairant. Sur ce site de Marseille, une diffusion massive d'une information écrite sur la mise en place du groupe de parole a été effectuée en direction des professionnels, à laquelle la co-animatrice n'a obtenu qu'une seule réponse, émanant d'un professionnel ex-militant du Planning Familial travaillant dans une association repérée dans la prévention et la formation sur la problématique de la sexualité. Elle a alors effectué des relances à l'occasion d'autres réunions, qui lui ont apporté quelques éléments de compréhension de ce manque de retour : *« On ne savait pas d'où ça venait, or on reçoit tellement de choses que l'identification et la sécurisation de l'information est nécessaire »*. Il faut préciser que cette co-animatrice intervient dans le cadre de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, avec un souci légitime des professionnels de préserver un public souvent stigmatisé. Elle a donc fait un travail de réassurance en présentant le cadre éthique de la démarche (notamment préservation de l'anonymat et de la confidentialité), le soutien du projet par la Ligue des Droits de l'Homme, le profil des intervenants, etc. Mais ce travail de réassurance n'avait toujours pas donné ses fruits en Juillet 2004 puisque ces partenaires pressentis n'avaient alors effectué aucune orientation de jeunes vers le groupe de parole. A l'occasion de nouvelles relances, c'est la non pertinence perçue de la thématique du groupe de parole qui fut alors pointé : *« on n'a pas de jeunes de ce profil-là »*. Cet exemple nous incite à interroger le degré d'adhésion de tous les professionnels concernés, animateurs et orienteurs, à la thématique des groupes de parole.

Une présentation hésitante du projet

Thématique, et donc public ciblé par les groupes de parole, ont varié au cours de la mise en place du projet. Ainsi, le projet de base¹⁴ cible en priorité, bien que sans exclusive, des jeunes souffrant d'homophobie, c'est à dire de discriminations liées à leur orientation sexuelle réelle ou supposée. Dans ce projet, diffusé à l'ensemble des porteurs du projet (partenaires politiques et/ou financiers et animateurs), cette thématique est récurrente.

¹⁴ Cf. Introduction

Puis les réflexions du conseil scientifique fin 2003 accélèrent l'ouverture du champ couvert par les groupes de parole à la thématique plus large du bouc émissaire : *“ Au fur et à mesure des échanges, principalement avec les partenaires associatifs et institutionnels, c'est le phénomène de “ bouc émissaire ” qui apparaît à la fois comme le plus parlant (plus facile à identifier en tant que phénomène social) et le plus pertinent quant à des conséquences péjoratives sur l'estime de soi et les conduites à risque légal. Il s'agirait donc de conserver cette porte d'entrée plus large pour l'orientation des jeunes cette seconde année, en y incluant bien entendu le sentiment d'être différent des autres et la crainte de devenir “ bouc émissaire ”, tout particulièrement au sein de son groupe socioculturel et de ses pairs.”*

Mais l'indécision reste présente dans le document du 30 janvier 2004, diffusé à tous les partenaires. S'il y est fait 2 mentions d'un recrutement pluri-thématique, les références à des problématiques liées à la “ sexualité ” sont récurrentes. En premier lieu, livrons-nous à un petit exercice comptable des termes employés dans l'ensemble du document : sur les 3 pages et demie, les termes construits autour de la racine « sex » (« sexuel(le)s », « sexualité », homosexualité, etc.) apparaissent 10 fois, et le terme « homophobie » est employé 7 fois. Du côté des acteurs du projet, le suivi du projet par la Ligue des Droits de l'Homme est assuré par le coordinateur « homosexualité ». La brève présentation du porteur du projet, indiqué en note de bas de 1^{ère} page, mentionne qu'il est le coauteur de l'ouvrage “ Homosexualité et Suicide ». Dans la Seine Saint-Denis, la présentation du projet a été médiatisée auprès des professionnels du département dans la revue « Les Cahiers Proximité » du Conseil Général, dans un article du porteur national intitulé « Santé mentale, suicide et homosexualité » introduit d'un encart référant également à « Homosexualité et Suicide ». Et c'est sur cette thématique que certains groupes ont été projetés. Ainsi, à Marseille, le projet du groupe de parole a fait suite à une intervention du porteur national sur l'homophobie, lors d'une Journée de prévention du suicide des adolescents. La co-animatrice pointe cette perception : *« Si le second discours de présentation du groupe était “ espace de parole sur la prévention du suicide ”, ils (les partenaires) ont entendu le premier discours, je suis repérée “ homosexualité ”. »* De fait, le profil de nombreuses co-animatrices, et notamment de celles des groupes de Paris et des Lilas, indique une sensibilité à la thématique « sexualité ».

Une perception hésitante du thème et du public ciblé

Tous ces « indices » font que si la thématique perçue comme centrale par tous les professionnels, y compris les animateurs, est la discrimination liée à l'orientation sexuelle réelle ou supposée, des hésitations persistent. D'où plusieurs conséquences :

➤ Des difficultés de communication sur le projet

Nombre des partenaires envisagés comme orienteurs sont des “ têtes de réseau », donc en charge de répercuter eux-mêmes et de traduire l'information sur les groupes de parole. Dans ce contexte d'indécision, cette fonction de transmission est altérée : *“ J'en ai parlé à l'équipe, mais je ne suis pas sûr que toute l'équipe ait compris, je n'ai pas eu de question contrairement à ce qui se passe d'habitude, personne n'a relancé, et je n'ai pas d'écho. ”* A noter que ce professionnel travaille avec 3 psychologues s'occupant des psychothérapies, *“ ils sont plus concernés mais je n'en ai pas reparlé avec eux ”*. L'incompréhension peut être importante. Ce professionnel rapporte ainsi ce qu'il a retenu de la présentation qui lui a été faite du groupe par la co-animatrice : *« Elle m'a dit “ c'est pour rassembler des points de vue sur comment les adolescents vivent les discriminations sexuelles ”, j'ai compris ça comme un groupe de témoignage, un lieu où il y a une parole collective. Si la coordinatrice nous avait transmis un questionnaire, on aurait pu le transmettre dans le cadre du groupe d'accueil du lundi car les adolescents du groupe savent que c'est anonyme. On y a ainsi fait passer un questionnaire sur la dépression qui a permis de recueillir des réponses franches, y compris sur des questions telle que la mort et les TS. ”* Mais ces difficultés de communication sur le projet peuvent également concerner les professionnels des structures porteuses, tous censés communiquer sur les actions proposées par leur

structure. On peut retenir ici l'exemple de la mise en place du groupe de Nantes où toute l'équipe (3 personnes) était présente lors de la présentation du projet par le porteur national, et a donc reçu le même message. Il y a donc un gros travail d'information nécessaire, avec des rencontres incontournables avec les équipes, pour mieux mobiliser, mais aussi pour éviter la dispersion / altération de l'information, qui plus est dans un contexte d'inflations partenariales.

➤ **Indétermination sur le profil des jeunes concernés.**

Autre conséquence de cette perception hésitante du projet, les professionnels orienteurs disent souvent ne pas trop savoir quel est le profil type des jeunes concernés. Il peut s'ensuivre une élimination de jeunes qui ne rentrent pas dans cette problématique. Ainsi, les cas de discrimination rencontrés par le service de pédopsychiatrie sont surtout en relation avec les migrations : « *Le premier support de discrimination, c'est le racisme, le regard des autres, ce qui est renvoyé aux jeunes migrants ou d'origine étrangère. Beaucoup d'adolescents s'interrogent sur comment ils sont perçus. (...) (Dans ce contexte), les discriminations liées aux orientations sexuelles émergent peu et on ne reçoit que des interrogations très classiques autour de ça.* » Ce qui fait dire à ce partenaire que la discrimination liée à l'orientation sexuelle n'apparaît pas comme un thème important sur le bassin de l'hôpital d'Avicenne. Ce professionnel ne peut pourtant pas être taxé d'indifférence puisqu'il avait repéré et travaillé cette thématique dans un cadre professionnel précédent. Pour lui, la dominance de la discrimination raciste est liée au recrutement, et au fait que les adolescents abordent cette question très facilement : « *est-ce qu'un médecin blanc va me soigner pareil ?* » Les adolescents sont parfois non francophones et accompagnés d'un traducteur. L'impact de la religion est à prendre en considération, ainsi que le sexe du thérapeute. Pour toutes ces raisons, l'abord de la sexualité est quasi absente avec ces publics. Mais ce constat l'amène à s'interroger sur les raisons de cette invisibilité : « *comment se fait-il que l'on ne recueille pas plus d'informations ici sur cette thématique ?* »

A noter que cette relative indétermination thématique n'a pas que des inconvénients. Elle peut permettre l'adaptation du terrain au public de la structure locale porteuse et permettre que des partenaires très divers s'engagent sur le projet en l'orientant en fonction de leurs publics. Ainsi, à Marseille, le groupe avait été initialement présenté par le porteur national comme ciblant les risques suicidaires liés à l'identité sexuelle. Mais face à un public de jeunes de 12-18 ans en difficultés, dans une phase sensible de transformations culturelles, sexuelles et corporelles, la co-animatrice a ensuite mis l'accent sur la prévention du suicide en lien avec le sentiment de différence. Et à Lyon, la co-animatrice renforce l'aspect des discriminations homophobes pour cadrer avec les missions de sa structure : « *Même si je parle d'autres discriminations, j'insiste sur l'homophobie car on est sur le champ de la sexualité au Planning, on doit restreindre aux thèmes les plus pertinents par rapport à nos missions.* »

Le porteur national du projet reste lui-même hésitant sur le degré d'ouverture idéal des groupes de parole. En effet, le projet s'ancre sur la volonté de ne pas encourager un repli communautaire perçu comme réducteur : « *Plus c'est fermé, moins c'est positif.* ». Si la thématique centrale est bien la prévention du suicide liée à l'homophobie, l'ouverture à d'autres publics est donc une démarche stratégique pour éviter tout encouragement au communautarisme et les effets stigmatisants associés. Et c'est aussi garantir l'accès à des jeunes qui ne seraient pas prêts à être identifiés comme homosexuels : « *Trop mettre en avant l'homosexualité signifie qu'ils ne vont pas venir.* » Soit. Mais jusqu'où élargir la composition des groupes tout en garantissant que le loup n'entre pas dans la bergerie, c'est à dire qu'à l'intérieur même des groupes de parole, de jeunes homosexuels ne soient ou ne se sentent pointés du doigt comme cela est arrivé aux Lilas : « *Il existe des jeunes dans les groupes qui peuvent être homophobes.* ».

Un intérêt hésitant pour la thématique de l'homophobie

Paradoxalement, cette indétermination thématique peut avoir également pour vertu de dépasser les intérêts hésitants pour la thématique de l'homophobie. Car les entretiens avec les partenaires nous obligent à nous interroger sur le degré effectif d'adhésions et d'engagements. Si l'intérêt de la lutte contre l'homophobie est rarement récusé¹⁵, il est tout aussi rarement revendiqué... N'oublions pas que ces déclarations d'intention, tant vis à vis de l'évaluateur que des co-animatrices, sont recueillies dans le cadre de contacts interpersonnels professionnels où il est toujours difficile d'évoquer son désintérêt pour une proposition partenariale, ainsi qu'en témoigne à mots couverts la co-animatrice de Marseille : *“ Il y a un gros travail de conviction à faire en interpersonnel ”*. Si elle n'a pas reçu d'opposition ouverte au projet, elle éprouve des problèmes pour trouver des relais d'information et d'orientation. Même lenteurs à Paris où le groupe de parole composé d'entendants et de mal entendants n'a pu bénéficier des services d'un interprète alors que 3 sont disponibles en milieu hospitalier, avec un intérêt déclaré pour ce groupe de parole. Si aucun des professionnels rencontrés n'a donc exprimé de rejet personnel vis à vis des homosexuels, n'oublions pas la remarque de D. Borrillo invitant à distinguer homophobie individuelle et homophobie sociale¹⁶.

Reste que l'abord de l'homophobie avec les jeunes semble difficile pour les professionnels que nous avons rencontrés. Certains hésitent à questionner les éventuelles souffrances liées à l'identité sexuelle avec des jeunes d'ores et déjà en souffrance : *“ Ici, ce n'est peut-être pas le meilleur lieu pour interpeller les adolescents sur ce genre de sujet, car ici, les adolescents sont en souffrance psychologique. ”* Plus généralement, parler de “sexualité” demeure difficile, y compris pour des professionnels de la parole. En témoigne un partage informel des thématiques entre collègues, où la personne identifiée comme spécialisée sur la question se verra adresser les jeunes pour lesquels cette thématique est soupçonnée, le plus souvent à défaut d'autre accroche : *“ Avec Marie, on peut avoir des suivis conjoints car on sait les spécialités de l'autre. Même si on voit les mêmes jeunes, on ne fait pas la même chose. Marie travaille plus sur le trauma, les problématiques sexuelles, familiales. Moi, c'est plutôt le deuil, la mort et l'emploi, c'est à dire tout le travail identitaire autour du choix de la profession, contrairement à Marie qui travaille sur l'identité des choix sexuels. ”*

Plus fondamentalement, il semble qu'il faille interroger des représentations de l'homosexualité tendant parfois à la pathologiser, comme en témoigne ce point de vue développé par un partenaire orienteur sur les causes supposées de l'homosexualité¹⁷ : *« L'homosexualité, c'est un passage normal durant l'adolescence, avant d'aller vers l'autre sexe. (...) Les jeunes adressés (au groupe de parole) ne sont pas plus homosexuels qu'ils n'existent : c'est le féminin qui leur a permis de tenir debout. (...) Comme Michael Jackson, ils ont un âge en dessous du stade précédiptien, ils n'ont pas senti qu'ils avaient un sexe, ils se demandent s'ils ont le droit d'exister. C'est ça qui expose au risque de suicide. »* Cette approche de l'homosexualité uniquement par la sexualité et comme une « manifestation œdipienne tardive » la positionne comme anormale. Les groupes de paroles apparaissent non pertinents puisque tout au plus *“ pour apprendre des choses ”*. Dans ce cas, les jeunes orientés vers le groupe de parole l'ont été explicitement par défaut : *“ C'était 2 cas difficiles dont je n'arrivais pas à trouver la porte d'entrée mais ils continuaient à venir, c'est qu'ils cherchaient quelque chose, je les ai donc orientés sur*

¹⁵ Hormis un vindicatif “vous êtes victime du lobby homosexuel” entendu sur le site des Lilas...

¹⁶ « En dépit de leur relation étroite, l'homophobie individuelle (rejet) et l'homophobie sociale (suprématie hétérosexuelle) peuvent fonctionner distinctement et exister de façon autonome. Ainsi, on peut n'éprouver aucun sentiment de rejet vis-à-vis des homosexuel(le)s (voire les apprécier) et considérer pourtant qu'ils ne méritent pas d'être traités de façon égalitaire. Il en va de même pour la misogynie : combien d'hommes désirent et aiment les femmes, sans que cela ne les empêche de les traiter comme des objets ? » in *L'homophobie*, PUF, 2000, p.84.

¹⁷ Rappelons que le guide d'entretien (voir projet) ne comportait aucun item sur la perception des causes, interrogation qui constitue en soi une forme d'homophobie puisque présupposant l'anormalité des pratiques homosexuelles.

(la co-animatrice des Lilas) pour qu'elle aborde avec eux la question du traumatisme." Cette distanciation se traduit aussi dans la méconnaissance des homosexuel(le)s, déclarés aisément reconnaissables : "ça se voit à la façon dont ils se présentent dans leur corps". Ce discours d'un professionnel persistant à assimiler homosexualité et pédophilie nous avertit que la route vers l'acceptation de l'homosexualité est encore longue, et longue encore la reconnaissance par les partenaires de la pertinence de la mise en place de groupes de parole abordant les discriminations homophobes...¹⁸

Car si l'identité sexuelle est considérée comme un élément central de la construction identitaire, la construction de cette identité sexuelle reste très peu souvent questionnée car perçue comme une « évidence anthropologique »¹⁹. Où l'on perçoit ainsi une confusion entre le genre et le sexe, donc sans distinction entre la construction de l'identité de genre et la construction de l'identité de sexe. L'abord de l'homosexualité via la sexualité versus relations sexuelles s'apparente fort à une approche médico-psychanalytique inapte à fournir une théorie pluraliste de la sexualité. Il faut dire que les termes même d' « hétérosexualité », « homosexualité », « bisexualité », etc., n'évoquent que la dimension sexuelle et aucunement la dimension sociale des relations entre hommes et femmes. Les comptes-rendus des échanges dans les groupes de parole montrent pourtant que ce sont ces aspects relationnels qui sont abordés prioritairement par les jeunes concernés. Cet amalgame entre sexualité et genre n'est-il pas au fondement de l'homophobie ? On comprend mieux dès lors les enjeux de dénomination portés par de nombreuses associations militantes, évoqués lors du Conseil Scientifique de Juillet 2004.

- ➔ Le pointage de toutes ces hésitations indique qu'il est nécessaire de clarifier la discussion sur la composition attendue des groupes de parole.
- ➔ La réunion entre la Mission du Conseil Général, les porteurs du projet sur Ville B et l'évaluateur avait décidé d'une réorientation explicite des groupes de parole vers des jeunes concernés par la discrimination homophobe. Il n'est pas possible pour l'heure d'apprécier les effets de ce choix stratégique.
- ➔ Si ces hésitations sont comme on l'a vu l'indice de positionnements professionnels pour le moins ambigus sur la problématique de l'homophobie, elles montrent paradoxalement le bien-fondé d'une telle action, tant pour les jeunes concernés que... pour certains professionnels...
- ➔ L'abandon de l'expérience sur le département de la Seine-Saint-Denis aurait été d'autant plus dommageable que la problématique des discriminations liées à l'homophobie y est tout particulièrement sensible, et peut-être ici plus qu'ailleurs²⁰.

¹⁸ Rappelons ici que ce n'est qu'en 1974 que l'*American Psychiatric Association* a rayé l'homosexualité de la liste des maladies mentales, et qu'il a fallu attendre 1982 pour que la législation française mette fin à la discrimination pénale des actes homosexuels...

¹⁹ Cf. Daniel Borrillo : « *L'organisation de la société en fonction uniquement de deux sexes et le fait de voir « naturellement » en chaque individu soit un homme, soit une femme, constitue le support « objectif », « évident » et « anhistorique » de l'assignation des statuts et des rôles en fonction du seul critère sexuel. (...) Contrairement à cette « évidence anthropologie », la différence des sexes ne constitue pas un attribut des individus mais une information construite et toujours accomplie dans la relation à autrui. » In *L'homophobie*, PUF Que Sais-Je, 2000, p.69.*

²⁰ Cf. Le dossier « Etre homo en banlieue » proposé par la revue « Pote à Pote » dans son numéro de Juin/Juillet 2004 pointe cette acuité des discriminations liées à l'identité de genre dans le département.

Profil des participants

Les sites de la Seine Saint Denis et de Paris ne permettant pas de porter un regard sur le profil des participants par manque d'effectifs, nous utiliserons ici des données issues de tous les comptes-rendus des groupes de parole. Abordées au détour des échanges, elles ne permettent cependant pas toujours d'identifier le profil sociologique des participants. Les entretiens avec les participants permettront d'affiner ces profils.

Les quelques données issues des dix-sept premiers jeunes ayant participé à un groupe de parole indiquent que les CSP tant des participants que de leurs parents couvrent tout l'éventail social, offrant ainsi une grande diversité de profils. 10 des participants ont déclaré être homosexuel(le)s ou considérés comme tels. Les participants sont majoritairement masculins (12/17 et 6/10), confirmant en cela une plus grande exposition des garçons aux discriminations liées au genre. L'âge moyen des participants à leur 1^{ère} participation à un groupe de parole est de 20 ans ³/₄ avec une amplitude totale de 11 années. Les plus jeunes ont 17 ans et 7 ont moins de 20 ans. Si l'on ne considère que ceux déclarant une homosexualité (réelle ou supposée), l'âge moyen est d'un peu plus de 22 ans (22,2), et les 2 plus jeunes ont 18 et 19 ans. Les jeunes rencontrés dans les groupes de parole ont d'ores et déjà dépassé pour la plupart cette étape difficile et ils sont davantage sur la construction de stratégies d'évitement. Ces éléments indiquent plusieurs décalages entre le profil des jeunes initialement ciblés et ceux qui ont effectivement fréquenté les groupes de parole, dont en premier lieu la très faible présence de mineurs.

Comment toucher les mineurs ?

On l'a vu précédemment, l'objectif initial de l'expérimentation des groupes de parole est de construire un nouvel outil susceptible de prévenir les conduites à risque, et notamment le risque suicidaire, chez des jeunes en souffrance au regard de leur identité ou leur orientation sexuelle. Le passage de plus grande exposition au risque suicidaire semble s'échelonner entre le début de l'adolescence, alors que les jeunes sont encore mineurs et l'entrée dans la vie adulte (21 ans)²¹. Et l'on sait que ces risques sont accentués par une rupture familiale. C'est pourquoi les groupes de parole proposent un espace hors famille. Comment, à partir de leur propre expérience, les professionnels rencontrés expliquent-ils l'absence des mineurs dans les groupes de parole ?

Les différences de statuts générationnels et institutionnels entre mineurs et professionnels peuvent générer une méfiance à l'égard de la gente adulte. Méfiance qui n'est pas sans fondement puisque ont été évoqués plusieurs cas de transgression du secret professionnel par des professionnels à qui un mineur s'était confié, donnant ainsi la priorité à l'information des parents, et du même coup à la décharge de leur responsabilité éventuelle en cas d'incident. Si cette méfiance est très prégnante pour les mineurs, elle concerne également les jeunes majeurs, voire les parents lorsqu'ils sont à distance et/ou en difficultés vis à vis des institutions. Citons le cas emblématique des parents de jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, jeunes auprès desquels intervient la (future) co-animatrice de Marseille : celle-ci y mentionne l'opposition systématique à toute proposition. Et dans ce cadre de la PJJ, les autres professionnels notamment les éducateurs, soucieux de ne pas renforcer la stigmatisation des jeunes dont ils ont la charge, doivent également être rassurés sur la confidentialité et l'utilité de la démarche.

Hormis l'Education Nationale, peu d'espaces accueillent des mineurs en dehors de la présence parentale. La façon dont les partenaires orienteurs conçoivent la place des parents dans leur

²¹ B. Ryan et J.-Y Frappier ont proposé 4 étapes du cheminement identitaire d'un(e) jeune homosexuel(le) : la négation, l'intériorisation de l'oppression, la différence entre soi et les autres et l'analyse critique de l'attitude de la société. Dans les trajectoires qu'ils ont étudiées, les auteurs d'*Homosexualité et Suicide (op. cit.)* situent cette surexposition au suicide lors des deuxième et troisième étapes.

intervention influence donc les thématiques abordées lors des rencontres. Cette présence est d'ailleurs souvent partie prenante de l'intervention auprès du mineur. Ainsi, le cadre pédopsychiatrique suppose la consolidation / reconstruction des liens parents / enfants : *“ Mes orientations psychothérapeutiques ont toujours lieu avec les parents, elles marchent mieux. ”* De toute façon, la présence des parents est requise car les consultations sont payantes puisqu'il s'agit d'un Centre Médico Psychologique... A l'occasion de toute nouvelle arrivée au CMP, la première demie heure de rencontre est ainsi consacrée autant que possible à une rencontre conjointe parent(s) + enfant. Cette présence des parents est aussi considérée par notre interlocuteur comme un obstacle à la parole des mineurs sur des thématiques telles que les discriminations sexuelles.

Les parents sont légalement tenus d'être mis au courant de toute intervention concernant leur enfant. Ainsi les professionnels du CMP ont l'obligation légale de prévenir les parents de tout mineur ayant consulté. Or cette information peut aller à l'encontre de l'effet de soutien recherché, y compris hors les cas de tensions ou de rupture familiales. Comment concilier protection des mineurs et discrétion vis à vis des parents ? Les problèmes légaux d'accueil des mineurs peuvent être exceptionnellement contournés : *“ Il n'y a que si le risque d'explosion est imminent que l'on accueille tout de même. ”* Il en découle néanmoins que *“ c'est rare que des adolescents en rupture familiale viennent en pédopsychiatrie, d'autant plus que “ ça fout la trouille ”: s'ils viennent, c'est qu'ils sont accompagnés.”* L'accompagnement personnalisé par un adulte apparaît de fait comme un mode de contournement de ces obstacles d'accès aux mineurs hors l'information des parents. Le service de pédopsychiatrie de l'hôpital Avicenne a ainsi mis en place une collaboration fructueuse notamment avec certaines infirmières scolaires dont l'accompagnement est seul garant de la venue des jeunes : *“ Lorsque des adolescents viennent (en pédopsychiatrie), c'est qu'ils sont accompagnés, souvent par l'infirmière scolaire à qui ils ont précisé que les parents ne doivent pas être au courant. Au téléphone, le service propose que l'infirmière ou un ami majeur l'accompagne pour contourner l'obstacle de l'âge minimum d'accès. Ici, ce n'est pas comme un planning familial qui a une dérogation en la matière, et on ne peut que jongler avec le possible. Et pour contourner l'obligation de prévenir les parents pour tout mineur ayant consulté, on peut faire une ordonnance de placement provisoire. Mais on est très sensibilisés quand des jeunes viennent tout seuls. On en a eu environ 10 en 2 ans, mais cependant aucun avec lequel on n'ait pas pu travailler avec la famille en prévenant les adolescents. ”* Cette solution de l'accompagnement apparaît donc comme intéressante, également suggérée par un partenaire parisien. Autre façon de composer avec cette nécessaire autorisation parentale, une assistante sociale scolaire a adressé un courrier d'information à destination des parents concernés, suivi de la formule : *“ j'autorise mon enfant à participer... ”*, démarche validée par son supérieur hiérarchique, lui-même intéressé par la démarche.

Notons ici que les promoteurs de la future Maison des Adolescents, soucieux d'une articulation avec la prévention, c'est à dire avant que la situation de crise ne soit avérée, ont beaucoup réfléchi aux moyens de favoriser l'accès des mineurs : ouverture libre sans rendez-vous, avec peut-être une première consultation gratuite pour éviter les questions administratives donc les parents, et partenariat privilégié avec l'Education Nationale (notamment assistantes sociales, médecins, infirmiers). Ce souci de favoriser la venue des adolescents seuls est explicitement lié à l'inflation de demandes parentales de suivis...

Des participants qui ne manquent pas de ressources

En préalable, remarquons que la majorité des participants (9/17) mentionnent des situations à risque à un moment ou à un autre de leur parcours, caractérisées par des violences subies (exclusions, violences physiques et/ou sexuelles, mariages forcés) ou agies (tentatives de suicide, dégradations matérielles avec conséquences judiciaires).

Mais autre décalage avec les profils initialement ciblés en priorité, les ressources mentionnées ou attestées par les participants sont nombreuses.

Nous avons pointé précédemment le fait que tous les participants sauf un avaient été orientés vers le groupe de parole par un professionnel rencontré préalablement. Si l'on prend maintenant en compte les autres professionnels, il apparaît que 10 des jeunes rencontrés en mentionnent spontanément et 7 d'entre eux sont inscrits parfois de longue date dans un réseau professionnel de soutien. Rappelons-le, les jeunes n'ont pas été spécifiquement questionnés sur les autres professionnels rencontrés. Il ne s'agit donc ici que d'auto-déclarations émergeant dans un discours de critique positive ou négative, et il est donc vraisemblable que les réseaux effectifs soient plus étendus. La grande majorité des professionnels cités appartiennent à la sphère « psy » (10 sur 16 professionnels ou milieux professionnels évoqués). Cette caractéristique peut être mise en relation avec le contexte d'énonciation, un groupe de parole, donc un outil « psy ». Mais cela signifie également que les participants sont particulièrement réceptifs à une lecture « psy » de leur situation.

Autre ressource mentionnée, le soutien parental : 8 déclarent bénéficier du soutien de l'un ou l'autre de leurs parents, voire des 2. Deux sont en situation de rupture familiale dont un témoigne d'une grande capacité à mobiliser autour de ses problèmes, puisqu'il a été l'élément moteur du démarrage du forum d'échanges sur Internet.

Ressources spontanément mentionnées par les participants

Les éléments issus des comptes-rendus des groupes de parole, bien qu'épars rappelons-le encore, profilent des participants dont le recours au groupe de parole est le plus souvent un soutien parmi d'autres. Ces observations corroborent celles de D. Fassin à propos des Points-Ecoute, action où *“ les jeunes en errance ”* auxquels elle était destinée y sont invisibles.²² L'expérience d'Espas propose la piste de l'accompagnement pour améliorer l'accès des jeunes en difficultés à des ressources dont ils pourraient craindre de ne pas maîtriser les codes de conduite. Pour approfondir cet aspect, nous aborderons pour finir le cas de jeunes potentiellement concernés par les orientations des groupes de parole, qui ont été informés de leur existence mais qui n'y ont pas participé.

Les jeunes informés non participants

Du point de vue des co-animatrices, les causes identifiables de cette non-participation sont variées :

- Des problèmes de disponibilité aux horaires choisis pour les groupes de parole. Ainsi, aux Lilas, le mercredi après-midi avait été choisi pour permettre à des adolescents de venir. Or une jeune femme de 19 ans orientée via l'Ecole de la 2ème Chance de La Courneuve, en apprentissage, n'a pu s'y rendre par manque de disponibilité aux horaires proposés. Elle souhaite pourtant vivement y participer et son profil correspond au « cœur de cible » du groupe de parole : elle a vécu beaucoup de ruptures familiales et géographiques (elle est originaire d'Afrique du Nord), elle vit en France depuis 9 ans et rencontre d'importantes difficultés d'insertion, victime d'humiliations sexistes avec tentative de mariage forcé et fugue.
- Des problèmes de communication de l'information vis à vis de jeunes rencontrés dans l'urgence : *“ J'ai rencontré 4-5 jeunes filles dont je suis sûre qu'elles sont homosexuelles. Elles avaient déclaré leur homosexualité à leur famille, ce qui a provoqué une rupture. Mais elles sont perdues de vue. Je les ai rencontrées à l'occasion de la recherche d'un boulot, d'un logement, et toujours en urgence. ”*
- Des jeunes qui ne se sentent pas concernés par la discrimination homophobe tel ce jeune informé en pédopsychiatrie de l'une des villes, après qu'il ait mentionné être homosexuel *“ mais sans que ce soit séparable de problèmes psychiatriques, très intriqués, et il ne parle pas de discriminations. C'est à dire qu'il n'y a pas d'ambivalence ni de travail d'élaboration. ”* Ou bien ce jeune homme rencontré par la coanimatrice d'une autre ville, orienté vers le groupe de parole qu'il n'a jamais fréquenté alors qu'il est toujours présent par ailleurs dans la structure. Ambivalent par rapport à sa sexualité, il est décrit comme très homophobe et mentionne des actes de violence extrêmes sur son chien. Il a un frère décrit comme également violent qui le congratule régulièrement d'un *“ salut PD ”*.

Ces deux derniers cas de figure posent le problème de l'accroche de jeunes dont la première préoccupation est matérielle (logement, travail), ou bien pour lesquels les outils de la parole et de l'écoute ne paraissent pas pertinents, ni pour eux-mêmes, ni pour le professionnel qui les reçoit, ainsi que l'explique cette psychologue : *“ La personne n'est pas en capacité de se soigner si elle ne se voit pas au centre de sa souffrance ”*. Ce point de vue illustre bien l'obligation préalable d'occulter les conditions sociales de production de la souffrance pour pouvoir adhérer à une démarche « psy ». Cette difficulté de l'« accroche » a été directement évoquée dans le cas de jeunes relevant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Marseille. Il s'agissait d'un jeune homosexuel avec 2 prises de risque notoires, dont une conduite sur l'autoroute en sens inverse avec un accident qui l'a laissé handicapé, et d'un adolescent qui a participé à un meurtre homophobe sur un jeune de son foyer. Ces profils reposent par ailleurs la question des limites de la « mixité » des profils dans les groupes de parole.

²² Cf. Didier Fassin, op. cit., p.49.

Les motifs d'abandon de 2 jeunes d'un groupe, rapportés par leur « orienteur », sont illustrateurs des obstacles socioculturels que les animateurs doivent surmonter pour garantir la participation de tous : *“ Les jeunes avaient l'impression de mettre leur intimité dehors. ”* Et l'un aurait mentionné explicitement la distance sociale avec les autres participants comme motif de son retrait : *“ Je les connais tous, je suis pas du même milieu social, j'ai rien à voir avec ces jeunes-là ”.*

Trouver son public...

En guise de conclusion provisoire, pointons que les difficultés exposées ici n'ont rien d'exceptionnel, et les actions expérimentales peinent souvent à trouver leur public : *“ Ce défaut de clients n'est pas propre aux structures étudiées, pas plus qu'il n'en signe l'échec. Il est dans la logique même de tous les dispositifs spécifiquement mis en place dans les interstices des politiques sociales et des institutions assistanciennes, de ne pas aisément trouver leur public. Les raisons sont probablement multiples : déficit d'information et de visibilité, décalage entre public projeté et la population réelle, risque de stigmatisation, inadéquation aux besoins. ”*²³

Prolongements pour le rapport final

Pour approfondir les questionnements initiaux de l'évaluation (quelles sont les conditions minima de fonctionnement d'un groupe de parole portant sur les discriminations, dont les discriminations liées au genre, et quels facteurs de protection les participants ont trouvé dans et autour de ces groupes), et pour compléter les analyses ici esquissées des conditions de fréquentation des groupes de parole par les jeunes, nous reste à rencontrer un petit panel de ces derniers.

1. Entretiens avec les porteurs institutionnels du projet

Si l'enquête auprès des professionnels a permis d'identifier un certain nombre de facteurs explicatifs des faibles effectifs orientés vers les groupes de parole, reste à identifier quelques uns des ressorts institutionnels locaux (?) de cette dynamique auprès de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Mission de Prévention des Conduites à Risques et des Toxicomanies du Conseil Général de Seine Saint Denis et de la Municipalité des Lilas.

2. Entretiens avec 6 participants des groupes de parole

Ces entretiens concerneront, sous condition d'acceptation de la rencontre :

- 2 jeunes fréquentant ou ayant fréquenté le groupe de parole des Lilas.
 - 2 participants du groupe (initialement) parisien.
- Dans la perspective annoncée d'une fusion entre les groupes des Lilas et de Paris, ces entretiens permettront d'approfondir la question de la « mixité » des problématiques.
- Compte tenu du faible effectif de jeunes concernés par le groupe des Lilas et de la grande spécificité du groupe parisien, 2 entretiens concerneront des participants aux groupes provinciaux.

D'ores et déjà, un entretien test a été réalisé avec une jeune femme fréquentant le groupe de parole des Lilas. Cet entretien a permis d'entériner un ajustement méthodologique : le guide d'entretien

²³ Didier Fassin, op. cit., p.70.

proposera en outre²⁴ une remise en situation à l'époque la plus difficile de leur construction identitaire, notamment sur quelle aide a été mobilisée / souhaitée et comment ils / elles auraient perçu l'outil groupe de parole.

3. Analyse des échanges sur le forum

Il a été récemment mis en place entre animateur / animatrices / jeunes. Début juillet 2004, 5 jeunes y avaient participé. Mais cet outil apparaît d'ores et déjà comme particulièrement intéressant pour favoriser les échanges d'expérience. Ceux-ci se sont ancrés les premiers temps sur la mobilisation autour du soutien à Jeune H1, positionnant le forum comme un véritable outil d'auto-support, complémentaire mais non superposable aux échanges dans les groupes de parole. En atteste le fait qu'un participant a utilisé le forum pour annoncer son homosexualité sans en avoir jamais parlé dans le groupe. C'est cette dimension d'auto-support qui nous intéressera plus particulièrement.

²⁴ Voir Introduction.

CONCLUSION DE CE PREMIER RAPPORT ANNUEL

La richesse des données obtenues pendant cette première année, autant dans l'état des lieux national sur l'homophobie que dans la mise en place des groupes de paroles sur les discriminations vécues ou craintes, nous permet de dégager d'ors et déjà quelques lignes directrices que nous approfondirons ultérieurement, et qui alimenteront les trois axes retenues pour la seconde année : renforcement et élargissement de dix groupes de paroles, poursuite de la réalisation de la plaquette de sensibilisation avec les jeunes issus de ces groupes, et mise en place d'une formation-action sur le thème de ces discriminations vécues ou craintes et du lien avec les conduites à risque léthal des jeunes.

L'état des lieux sur l'homophobie, réalisé auprès d'une soixantaine d'acteurs de terrain de France et des DOM-TOM, a révélé que concernant les jeunes homo-bi-trans ou considérés comme tel-le-s, la situation était particulièrement alarmante. Les acteurs de terrain interviewés sont unanimes sur le fait que tous les indicateurs liés au mal-être, au suicide et aux conduites suicidaires ou équivalents suicidaires, mais également aux autres conséquences péjoratives en matière de santé (qu'il s'agisse de conduites addictives, de prises de risque sexuelles, de santé mentale, ou même de violence agie sur soi ou l'autre) sont réunies pour nombre d'entre elles-eux, et qu'il existe encore un très fort déni dans le corps social dans son ensemble quant à la prise en compte de cette situation. Le constat paraît encore plus inquiétant dans les quartiers « défavorisés » et les banlieues des grandes villes, mais aussi dans les milieux à l'inverse les plus « bourgeois », ainsi que dans tout le secteur rural, et également dans les DOM-TOM. Si l'on se place plus d'un point de vue populationnel, ce sont celles et ceux qui conjuguent plusieurs sources de rejet social (issu-e-s de l'immigration, précarité sociale, religions intolérantes vis-à-vis de l'homosexualité, handicap,...), ou ceux qui évoluent dans des milieux très masculins (scouts, armée, sports, certains foyers,...) ou encore celles et ceux chez qui « ça » se voit (les garçons féminins et les filles masculines) qui sont les plus vulnérabilisés, tout particulièrement en milieu scolaire où le tabou et la difficulté à travailler autour de ces questions restent encore aujourd'hui la règle. Notre vigilance enfin doit être d'autant plus aiguisée qu'il y a eu ou qu'il y a risque de rejet parental sur ces questions, et également vis-à-vis des plus jeunes dont la construction identitaire est encore fragile. Un autre point important à souligner est que l'ostracisme s'étend aussi à tout garçon féminin et à toute fille masculine hétérosexuel-le, ainsi qu'aux proches des jeunes homo-bi-trans, à savoir leur famille et leurs ami-e-s mais aussi parfois leurs enseignant-e-s et tous ceux qui prennent leur défense. Globalement, les structures accueillant des jeunes sont imprégnées d'une homophobie passive institutionnalisée.

Les ressources sont peu nombreuses, et reposent quasiment toutes sur le soutien individuel, familial ou communautaire (surtout l'auto-support et les relations trans-générationnelles), mais également sur le travail des associations (au niveau de l'écoute et du soutien, du témoignage et de la dénonciation, du militantisme et de la visibilité, de la convivialité, et du travail en partenariat). Lorsque l'homophobie est plus prégnante encore, notamment dans les zones précisées au paragraphe précédent, ce sont encore et toujours les associations de lutte contre le sida qui pallient à ce rôle de relais et de soutien communautaire pour les plus vulnérabilisé-e-s. A l'inverse, dans les villes où les associations sont les plus présentes et les mieux structurées, une des actions jugées comme la plus importante est le soutien aux victimes et l'accompagnement dans les démarches de plainte, ainsi que les interventions en milieu scolaire. Ces dernières reposent essentiellement sur des enseignant-e-s et des professionnel-le-s motivé-e-s, pour la plupart concerné-e-s, les plaçant donc dans une position souvent délicate au sein de leur institution tant qu'un travail plus large (au niveau des discriminations, de la différence en général, et de l'identité de genre) et plus en profondeur n'a pas été mené. Ils situent pour la plupart leurs interventions d'une part de manière isolée au sein de leur propre discipline, mais également en s'interposant (là aussi souvent isolément) face aux insultes et aux comportements homophobes. Les

outils existants, pédagogiques ou d'information, et les numéros d'appel (SOS Homophobie et Ligne Azur) sont insuffisamment connus et diffusés.

Les manques sont donc très nombreux, mais certains sont plus criants que d'autres. Tout d'abord, les acteurs réclament unanimement une loi, à condition qu'elle soit claire et que les sanctions soient réelles, suivies donc de fait dans les règlements intérieurs des établissements accueillant des jeunes. Ensuite, un besoin urgent de formation se fait jour, auprès de tous les professionnels en contact avec des jeunes, qu'ils soient du champ éducatif ou sanitaire, et plus particulièrement des « psys », mais aussi des policiers qui reçoivent les dépôts de plainte. Le travail pédagogique est aussi fortement sollicité, dans toutes les matières et dès le plus jeune âge, en l'incluant dans une réflexion globale sur les différences et les discriminations, le genre et les rôles sexués. Plus généralement, les acteurs de terrain sont assez critiques vis-à-vis des médias qui renforcent les stéréotypes et en appellent à une plus grande diversité dans les modèles représentés sur l'homo-bi-trans-hétéro/sexualité. Les acteurs de terrain interviewés insistent sur toute une série de besoins qu'ils ont recensés auprès de ces jeunes, et qui sont parfois bafoués : un besoin d'écoute, de confiance, de reconnaissance, de pouvoir expérimenter sa sexualité, que l'on rompe le silence à leur place, de modèles de référence adultes positifs, d'être rassuré-e-s par rapport à l'avenir, de rencontrer d'autres jeunes comme elles-eux, d'être considéré-e-s comme des citoyen-ne-s à part entière, d'être protégé-e-s par la loi, de s'identifier à leur groupe de pairs, de respect, d'affirmer sa singularité face à des modèles diversifiés, d'être associé-e-s aux projets qui les concernent, de savoir que l'on veille sur eux, de savoir qu'il existe des professionnel-le-s pour les aider, de pouvoir jouir de son corps dans la rencontre avec l'autre, d'avoir des repères et de comprendre ce qui les entoure en étant accepté-e-s inconditionnellement.

Afin de pouvoir mieux y répondre et les accompagner, les professionnel-le-s et les bénévoles associatifs interrogés nomment également ce dont ils ont besoin de leur côté : un besoin de soutien de la part de leur pairs, de reconnaissance par les autres acteurs et les décideurs, de clarté et de cohérence dans les mesures institutionnelles et les politiques publiques, mais aussi de clarté et de diversité dans les relais d'information publique, de regard extérieur et de supervision pour mieux donner du sens et remettre en question sa pratique (à condition de former les « psy »), de relais spécifiques pour les cas les plus graves, d'avoir la possibilité d'innover au travers d'expérimentations et de temps de rencontres ouvertes, de découvrir de nouvelles façon de faire et d'apprendre en communiquant avec d'autres ailleurs, d'être soi-même rassuré-e notamment par le biais de formations et protégé-e lorsqu'on est soi-même concerné-e, de disposer d'un pouvoir de décision qui ne les mettent pas en porte-à-faux (notamment au sein de réseaux) et de légitimité dans leurs interventions, et justement de pouvoir vivre ouvertement leur singularité sur ce plan sans être ni discriminé-e-s elles-eux-mêmes ni « l'homo qui s'occupe des homos », autrement dit d'être accepté-e-s en profondeur et valorisé-e-s y compris par leur propre institution.

La vingtaine de jeunes rencontrés dans les groupes de parole sur l'ensemble du territoire français font écho à ces constats. Elles-ils ont été orienté-e-s par les partenaires parce qu'elles-ils se sentent différent-e-s des autres ou rejeté-e-s par leur groupe de pairs, voire souffre-douleur ou bouc-émissaire. Ces jeunes ont un certain nombre de points communs, ou attirent l'attention sur des éléments récurrents. Tout d'abord, la moitié d'entre elles-eux environ s'identifient comme homosexuel-le-s, et deux des jeunes hommes hétérosexuels sont considérés comme tels. En terme de conduite à risque létal, celui qui revient le plus fréquemment est le suicide, des idées aux tentatives. Mais ce qu'elles-ils ont surtout en commun et qui les situe à la fois au bord de la « norme », mais aussi à la lisière de tout groupe communautaire, c'est qu'elles-ils ont une double différence les exposant potentiellement à un rejet social, et même parfois triple ou quadruple.

Pour la plupart d'entre elles-eux, l'une est plus visible, souvent celle du côté de la discrimination vécue, parfois les exposant à de l'humiliation, parfois au contraire assumée et même revendiquée. L'autre est plus cachée, plus intime, souvent du côté de la discrimination crainte, parfois associée à de la honte ou de la culpabilité, parfois au contraire source de leur fierté et de l'estime d'elles/eux-mêmes. Leur souffrance et leur isolement paraissent alors d'autant plus forts que le regard social peut débusquer la seconde à partir de la première, comme c'est souvent le cas lorsqu'un-e jeune homo-bi-trans transgresse le genre qui lui est imposé. Ceci est encore majoré lorsque ce qui est tu est de surcroît associé à un traumatisme enfoui, comme un abus sexuel dans l'enfance, mais aussi lorsque l'annonce de sa différence a entraîné un rejet parental. A contrario lorsque la-le jeune a pu vérifier que l'affirmation de sa singularité ne l'exposait à du rejet que vis-à-vis de celles et ceux dont elle-il se fichait, et qu'à l'inverse elle-il en attirait d'autres beaucoup plus riches sur le plan humain, c'est l'estime de elle/lui-même qui s'en trouve renforcée.

Mais dans tous les cas, elles-ils nous disent qu'il faut commencer à les approcher en validant les discriminations visibles dont elles-ils sont victimes, en nommant donc le stigmate affiché, quand bien même il serait choisi et revendiqué, parfois même jusqu'à la provocation. Ce n'est que dans un second temps, lorsqu'elles-ils ont pu tester le cadre de confiance et de respect qui leur était proposé, qu'elles-ils peuvent aborder le second aspect, le plus douloureux et le plus intime. Ainsi, les étiquetages précoces (surtout du côté de la pathologie) et les interprétations hâtives ou intrusives sont autant de pièges dont elles-ils se méfient. Le manque de prise de conscience et de formation de certain-e-s professionnel-le-s sur ces questions, et tout particulièrement sur celle de l'homophobie, les expose à des attitudes et des recommandations parfois extrêmement péjoratives quant au risque suicidaire. Pour certain-e-s, c'est plutôt du côté de la violence sur l'autre que ces discriminations vécues ou craintes vont être actées. Le moment qui suit le passage à l'acte et dans l'attente d'un jugement paraît être un moment extrêmement propice à l'émergence d'une prise de conscience et d'une libération de la parole sur ces questions.

Si l'on fait le tour des peurs et des blessures en rapport, recensées au fil des récits de ces jeunes, nous identifions : le fait d'être jugé-e pour sa différence ou de ne plus être aimé-e pour cela, de ne pas être reconnu-e dans ce qu'elle-il a osé entreprendre pour l'affirmer, le fait que cette différence induit le risque de ne pas exister et d'être ignoré-e, que cette différence les expose à être submergé-e par des émotions intrusives, des actes abusifs et des pensées incompréhensibles de la part des autres, le fait d'être trahi-e après avoir confié sa différence, le fait de se retrouver sans repère et incapable de comprendre ce qui arrive, le fait d'être privé-e de liberté et contraint-e à vivre une autre vie que la sienne, le fait d'être manipulé-e à partir de sa vulnérabilité cachée, et enfin tout simplement d'être isolé-e et séparé-e de celles et ceux qu'elle-il aime. Pour beaucoup de ces jeunes, plusieurs de ces blessures ont été ajoutées les unes aux autres, sans que personne ne se rende compte de l'accumulation insoutenable et insensée de tant de souffrance. Alors en terme de facteurs de protection, et pour désigner nos pistes de travail au fil de cette seconde année, nous poursuivrons le travail amorcé dans ces groupes en :

1. Contribuant à construire avec elles-eux un cadre sécurisant et fiable, tout en identifiant ceux qui ne le sont pas.
2. Leur permettant de s'appuyer sur nous, et les un-e-s sur les autres, au-delà des différences visibles, au travers d'un lien inconditionnel, libre et ouvert.
3. Valorisant tout ce qui va dans le sens d'une acceptation de leurs différences et de leur affirmation, de la reconnaissance et de l'estime de leur être singulier.
4. Renforçant toute stratégie individuelle et collective qui va dans le sens de la lutte contre toute forme de discrimination, et qui leur permet d'envisager l'avenir sereinement.
5. Suscitant la prise de conscience, le changement de regard sur eux-mêmes et sur les autres, tant dans leur environnement personnel que vis-à-vis des professionnels et des groupes

communautaires avec lesquels elles-ils sont en contact, avec comme indicateur privilégié la transformation des pratiques.

Afin de mieux répondre enfin à l'un des aspects majeurs soulevé à plusieurs reprises dans les deux parties, nous organiserons une formation-action (de type formation de formateurs) répartie sur trois modules de cinq jours entre fin 2004 et l'été 2005, et à destination de partenaires impliqué-e-s (ou qui souhaitent l'être) autour de cette recherche-action, à savoir :

- Un premier module où nous tenterons de répondre à trois questions : De quelles discriminations parlons-nous ? De quel-le-s jeunes s'agit-il ? De quels outils disposons-nous pour aborder collectivement ces sujets auprès d'elles-eux ? Un point sera également fait à cette occasion sur l'avancée de la plaquette.
- Un second module où nous aborderons les facteurs de vulnérabilité et les conduites à risque légal, avec un accent plus particulier sur la prévention du suicide et des équivalents suicidaires.
- Un troisième module où seront travaillés les facteurs de protection que nous aurons identifiés, et les outils permettant de les mobiliser, avec une attention spécifique à la résilience et à l'estime de soi, et un bilan collectif sur l'expérience des groupes de parole.

Cette formation-action donnera lieu à une évaluation de processus, et à l'élaboration d'un référentiel pédagogique.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	2
ETAT DES LIEUX DES BESOINS ET DES RESSOURCES DES ACTEURS DE TERRAINS SUR LE THEME DE L'HOMOPHOBIE.	5
Méthodologie	5
Analyse des réponses obtenues	9
Origine géographique des répondant-e-s.....	9
Profil des répondant-e-s	10
Question 2 : Définition de l'homophobie.....	11
Question 3 : Jeunes en général	14
Question 4 : Jeunes homo-bi-trans	17
Question 5 : Autres jeunes concernés	20
Question 6 : Jeunes prioritaires	22
Question 7 : Ressources existantes.....	24
Question 8 : Ressources manquantes	27
Question 9 : Ressources pour les jeunes	29
Question 10 : Ressources pour les adultes	31
Question 11 : Commentaires et suggestions	34
Lexique des termes connexes à la notion d'homophobie.....	35
MISE EN PLACE DE QUINZE GROUPES DE PAROLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS A DESTINATION DE JEUNES SUR LE THEME « DISCRIMINATIONS ET CONDUITES A RISQUE ».	41
Méthodologie et évaluation du processus	41
Choix des sites et des partenariats.....	41
Diffusion de l'information auprès des jeunes et des partenaires.....	44
Diffusion de l'information au niveau local et national	45
Le comité scientifique	49
L'animation d'un groupe de parole.....	56
RAPPORT D'ETAPE : EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DE GROUPES DE PAROLE.....	59
Rappel introductif.....	59
Le suicide comme déficit d'intégration.....	59
La politique de l'écoute	59
Déroulement de la recherche - action.....	60
Ajustements méthodologiques	60
Les matériaux utilisés pour ce document	60
Premiers éléments d'analyse du déroulement du groupe de parole des Lilas.....	61
Une mise en place rapide du groupe de parole.....	61
Des animateurs militants	61
Un réseau partenarial sensibilisé	62
Un intérêt pour la thématique de la souffrance	63
Des partenaires « à l'écoute »	64
Des acteurs précaires	65
Des groupes de parole peu fréquentés.....	66
Faible impact des supports papier	67
Une présentation hésitante du projet	68
Une perception hésitante du thème et du public ciblé.....	69
Un intérêt hésitant pour la thématique de l'homophobie	71
Profil des participants.....	73

Comment toucher les mineurs ?	73
Des participants qui ne manquent pas de ressources.....	74
Les jeunes informés non participants	76
Trouver son public... ..	77
Prolongements pour le rapport final.....	77
CONCLUSION DE CE PREMIER RAPPORT ANNUEL.....	79
TABLE DES MATIERES	83